

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Jeudi 23 mai 2024 / 15 Dhul-Qadah 1445 - N° 3562 - 11^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



www.dknews-dz.com

CONSEIL DES MINISTRES
Tebboune préside une réunion

P.24

ALGERIE - IRAN
Chargé par le président de la République, Boughali assiste aux funérailles du président iranien

P.24

PALESTINE
L'Irlande, la Norvège et l'Espagne reconnaissent l'Etat de Palestine

P.15

RENCONTRE DE TEBBOUNE AVEC LES PRÉSIDENTS DES PARTIS POLITIQUES REPRÉSENTÉS AUX ASSEMBLÉES ÉLUES

Les partis politiques se félicitent du "dialogue franc et constructif"

Les partis politiques représentés aux Assemblées élues, nationale et locales, se sont félicités, mardi soir, du "dialogue franc et constructif" qui a prévalu lors de leur rencontre avec le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, affirmant leur adhésion pleine aux positions de l'Etat en faveur des causes justes dans le monde, la cause palestinienne en tête. Dans leurs interventions lors de cette rencontre, tenue en présence du Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, et du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem, les présidents de partis ont partagé leurs vues, fait part de leurs préoccupations et soumis des propositions sur plusieurs questions nationales, avant d'écouter la réponse du président de la République. Cette rencontre, à laquelle ont participé 27 partis politiques, intervient conformément aux engagements du président de la République à instaurer la tradition du dialogue et de la concertation avec la classe politique en consécration de la démocratie participative. P.3



SÉCURITÉ SANITAIRE

La Stratégie nationale de sécurité sanitaire 2025-2030 prête avant la fin de l'année (Sanhadji)

P.10

SANTÉ

PROTECTION SOLAIRE
Quoi de neuf ?

P.p 12-13

F T B A L L
SÉLECTION ALGÉRIENNE (U20)
Première séance d'entraînement des Verts à Abidjan



P.21

COMMERCE

Zitouni se réunit avec les importateurs de Café et de fournitures scolaires et les producteurs des appareils électroménagers

P.4

IN-SALAH

Vers la valorisation de la source thermale "Tamezguida" à Foggaret-Ezzaouia

P.8

ACADEMIE ALGÉRIENNE DES SCIENCES ET DES TECHNOLOGIES

Journée nationale en hommage aux algériennes ayant excellé dans le domaine de la science

P.17

EGYPTE
Un minibus tombe dans le Nil : 11 morts

P.2

EL BAYADH**Le Moudjahid Benzerkat
Mohamed inhumé au
cimetière de Sidi Ahmed**

Le Moudjahid Benzerkat Mohamed de la wilaya d'El Bayadh, décédé lundi soir à l'âge de 84 ans, a été inhumé, mardi au cimetière de Sidi Ahmed à El Bayadh, a-t-on appris de la direction des Moudjahidines et des Ayants-droits.

Né en 1940 dans la commune de Stüten, le défunt Moudjahid avait rejoint les rangs de l'Organisation Civile du Front de Libération Nationale (OCLFN) en qualité de "Moussabel", de 1957 à l'indépendance, selon la même source.

Suite à cette perte cruelle, le directeur des Moudjahidines et des Ayants-droits de la wilaya, Sid Ahmed Trarin, a adressé une lettre de condoléances à la famille du défunt, dans laquelle il a exprimé ses "sincères condoléances et sa compassion à la douleur de sa famille, priant Dieu le Tout Puissant de lui accorder Sa sainte miséricorde et de l'accueillir dans Son vaste paradis".

HADJ 2024**Belmehdi supervise
l'installation de la
commission de suivi**

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi a supervisé, mardi à Alger, l'installation de la Commission de suivi du Hadj 1445/2024, indique un communiqué du ministère. Supervisant l'installation de la Commission qui s'est déroulée au siège du ministère, M. Belmehdi a donné des instructions portant nécessité de "garantir une permanence et de répondre à toutes les préoccupations qui seront soumises à la commission, afin de prendre en charge au mieux nos pèlerins", précise la même source. Cette Commission, ajoute le communiqué, aura pour mission de "recevoir les préoccupations et les questions des citoyens relatives au Hadj, à travers le numéro de téléphone et de fax : 023.44.23 et l'adresse électronique dédiée à cet effet (hadj@marw.dz).

MÉDICAMENTS**M. Aoun installe le nouveau
Comité des experts
cliniciens**

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, M. Ali Aoun, a présidé, mardi à Alger, l'installation de la nouvelle composition du Comité des experts cliniciens et de sa présidente. Lors de la cérémonie d'installation de ce Comité relevant de l'agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP), M. Aoun a mis en avant son rôle central dans l'enregistrement et l'homologation des différents produits pharmaceutiques et dispositifs médicaux, ainsi que dans l'émission d'avis sur l'intérêt thérapeutique, l'efficacité et l'innocuité des médicaments.

Le Comité émet un avis sur l'intérêt thérapeutique, l'efficacité et l'innocuité de tout produit pharmaceutique et la performance de tout dispositif médical à usage de la médecine humaine, dans le cadre de la procédure de pré-soumission d'enregistrement des produits pharmaceutiques et d'homologation des dispositifs médicaux.

BÉCHAR**Projet de première unité
mixte de production de
concentré de minerai de fer**

Le coup d'envoi officiel des travaux de réalisation de la première unité mixte de production de concentré de minerai de fer du futur complexe sidérurgique de Toumiat (Nord de Béchar) a été donné, mardi, par les autorités locales et des responsables du complexe sidérurgique Tosyali de Be-thioua (Oran), dans l'objectif de la valorisation du gisement de fer de Gara-Djebilet (Tindouf), a-t-on constaté sur place.

Cette unité industrielle et ses différences servitudes prévues sur une superficie de 160 hectares, et qui sera réalisée d'ici 24 mois, aura une capacité de production d'un (1) million de tonnes par an de concentré de minerai de fer acheminé du gisement de fer de Gara-Djebilet de Tindouf, a-t-il expliqué.

CHLEF

Une personne mortellement percutée par un train

Un cinquantenaire a été mortellement percuté, mardi soir, par un train "Coradia" dans la commune d'Oum Drou (est de Chlef), a-t-on appris auprès de la Direction de la Protection civile (PC) de wilaya.

L'accident est survenu aux environs de 20h à El Bsakra, commune d'Oum Drou, lorsqu'un cinquantenaire a été percuté par un train de voyageurs "Coradia", assurant la liaison Alger-Oran, précise le communiqué de la Cellule de communication du même corps, ajoutant que la victime a succombé à ses blessures sur place.

Les unités de la PC sont intervenues afin de transférer la dépouille de la victime aux services hospitaliers de Chlef.

Une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances de l'accident, selon la même source.

Des cours de révision pour les candidats au baccalauréat à la bibliothèque principale

Des cours de révision sont programmés par la bibliothèque principale de lecture publique de Chlef au profit des candidats à l'examen du baccalauréat, prévu du 9 au 13 juin prochain, a-t-on appris mardi, auprès de cet établissement.

Cette initiative, lancée en coordination avec des enseignants bénévoles, vise à assurer aux candidats au baccalauréat les meilleures conditions possibles pour réviser et assimiler leurs cours, a indiqué à l'APS la directrice de la bibliothèque, Leïla Merzouk.

BOUIRA**Raccordement de 103 forages en énergie électrique (Sonelgaz)**

Au total 103 forages ont été raccordés au réseau d'électricité à travers plusieurs communes de la wilaya, pour une enveloppe financière de 172 millions de dinars, a-t-on appris mardi auprès des services de la direction de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz) de la wilaya.

"Le nombre de forages raccordés au réseau d'électricité à Bouira a atteint 103 forages alimentés sur les 138 demandes introduites auprès de nos services", a expliqué à l'APS le directeur de distribution de l'électricité et du gaz, Khaled Messaoudi.

La direction de distribution locale a contribué à hauteur de plus de 17 millions de dinars dans l'enveloppe allouée au projet, selon les détails fournis par M. Messaoudi.

Egypte**Un minibus tombe dans le Nil : 11 morts**

Onze personnes ont été tuées mardi en Egypte lorsqu'un minibus est tombé dans le Nil, a indiqué Hossam Abdel-Ghafar, porte-parole du ministère de la Santé et de la Population.

"Onze corps ont été repêchés jusqu'à présent, et des opérations de sauvetage sont toujours en cours", a-t-il dit.

Le minibus qui transportait les victimes est tombé d'un ferry alors qu'il traversait le fleuve près du Caire, dans la province de Gizeh.

Un peu plus tôt dans la journée, le ministère de la Santé et de la Population avait indiqué avoir envoyé huit ambulances sur les lieux, précisant que certains blessés avaient été soignés sur place. La presse locale a indiqué que le minibus transportait une vingtaine d'ouvriers agricoles.

Le site d'information public égyptien Al-Ahram a rapporté que le chauffeur du minibus avait laissé le frein à main desserré, ce qui a conduit le véhicule à glisser et à tomber du ferry.

Selon le site, le ferry aurait également enfreint les conditions de sécurité réglementaires, et opérait avec une licence expirée.

Les autorités ont ouvert une enquête sur l'incident.

ACCIDENTS DE LA ROUTE**6 morts et 142 blessés en zones urbaines le week-end dernier**

Six (6) personnes ont trouvé la mort et 142 autres ont été blessées dans 115 accidents de la route survenus en zones urbaines le week-end dernier, a indiqué mardi un communiqué des services de la Sécurité nationale.

Le facteur humain reste la principale cause de ces accidents, selon les données des services compétents de la Sécurité nationale, précise la même source.

Dans ce cadre, la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) réitère son appel aux usagers de la voie publique à la prudence et au respect du code de la route, rappelant les numéros vert 1548 et de secours 17 mis à la disposition des citoyens 24h/24 pour tout signalement, conclut le communiqué.

2 blessés de l'accident de Tilatou (Batna) succombent à leurs blessures

Deux personnes sont mortes des suites de graves blessures subies dans l'accident de la circulation routière survenu mardi dans la commune de Tilatou (wilaya de Batna) ayant fait 15 blessés, a-t-on appris du directeur de l'établissement public hospitalier (EPH) d'Aïn Touda. Les services de la protection civile ont signalé peu de temps avant qu'un accident de la circulation routière s'est produit sur la RN-28 dans la commune de Tilatou suite à une collision entre une voiture et un autocar assurant la desserte de la ligne Batna-N'gaous faisant 15 blessés dont trois en état grave évacués à l'EPH d'Aïn Touda.

7 blessés dans la commune de Djidioïua (Relizane)

Sept (7) personnes ont été blessées dans un accident de la circulation survenu mardi dans la commune de Djidioïua (40 km à l'est de Relizane), a-t-on appris auprès des services de la Protection civile de la wilaya. Le chef de la Cellule de communication des mêmes services, le sous-lieutenant Abbas Khamallah, a indiqué à l'APS, que l'accident s'est produit au niveau de la route nationale RN 4 dans la localité de "Zaouia", commune de Djidioïua, suite à une collision de quatre voitures.

L'accident a fait 7 blessés âgés entre 2 ans et 88 ans, qui ont reçu les premiers soins puis ont été évacués par les éléments de la Protection civile vers l'établissement public hospitalier "Ahmad Francis" à Oued Rhiou. Les services de sécurité compétents ont ouvert une enquête sur les causes et circonstances de cet accident.

FORTES TURBULENCES SUR UN VOL DE SINGAPORE AIRLINES

Au moins un mort et 30 blessés suite

De fortes turbulences sur un vol de Singapore Airlines reliant Londres à Singapour ont fait mardi au moins un mort et 30 blessés parmi les passagers, forçant un atterrissage d'urgence à l'aéroport Suvarnabhumi de Bangkok, en Thaïlande, ont rapporté des médias locaux. Le Boeing 777-300ER a subi de fortes turbulences en cours de route et a été contraint de se dérouter vers Bangkok, où il a atterri en sécurité à 15H43 (heure locale), a indiqué Singapore Airlines dans un communiqué. Le vol comptait au total 211 passagers et 18 membres d'équipage, selon un message de la compagnie sur les réseaux sociaux.

BÉNIN**Dix individus interpellés pour trafic et usage de chanvre indien dans le sud du pays**

La police béninoise a interpellé dix individus à Godomey-Fieyonhou, localité située à une dizaine de kilomètres au nord de Cotonou, en possession du chanvre indien, selon un communiqué de la Direction générale de la Police républicaine. La police béninoise a effectué une descente mardi dernier au quartier Godomey-Fieyonhou, au domicile d'un coiffeur ayant transformé sa cour en ghetto, selon

la même source. Au cours de cette opération, le propriétaire de ladite maison et neuf autres individus retrouvés sur les lieux en pleine consommation du chanvre indien ont été interpellés.

"La perquisition effectuée a permis de saisir une importante quantité de cette drogue", a ajouté la même source.

APS

RENCONTRE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE AVEC LES PRÉSIDENTS DES PARTIS POLITIQUES REPRÉSENTÉS AUX ASSEMBLÉES ÉLUES

Clôture de la rencontre

La rencontre du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avec les présidents des partis politiques représentés aux Assemblées nationales et locales élues s'est clôturée, mardi après-midi, au Centre international de conférences (CIC) Abdelatif-Rahal (Alger).

Dans leurs interventions lors de cette rencontre, tenue en présence du Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, et du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem, les présidents de partis ont partagé leurs vues, fait part de leurs préoccupations et soumis des propositions sur plusieurs questions nationales, avant d'écouter la réponse du président de la République.

Cette rencontre, à laquelle ont participé 27 partis politiques, intervient conformément aux engagements du président de la République à instaurer la tradition du dialogue et de la concertation avec la classe politique en consécration de la démocratie participative.



Les partis politiques se félicitent du "dialogue franc et constructif"

Les partis politiques représentés aux Assemblées élues, nationale et locales, se sont félicités, mardi soir, du "dialogue franc et constructif" qui a prévalu lors de leur rencontre avec le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, affirmant leur adhésion pleine aux positions de l'Etat en faveur des causes justes dans le monde, la cause palestinienne en tête.

"Lors de ce dialogue, toutes les questions nationales, internationales et régionales ont été évoquées et chaque parti a donné son avis. Nous avons soullevé des préoccupations que nous jugeons urgentes, nécessitant une prise en charge", a indiqué la Secrétaire générale (SG) du parti des Travailleurs (PT), Louisa Hanoune dans une déclaration à l'APS.

Le président de la République a présenté, à cette occasion, "des données et des précisions dans tous les domaines, en plus de souligner l'impératif de poursuivre des réformes profondes aux volets politique, économique et social", a-t-elle ajouté, précisant que la rencontre avait permis d'évoquer "la cause palestinienne et le génocide perpétré par l'entité sioniste à Ghaza".

Après avoir salué "le devoir" qui accomplit l'Algérie dans les fora internationaux, notamment au niveau du Conseil de sécurité onusien, elle a mis en garde contre les plans de l'entité sioniste et ses suppôts, visant à entamer la sécurité et la stabilité dans les régions du Maghreb et du Sahel".

De son côté, le SG du parti du Front de libération nationale (FLN), Abdelkrim Benmabrek, a salué "la voie du dialogue et de la concertation" empruntée par le président de la République avec la classe politique, qua-

lifiant cette démarche de "noble".

Le SG du FLN a affirmé que son parti "s'attellera, par tous les moyens, à contribuer au développement du pays, à la préservation de ses intérêts, et à la défense de ses positions," notamment s'agissant du soutien aux causes justes.

Pour sa part, le président du Front El Moustakbel, Fateh Boubig, a indiqué qu'une rencontre d'une telle envergure avec les partis, dénote le niveau élevé de la démarche du président de la République ", soulignant que cette rencontre était "ouverte et nous a permis de faire le point sur la nature de la conjoncture actuelle et les défis auxquels notre pays est confronté", ainsi que "les accumulations des années précédentes". M. Boubig a précisé y avoir perçu "personnellement", une convergence "totale" des vues du président de la République et des partis, notamment en ce qui concerne «le soutien à la cause palestinienne et à toutes les causes justes de par le monde», car "il y'a d'un des principes de la glorieuse Guerre de libération".

Le président du Front de l'Algérie Nouvelle (FAN), Djamel Benabdeslam s'est félicité de la rencontre du président de la République avec les partis politiques, indiquant que «cette initiative est un pas très positif, d'autant que le président de la République a écouté toutes les préoccupations et les propositions des partis et sa réponse était claire et franche, étayée de preuves et de chiffres».

M. Benabdeslam a affirmé que le président de la République et les partis «sont convenus, lors des débats, de la nécessité de préserver la stabilité du pays et de poursui-

vre le processus de développement dans tous les secteurs et au niveau de toutes les régions du pays».

Il a indiqué avoir perçu «un consensus national des partis concernant les démarches entreprises par le président de la République pour ce qui est de la politique étrangère», saluant les «différentes positions de l'Algérie dans les fora internationaux, ces dernières années, ce qui lui a valu un retour en force sur la scène internationale».

Abondant dans le même sens, le premier Secrétaire national du Front des Forces Socialistes (FFS), Youcef Aouchicha a déclaré que son parti saluait l'initiative du président de la République, en ce qu'il était parmi les premiers partis à avoir appelé à de telles rencontres pour exprimer leurs préoccupations dans un cadre institutionnel, soulignant avoir soulevé, au cours de cette rencontre marquée par «un débat libre et responsable», plusieurs préoccupations, idées et analyses sur la situation aux niveaux national, international et régional, et proposé de redynamiser le rôle des partis et de revoir certains lois.

Après avoir relevé une "convergence de vues sur la politique étrangère", il a affirmé avoir «encouragé le Président de la République à poursuivre la politique de non-alignement et à défendre les justes causes à travers le monde, en tête desquelles le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination ainsi que le soutien au peuple palestinien». Pour sa part, le Secrétaire général (SG) du Rassemblement national démocratique (RND), Mustapha Yahia, a mis en avant l'importance de cette réunion ayant permis une meilleure perception aux partis politiques",

affirmant que notre pays a besoin d'un "consensus fort pour poursuivre le processus d'édification et de développement".

Pour sa part, le président du Mouvement El-Bina, Abdelkader Bengrina a indiqué que l'ordre du jour de cette réunion était "ouvert en toute liberté", saluant "la disponibilité affichée par le président de la République quant à l'examen de toutes les préoccupations des partis". Il a également indiqué avoir relevé «une convergence des vues du président de la République et de la majorité des partis sur les différentes questions soulevées, notamment en matière de politique étrangère de notre pays».

De son côté, le président du parti Jil Djaidid, Sofiane Djilali, a affirmé avoir présenté lors de cette réunion, une "vision sur la participation nécessaire des partis à la redynamisation de la scène politique". Le SG du Parti du Front de la Bonne Gouvernance (FBG), Aissa Bellahdi, a indiqué que le président de la République "a écouté, avec grand intérêt, les préoccupations des partis et leurs avis", ajoutant que «notre parti soutient les efforts colossaux consentis par le président de la République en soutien aux causes justes, notamment la cause palestinienne, qui traverse par une période critique».

De son côté, le président du Mouvement de la Société pour la Paix (MSP), Abdellahi Hassani, a fait affirmer que la réunion était "une opportunité pour les partis politiques de débattre des mutations politiques majeures qui nécessitent un débat national", relevant que son parti "a exprimé son soutien aux positions de l'Algérie" en faveur des causes justes.

PARLEMENT

Atteindre la complémentarité entre diplomatie parlementaire et diplomatie officielle pour mieux défendre les causes justes (Conférence)

Le président de la Commission des Affaires étrangères, de la Coopération Internationale au Conseil de la nation, Mohamed Amroune, a souligné l'importance de la diplomatie parlementaire dans la réalisation de la complémentarité avec la diplomatie officielle, afin de réaliser l'intérêt national et de défendre les causes justes.

Lors d'une conférence animée mardi au Forum du quotidien "Echaab" sur le thème "la diplomatie parlementaire et le soutien à la libération des peuples", M. Amroune a affirmé que le parlementaire d'aujourd'hui, grâce à de nombreux mécanismes, est tenu de défendre les causes de libération et de faire connaître la position de l'Algérie à ce sujet, notamment lorsqu'il s'agit de clarifier et de défendre de nombreuses positions, en particulier en ce qui concerne le soutien absolu de l'Algérie aux questions palestinienne et sahraouie.

M. Amroune a déclaré que "l'Algérie est un acteur multilatéral, un médiateur impartial dans le règlement des conflits et un fervent défenseur des causes justes". C'est dans ce sens, a-t-il ajouté, que s'inscrit "l'engagement du Parlement algérien à participer régulièrement et activement à toutes les rencontres parlementaires régionales et internationales auxquelles nous appartenons".

Le membre du Conseil de la nation a souligné que la mis-

sion de la diplomatie parlementaire dans la défense de la liberté des peuples consiste à apporter un soutien politique et diplomatique aux causes justes en adoptant des résolutions et en prenant des positions qui soutiennent la liberté des peuples, outre la reconnaissance des mouvements de libération, l'adoption de lois législatives de soutien et la médiation pour promouvoir l'intérêt national.

M. Amroune a indiqué que la diplomatie parlementaire s'est engagée ces dernières années dans la dynamique que connaît la diplomatie algérienne en adoptant la même orientation et les mêmes positions avec la même ferveur dans la défense des intérêts de la nation algérienne et des causes justes. Evoquant la relation entre la diplomatie parlementaire et la diplomatie officielle, le même responsable a estimé qu'il s'agit d'une relation de "coopération et de complémentarité", mettant l'accent sur l'importance de la coordination et du développement du partenariat de part et d'autre.

Selon l'intervenant, "le parlementaire dispose aujourd'hui de tant d'outils qui lui permettent d'imacter l'environnement économique et régional, dont principalement les commissions d'amitié qui sont, a-t-il dit, fondamentales dans la diplomatie parlementaire et nous permettent de tisser des relations avec nos homologues d'autres pays, en vue de l'ouverture de débats dans plusieurs causes communes,

afin de clarifier les positions de l'Algérie vis-à-vis de ces causes". La 2e chambre du Parlement compte 13 commissions d'amitié et de fraternité au double plan régional et international, de même que le Conseil de la nation est adhérent au sein de 15 organisations régionales et internationales", a-t-il rappelé avant de relever que le Parlement tient, dans chaque réunion de ces organisations, à faire entendre la voix de l'Algérie autour des questions les plus importantes, qu'il s'agisse de causes de libération, de lutte contre le terrorisme, de climat, de santé, de sécurité alimentaire et hydrique et d'autres causes qui font l'objet de plaidoyer.

Parmi les mécanismes importants dont dispose le parlementaire, ajoute M. Amroune, figurent les visites officielles et l'organisation de conférences internationales et régionales".

Il a indiqué, à ce titre, que l'Algérie s'appréte à accueillir les 26 et 27 mai, une réunion de l'Union inter-parlementaire arabe (UIPA) qui est selon lui, "une tribune importante supplémentaire pour l'Algérie et qui devra mettre en exergue sa capacité à organiser de telles manifestations internationales et confirmer également la crédibilité de l'Algérie et son engagement à renforcer la diplomatie parlementaire, en accueillant cet important événement arabe".

ALGÉRIE-IRAK

Derbal s'entretient avec son homologue irakien à Bali

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal a eu des entretiens mardi à Bali, en Indonésie, avec le ministre irakien des Ressources en eau, ayant porté sur les moyens de renforcer la coopération bilatérale dans le secteur de l'eau.

L'Audience s'est déroulée en marge du 10ème Forum mondial de l'eau, au cours de laquelle les deux parties ont passé en revue les relations fraternelles liant les deux pays, apportant à leur consolidation davantage à tous les niveaux.

A cette occasion, le ministre irakien a exprimé son souhait de bénéficier de l'expérience algérienne en matière de gestion de l'eau, notamment dans le domaine de la réutilisation des eaux traitées.

Par ailleurs, M. Derbal a évoqué avec le vice-président de l'Institut national cubain des ressources hydrauliques (INRH), Vladimir Matos Moya, le renforcement de la coopération bilatérale.

L'audience a été l'occasion pour MM. Derbal et Matos Moya de passer en revue les relations historiques unissant les deux pays, et d'exprimer leur engagement commun à renforcer la coopération bilatérale, notamment dans le secteur des ressources en eau.

À ce propos, le responsable cubain a souhaité des échanges d'expériences de manière plus fructueuse entre l'INRH et l'Algérie, en matière de gestion des ressources hydrauliques, particulièrement dans le domaine du dessalement de l'eau de mer.

RESSOURCES HYDRIQUES

"L'avenir réside dans le dessalement de l'eau de mer" (Boutabba)

Face à la problématique de la baisse des ressources hydrauliques, induite notamment par les effets du réchauffement climatique, "l'avenir réside dans le dessalement de l'eau de mer", a affirmé mardi, à Bali (Indonésie), le président directeur général (PDG) de la Compagnie algérienne de l'énergie (AEC), Mohamed Boutabba.

M. Boutabba qui participe avec la délégation algérienne au 10ème Forum mondial de l'eau, a affirmé dans une déclaration à l'APS que cet événement international "décline toute la stratégie planétaire de ce qui se rapporte à l'eau, à son utilisation et son optimisation".

Devant la baisse des ressources hydrauliques conventionnelles à laquelle sont confrontés plusieurs pays du fait des changements climatiques, "l'avenir réside dans l'énergie solaire et le dessalement de l'eau de mer", a-t-il souligné, mettant en exergue l'expérience algérienne reconnue dans ce domaine.

À ce propos, il a indiqué que l'AEC qui est une filiale de la compagnie nationale Sonatrach, œuvre à satisfaire les besoins nationaux par la réalisation de stations de dessalement dans le cadre de la politique tracée par les hautes autorités du pays pour faire face au stress hydrique et assurer un accès à l'eau pour tous. "Actuellement, nous sommes sur le point de finaliser, dans à peine sept mois, les cinq stations de dessalement qui sont en cours d'achèvement avec un taux moyen de 60%, avant de passer au deuxième programme complémentaire qui concernera six autres nouvelles stations dans d'autres wilayas", a fait savoir M. Boutabba.

Ces projets, une fois réalisés, permettront à l'Algérie d'atteindre une autosuffisance à hauteur de 60%, selon le PDG de l'AEC qui loue la contribution de l'expertise et l'ingénierie algérienne pour la réussite de cet ambitieux objectif. Outre le dessalement de l'eau de mer, M. Boutabba a plaidé pour le développement des sources d'énergies renouvelables, à l'instar de l'énergie solaire, laquelle mixée avec le dessalement permettra, a-t-il noté, de "faire baisser de façon significative" le coût du mètre cube d'eau.

COMMERCE

Zitouni se réunit avec les importateurs de Café et de fournitures scolaires et les producteurs des appareils électroménagers

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, M. Tayeb Zitouni, s'est réuni, mardi à Alger, avec les transformateurs et les importateurs de Café, les importateurs et les producteurs de fournitures scolaires, ainsi que les fabricants d'appareils électroménagers, et ce, dans le cadre de l'organisation et de la régulation du marché national, indique un communiqué du ministère.

Tenues en présence du président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, et de membres du Conseil, ces réunions importantes ayant porté sur plusieurs questions relatives à quelques filières de larges consommation s'inscrivent dans le cadre de l'approche participative et consultative du ministère, précise le communiqué.

Lors de la première réunion, M. Zitouni a examiné avec les transformateurs et les importateurs de Café, les défis relatifs à la hausse des prix du Café au niveau du marché international, et ses répercussions sur le marché national, outre, les voies possibles d'atténuer l'impact de la flambée des cours de cette substance aux flambées internationales.

Consacrée aux préparatifs de la rentrée scolaire 2024/2025, la deuxième rencontre a réuni le ministre et les producteurs et importateurs de fournitures scolaires dans le cadre des mesures proactives du ministère, visant à fournir ces articles "aux prix raisonnables pour alléger les charges des familles algériennes".

Lors de cette rencontre qui a porté sur de nombreuses questions relatives à la diversification de la production nationale de fournitures scolaires et à l'orientation des investissements dans ce domaine, M. Zi-

touni s'est félicité de voir plusieurs importateurs de ces produits se tourner vers la production locale.

Dans ce contexte, M. Zitouni a appelé les opérateurs économiques à renforcer leur participation aux foires commerciales de proximité dédiées aux fournitures scolaires prévues avant la prochaine rentrée scolaire, soulignant que la tenue de ces manifestations constituaient un "pas important" visant à proposer ces produits aux prix compétitifs, note le communiqué.

Lors de la troisième rencontre, consacrée aux producteurs d'appareils électroménagers, le ministre a mis en avant l'importance de mettre en place un plan de production et un large réseau de distribution pour répondre à la demande en matière d'appareils électroménagers, notamment les climatiseurs "qui connaissent une forte demande durant la saison estivale, mais aussi au vu de la prochaine opération de distribution de logements", précise le communiqué.



Au terme de ces réunions, M. Moula a salué les efforts du ministère du Commerce qui tendent à "stabiliser le marché et assurer les besoins essentiels des citoyens en divers produits", se félicitant des mesures proactives du ministère, ainsi que de son approche participative avec les opérateurs économiques, selon la même source.

Dans ce cadre, M. Moula a souligné que le CREA, par le biais de ses membres, adhérera aux efforts du secteur du Commerce en vue de préserver le pouvoir d'achat des citoyens via des réductions sur le nombre de produits".

SAISON ESTIVALE 2024

Le ministre des Transports souligne la nécessité de relever la qualité des prestations au port d'Alger

Le ministre des Transports, Mohamed El Habib Zahana a effectué, mardi, une visite d'inspection au port d'Alger, où il a inspecté l'ancienne gare maritime, en sus du navire Bordj Badji Mokhtar et donné des instructions, à l'effet de relever la qualité des prestations et réduire les heures de traitement des bagages, dans le cadre des préparatifs de la saison estivale 2024, indique un communiqué du ministère.

Cette visite intervient dans le cadre des préparatifs de la saison estivale 2024 et du renforcement du transport des voyageurs dans de meilleures conditions, à travers le transport maritime, notamment les membres de la Communauté nationale établie à l'étranger.

À cette occasion, M. Zahana a inspecté l'ancienne gare ma-

ritime et instruit de "réaménager l'entrée, les guichets, ainsi que la façade, afin qu'elle donne une vue plus esthétique". Le ministre a également inspecté le navire Bordj Badji Mokhtar qui relève de l'Entreprise nationale du transport maritime de voyageurs (ENTMV), en termes d'accueil et d'orientation, de restauration, de chambres, du salon et de cockpit.

Lors de sa rencontre avec l'équipage du navire, M. Zahana a souligné la nécessité de "relever la qualité des presta-

tions et du respect de la sécurité, de l'intégrité et de l'hygiène, et ce en vue de drainer un plus grand nombre de voyageurs, et en assurant des prestations à la hauteur de leurs attentes, en livrant une nouvelle vision sur le transport maritime algérien et à travers un travail strict visant à réduire les heures de traitement des passagers et des bagages", poursuit le communiqué.

Le ministre ainsi que la délégation l'accompagnant ont, enfin, inspecté la salle d'attente des voyageurs.

TOURISME

M. Didouche met en avant l'importance de renforcer l'investissement dans le secteur du Tourisme

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mokhtar Didouche, a mis en avant, mardi à Alger, l'importance de renforcer l'investissement dans le secteur du Tourisme, compte tenu des avantages et des opportunités que propose la loi sur l'investissement.

Invité du Forum "El Moudjahid", le ministre a indiqué qu'il était nécessaire "de renforcer l'investissement touristique en vue d'augmenter la capacité d'hébergement", soulignant que "plus de 2.200 projets touristiques ont été approuvés jusqu'à présent, avec plus de 800 projets en cours de réalisation".

Dans ce contexte, M. Didouche a mis en exergue l'importance de la loi sur l'investissement qui "offre aux investisseurs du domaine du tourisme des facilitations pour la réalisation de leurs projets", autre le rôle confié à l'Agence algérienne de la promotion de l'investissement (AAPI) et à l'Agence nationale du foncier touristique".

Le ministre a, en outre, fait état de la disponibilité de "249 zones d'expansion touristique (ZET)", dont 70 aménagées et 50 programmées pour aménagement à

l'avenir, afin de les mettre à la disposition des investisseurs pour réaliser leurs projets dans différentes régions du pays".

Aussi, M. Didouche a mis l'accent sur "la nécessaire diversification des parcours touristiques et le soutien à l'investissement pour assurer des structures d'hébergement conformes aux normes internationales, outre l'amélioration des services touristiques à travers la promotion et l'actualisation de la formation suivant les demandes des clients, créant ainsi une destination touristique par excellence".

Dans le même sillage, le ministre a rappelé "l'augmentation notable du nombre de touristes étrangers ayant visité l'Algérie, notamment dans les régions du Sud", ce qui s'explique, indique-t-il, par les "facilités liées à l'obtention du visa d'entrée directement après leur arrivée à l'aéroport".

A cet égard, il a souligné le rôle du "Schéma directeur d'aménagement touristique (SDAT) 2030" duquel a découlé la stratégie nationale d'aménagement touristique qui s'appuie sur cinq dynamiques

de développement touristique, visant essentiellement à l'investissement, à l'amélioration des services, à la promotion, au développement des moyens de communication et à la mise en place d'un arsenal juridique pour une gestion optimale du secteur".

Dans le même cadre, M. Didouche a révélé que les prévisions indiquaient que l'Algérie "accueillera plus de 12 millions de touristes étrangers à l'horizon 2030", soulignant l'importance de concrétiser cet objectif à travers la réalisation des infrastructures nécessaires, l'augmentation de la capacité d'accueil et l'amélioration des services.

Evitant la prochaine saison estivale, le ministre a précisé que "des efforts sont actuellement déployés dans le cadre d'une commission nationale présidée par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, avec la participation de différents secteurs concernés, dont le ministère du Tourisme, en vue d'une bonne préparation de cette saison".

APS

BATNA**Mise en service de 30 nouveaux transformateurs électriques**

Trente (30) nouveaux transformateurs électriques ont été mis en service dernièrement dans la wilaya de Batna, parallèlement à la réalisation de travaux de consolidation et de réhabilitation de 192 km de lignes électriques, a-t-on indiqué mardi dans un communiqué de la direction de distribution de l'électricité et du gaz.

Une enveloppe financière de 800 millions DA a été mobilisée au titre d'un programme d'investissement spécial "été 2024", selon le communiqué qui ajoute que l'opération assure la qualité et la continuité du service d'approvisionnement en électricité et permet d'éviter les coupures de courant durant les périodes de pics de la consommation.

Le document a indiqué qu'un centre d'ap-

pel fonctionnant 24 heures sur 24 est mis à la disposition des citoyens par la direction de distribution de Batna pour signaler les pannes et les interventions.

Cette direction dispose d'un système technique intégré qui permet de repérer et contrôler à distance le réseau électrique de moyenne tension long de 6.500 km et assurer la détection des pannes en temps réel avec précision, selon le



document. Les services techniques de la direction ont entamé dernièrement des travaux

MILA**Lancement des travaux de réhabilitation de 32 équipements de jeunes**

Les services de la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Mila ont lancé des projets de réhabilitation de 32 équipements de jeunes à travers les différentes communes, a indiqué mardi le directeur du secteur, Abderrahmane Ahmidani. Dans une déclaration à l'APS, le même responsable a précisé que les équipements dont les travaux ont démarré sont "les maisons de jeunes et auberges de la jeunesse et les complexes sportifs de proximité ayant subi des dégradations nécessitant l'inscription d'actions d'entretien et de réparation de l'étanchéité pour les rendre aptes à accueillir les jeunes dans de bonnes conditions".

Une enveloppe financière de près de 120 millions DA a été dégagée pour ces travaux dont les délais de réalisation varient de 3 à 5 mois en fonction de leur nature, a-t-il dit. Dans ce contexte, la même source a déclaré que le gel a été levé au titre de l'exercice 2024 sur le projet de réalisation et d'équipement d'une piscine de proximité dans la commune de Minar Zerza dont les procédures administratives de lancement sont en voie d'être parachevées. Le secteur a également bénéficié de deux études de réalisation de piscines de proximité dans les communes d'Ahmed Rachedi et Mechira en voie d'être confiées à des bureaux d'étude qualifiés, a-t-on indiqué. Ces équipements s'ajoutent, a souligné la même source, à terme aux quatre piscines semi-olympiques opérationnelles à Chelghoum Laïd, Mila, Ferdjouia et Tadjenane et à la piscine de proximité de la commune de Yahia Beni Guecha. Ces structures accueilleront les jeunes durant la saison estivale dans le cadre du plan bleu ciblant les enfants et les jeunes incapables de se rendre vers les plages des villes côtières, a-t-on ajouté.

MOSTAGANEM**Inscription d'une opération pour régler le problème d'ensablement du "Petit port" de Sidi Lakhdar (ministre)**

Le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques Ahmed Badani a annoncé, mardi à Mostaganem, l'inscription d'une opération pour régler définitivement le problème d'ensablement du "Petit port" de la commune de Sidi Lakhdar, à l'Est de la wilaya".

M. Badani a déclaré, lors d'une conférence de presse à l'issue de sa visite d'inspection de cette installation portuaire, que "désormais, la priorité sera accordée aux travaux d'urgence lancés à l'initiative des autorités locales, visant l'ouverture d'un accès pour permettre aux bateaux de pêche d'entrer et de sortir du port et de reprendre leur activité".

Le ministre a ajouté que "en l'espace de 10 jours, les travaux d'urgence seront intensifiés, par le biais de navires spécialisés dans le dragage, pour l'ouverture d'un accès maritime et permettre aux professionnels de retourner à leur

activité, notamment en cette période de grande activité de la campagne de pêche de la sardine et des autres variétés de poissons".

Il a souligné que "la solution finale à ce problème passera par l'inscription d'une opération complète pour éviter le dragage qui a lieu actuellement et qui se fait tous les deux ans et qui nécessite beaucoup d'argent, notamment avec l'existence d'une étude technique liée à cette question".

Cette opération, d'un coût financier global de 1,3 milliard DA, sera finalisée d'ici la fin de l'année en cours pour éviter l'ensablement durant les dix prochaines années, a ajouté M. Badani.

Après avoir écouté les préoccupations des professionnels au niveau de ce port, le ministre a indiqué que le dispositif de validation des acquis de l'expérience qui a été mis en œuvre depuis près d'un mois, a permis jusqu'à présent

la régularisation du statut juridique de plus de 1.500 professionnels à travers le pays, sur un total de 4.000 marins pêcheurs, notamment ceux de la catégorie des mécaniciens qui vont recevoir leurs papiers avant la fin de l'année. Il a également fait état de réunions avec le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, au cours desquelles plusieurs décisions ont été prises au profit des professionnels de la pêche en matière sociale, notamment celles ayant trait à la sécurité sociale, à l'instar de l'annulation des pénalités de retard, après le changement du système de paiement des cotisations, et la disponibilité d'une méthode pour le traitement de la situation des retraités d'avant 2013, qui sera noncé la semaine prochaine.

En ce qui concerne la réalisation de nouvelles installations au niveau de la bande côtière nationale, M. Badani a indiqué qu'il existe des études pour la réalisation des abris ou des ports de pêche et nous sommes actuellement en train de coordonner avec le ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base pour finaliser les dossiers, selon les priorités, et de trouver des solutions au problème de saturation des ports, y compris les infrastructures proposées au niveau de la wilaya de Mostaganem".

BATNA**Perspectives prometteuses pour l'investissement et l'industrie (mission parlementaire)**

Les membres de la mission d'information de la Commission des affaires économiques et financières du Conseil de la nation ont unanimement considéré mardi au terme de leur visite à Batna que la wilaya présente "des perspectives prometteuses dans les domaines de l'investissement et de l'industrie".

Le chef de la mission Miloud Hanafi, également président de la Commission des affaires économiques et financières du Conseil de la nation, a affirmé que "l'inspection par les membres de la mission de plusieurs entreprises économiques publiques et privées ainsi que de certaines zones des activités dont celle de la wilaya déléguée de Barika a fait sortir que Batna

possède des potentialités faisant d'elle une wilaya centrale à l'avenir prometteur notamment dans le domaine des industries de transformation, céramique et pharmaceutique".

Le même sénateur a ajouté que la mission a été chargée par le président du Conseil de la nation, M. Salah Goudjil de "faire le point sur la situation du développement et de l'investissement, d'inspecter les zones industrielles et d'écouter les préoccupations des investisseurs pour les éléver à la tutelle et enlever les écueils qui entravent la contribution au développement local et la consolidation de l'économie nationale".

Les membres de la mission ont inspecté

les zones des activités d'El Madher et de Barika et les zones industrielles de Batna, Ain Yagout et Djermâa et plusieurs unités productives publiques dont la Laiterie Aurès, une unité publique de production de jus et conserves à Ngao et deux unités privées de céramiques.

A l'unité de distribution de médicaments Est du groupe Saïdal dans la zone industrielle à la cité Kechida de Batna, les membres de la mission ont reçu des explications sur le projet de réalisation d'une usine de production de cristaux d'insuline dont les travaux seront lancés "au mois de juin prochain" et aura une capacité de production de 1.500 kg/an permettant à terme de réduire la facture des importations.

Les deux usines de montage et fabrication de véhicules touristiques et camions actuellement à l'arrêt dans la commune de Djerma ont suscité l'intérêt de la mission qui a promis d'"élaborer en urgence un rapport détaillé sur leurs situations pour le remettre au président du Conseil de la nation en vue de le transmettre aux autorités supérieures du pays et hâter la prise de décision concernant leur relance dans l'intérêt du développement local et de l'économie nationale".

A noter que la Commission a terminé sa mission d'information de trois jours dans la wilaya de Batna par la visite de plusieurs entreprises et directions relevant de son domaine de compétence.

PRODUITS COSMÉTIQUES ET DÉTERGENTS Nécessité de valoriser les matières premières locales (journée d'étude)

Une journée d'étude sur les produits chimiques, notamment les produits cosmétiques, de nettoyage et détergents, a été organisée mardi, à Alger, lors de laquelle l'accent a été mis sur la nécessité de valoriser et d'exploiter les matières premières locales en tant qu'intrants essentiels pour la production de ces produits, en vue de soutenir la valeur ajoutée de cette filière.

Organisée par l'Organisation algérienne de commerce et de l'investissement social (OACIS), en coordination avec l'Université des sciences et de la Technologie Houari Boumediene, cette journée d'étude a vu la participation de représentants du ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, des Douanes algériennes, de l'Agence algérienne de la promotion de l'investissement (AAPD), et des présidents d'entreprises activant dans le domaine des produits cosmétiques et détergents.

Intervenant à l'occasion, le président de l'OACIS, Djaber Bensedira, a souligné l'importance de valoriser les matières premières locales, notamment agricoles et forestières, car représentant entre 40 à 50% des intrants de production des produits cosmétiques et détergents", appelant à la mise en place d'un plan d'action en vue de leur exploitation selon un modèle économique.

Dans ce contexte, monsieur Bensedira a mis en garde contre un marché parallèle dans cette filière, qui a dépassé les 40% du nombre total des opérateurs réels, d'où l'imperatif de prendre des mesures à même de les encourager à adhérer aux secteur officiel, précisant que ce dernier regroupe plus de 5000 opérateurs inscrits au Centre national du registre de commerce (CNRC).

De son côté, le représentant du ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Samir Souci, a fait savoir que plusieurs produits agricoles et forestiers locaux offraient une richesse encore inexploitée, pour la production de produits chimiques et cosmétiques de qualité supé-



riure. M. Souci qui occupe le poste de directeur de l'innovation au niveau de la Holding Algeria Chemical Specialities (ACS), a indiqué que l'industrie chimique pouvait devenir "plus innovante et éco-responsable" à travers l'encouragement de l'utilisation des matières premières locales.

Pour sa part, la responsable à la direction générale de la régulation et de l'organisation des activités du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, Djamilia Berkache, a souligné l'importance des efforts de contrôle de la fabrication et de l'importation des produits cosmétiques et d'hygiène corporelle et ménagère, notamment par l'octroi d'autorisations préalables après l'étude des dossiers des opérateurs.

A cet égard, elle a précisé que l'autorisation préalable constituait une garantie de la conformité des produits aux normes en vigueur, notamment sanitaires afin d'éviter la contrefaçon, rappelant que les produits cosmétiques et ceux d'hygiène corporelle et ménagère étaient

régis par la réglementation et la législation fixant les conditions et les modalités d'exercice de ces activités.

Au terme de la journée d'étude, l'OACIS a présenté une série de recommandations, principalement axées sur "la valorisation des matières premières naturelles locales, notamment les produits forestiers, en adoptant une stratégie de reboisement étudiée en fonction des caractéristiques de chaque région et des besoins de la filière pour renforcer l'industrie cosmétique".

Il s'agit également d'organiser et d'encourager l'apiculture, en tant qu'intrant de cette industrie et d'élargir le champ de fabrication des produits chimiques, notamment ceux les plus demandés, en coordination avec les chercheurs.

Parallèlement à la journée d'étude, une exposition a été organisée avec la participation de 40 exposants représentant différents producteurs de cosmétiques et d'hygiène et des opérateurs dans le domaine de l'emballage et du conditionnement.

PÊCHE

Lancement jeudi de la campagne de pêche au thon rouge (ministre)

Le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques Ahmed Badani a annoncé, mardi à partir de Mostaganem, que le lancement de la campagne nationale de la pêche au thon rouge aura lieu jeudi prochain.

Dans une déclaration à la presse en marge de la visite de travail effectuée dans la wilaya de Mostaganem, le ministre a notamment déclaré: "dans deux jours, nous annoncerons le lancement de la campagne nationale de la pêche au thon rouge, marquée cette année par une augmentation du quota accordé à l'Algérie", qui est passée (l'augmentation) à 40 tonnes, contre 20 tonnes durant l'année dernière.

La campagne, qui vise un volume de 2.046 tonnes, sera marquée par la participation de 34 bateaux spécialisés dans la pêche hauturière (thon au large), a précisé le ministre, ajoutant que "cette augmentation constitue un acquis pour notre pays, qui est connu pour son engagement à réaliser la totalité de son quota de thon rouge".

M. Badani a fait observer, d'autre part, que "l'année écoulée a été marquée par des exportations pour un montant de 27 millions de dollars, dans le cadre des démarches du Gouvernement visant à diversifier les exportations nationales hors hydrocarbures".

Parallèlement, il sera procédé, durant le mois de juillet prochain, à l'ensemencement de 12 barrages, répartis à l'échelle nationale, où la pisciculture est pratiquée par une soixantaine de professionnels de la filière, a ajouté le ministre.

Cette opération, qui sera initiée en coordination avec le ministère de l'Hydraulique et l'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT) permettra de

renouveler la production au niveau de ces ouvrages hydrauliques.

Le ministre a rappelé, dans ce cadre, que l'Algérie s'est hissée, à l'instar des pays méditerranéens et pour la première fois, à la première catégorie du classement CGPM, établi lors de la dernière réunion de cet organisme et du Fonds mondial de l'alimentation et l'agriculture (FAO), sachant que ce classement est basé sur les critères et les engagements dans le domaine de la pêche durable.

Il est à signaler que M. Badani a supervisé les travaux d'une rencontre scientifique abrégée par la salle des conférences de la wilaya, lors de laquelle il a été procédé à la signature de la reconduction de la convention liant, dans le domaine de la recherche scientifique, l'Université "Abdelhamid Ibn Badis" de Mostaganem et le secteur de la Pêche et des Productions halieutiques.

La rencontre a été également marquée par la présentation d'une série de projets scientifiques en cours de concrétisation, à l'instar de celui portant sur le quai artificiel expérimental dans la commune de Stidia et la valorisation des résidus de la crevette comme oligoélément destiné au tilapia rouge et certaines autres espèces aquatiques.

Le programme de la visite du ministre de la Pêche dans la wilaya de Mostaganem comprend également l'inspection du chantier de dragage de sable au niveau du petit port de la commune Sidi Lakhdar, la visite d'une entité industrielle spécialisée dans la fabrication et l'usinage des pièces de recharge destinées aux embarcations de pêche, implantée dans la commune d'El Hassiane.

ALGÉRIE-RÉPUBLIQUE DU CONGO Signature d'un mémorandum d'entente dans le domaine des hydrocarbures

L'Algérie et la République du Congo ont signé, mardi, un mémorandum d'entente dans le secteur des hydrocarbures, portant dynamisation de la coopération bilatérale, notamment à travers l'établissement d'investissements par la Sonatrach au Congo, dans les domaines d'exploration et de services pétroliers, a indiqué un communiqué du ministère.

Le mémorandum a été signé à Brazzaville, par le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab et le ministre congolais des hydrocarbures, Bruno Jean-Richard Itoua, en présence du ministre congolais de la Coopération internationale, de l'ambassadeur d'Algérie auprès de la République du Congo, des Présidents-directeurs généraux (Pdg) de la Sonatrach et de la Sonelgaz, ainsi que de cadres des deux ministères.

Ce mémorandum porte particulièrement sur "les opportunités d'investissement de la compagnie Sonatrach dans le secteur d'exploration du pétrole et du gaz dans la République du Congo, la coopération entre la société Sonatrach et la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC), notamment en matière d'aval pétrolier, ainsi que la possibilité pour la Sonatrach et ses filiales d'intervenir, au Congo, en matière de services pétroliers et de fourniture d'équipements", lit-on dans le communiqué.

Le mémorandum a également, pour objet, le transfert des expertises et expériences dans le développement du secteur du gaz, notamment le Gaz naturel liquéfié (GNL), l'assistance technique en matière des pétrochimies, le développement, la promotion et l'utilisation du Gaz de pétrole liquéfié (GPL), ainsi que dans le domaine de la réduction de l'empreinte carbone dans l'industrie des hydrocarbures.

Le mémorandum porte également sur la coopération, en vue d'élaborer le cadre juridique et réglementaire du secteur des hydrocarbures et ce qui concerne les réformes, la création et l'organisation des instances de régulation et de promotion des activités dans le secteur des hydrocarbures, outre la création d'une base de données nationales, notamment dans le domaine minier des hydrocarbures et l'élaboration des contrats-type d'exploration et d'exploitation du pétrole.

Il s'agit également des domaines liés au contrôle technique en matière d'hygiène, de sécurité et d'environnement des installations pétrolières, en sus des défis liés aux activités d'hydrocarbures dont la prévention, la protection, la surveillance, la réhabilitation et l'enquête sur les accidents industriels, la formation et le développement du capital humain dans tous les métiers liés au secteur des hydrocarbures.

A cette occasion, une feuille de route a également été signée entre le groupe Sonatrach et la SNPC, comportant les grandes lignes des procédures mises en œuvre entre les deux sociétés sur la chaîne de valeur des hydrocarbures et la formation, depuis la signature du mémorandum d'entente entre les deux parties.

La feuille de route vise à jeter les bases d'une coopération "efficace et durable" dans les domaines de l'exploration, du développement, du transport, de la transformation, de la distribution, de l'approvisionnement et de la commercialisation des hydrocarbures, et prévoit l'échange d'expertises et d'expériences, le développement des compétences professionnelles et la formation des employés de la SNPC, ajoute le communiqué.

Une délégation congolaise se rendra "prochainement" en Algérie pour une visite de travail afin de discuter des opportunités de coopération dans le domaine de la gestion de prospection des hydrocarbures et du cadre juridique et réglementaire régissant ces activités.

M. Arkab est en visite en République du Congo du 20 au 22 mai, dans le cadre des efforts visant à "promouvoir les relations de coopération économique au niveau des relations politiques privilégiées".

AGENCE NATIONALE DE GESTION DU MICRO-CRÉDIT Le Salon des Micro-activités du 23 au 25 mai à Alger

L'Agence nationale de gestion du micro-crédit (ANGEM), organise du 23 au 25 mai à Alger, le Salon des micro-activités, a indiqué mardi un communiqué de l'Agence. Le Salon organisé à l'hôtel "les Sables d'or" à Zéralda (Alger), sous le thème "le micro-crédit, un mécanisme de création de l'activité économique", verra la participation de 20 bénéficiaires du dispositif du micro-crédit, selon le communiqué.

Cette manifestation vise à mettre en avant les expériences des entrepreneurs, qui ont bénéficié du dispositif du micro-crédit, en matière de création d'activités économiques et de postes d'emploi, et à les aider dans la commercialisation et la promotion de leurs produits, ainsi qu'à faire connaître les prestations financières et non-financières fournies par l'Agence.

Deux panels seront organisés en marge du Salon, pour débattre de deux principaux sujets, à savoir, le rôle de la technologie numérique et moderne dans le développement et la pérennisation des micro-activités, et sur la micro-activité en tant que moteur de l'économie locale.

En outre, des portes ouvertes seront organisées pour faire connaître les prestations fournies par l'ANGEM, et pour honorer, au terme du Salon, les entrepreneurs distingués, le meilleur exposant et le meilleur produit, selon la même source. Ce Salon s'inscrit dans le cadre des prestations non-financières fournies par l'ANGEM aux bénéficiaires du micro-crédit, pour présenter leurs services et produits issus de leurs micro-activités, dans les domaines de l'artisanat, de l'agriculture et de la petite industrie, note le communiqué.

APS

PÉTROLE

Le Brent clôture à 82,88 dollars

Les prix du pétrole se sont repliés mardi, les investisseurs s'accommodant du risque géopolitique tandis que l'administration américaine a pris l'initiative de tenter de faire baisser les prix de l'essence avant la saison des déplacements estivaux en libérant un volume de réserves d'essence sur le marché.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juillet a cédé 0,99% à 82,88 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI) pour livraison en juin, dont c'est le dernier jour de cotation, a perdu 0,67% à 79,26 dollars. Le département américain de l'Energie a an-

noncé qu'il mettait en vente un million de barils d'essence issus de ses réserves conservées dans le nord-est, une initiative "stratégiquement choisie pour maximiser l'impact sur les prix à la baisse au moment où les Américains prennent le volant", indique un communiqué du gouvernement.



MARCHÉS BOURSIERS

Les Bourses européennes consolident

Les Bourses européennes ont fait une pause, mardi, sur un marché calme en manque d'indicateurs, tandis que Wall Street s'est extrait du marasme pour signer de nouveaux records.

En Europe, la Bourse de Paris a lâché 0,67%, Francfort 0,22% et Londres

0,09%. A New York, le Dow Jones a grignoté 0,17%. L'indice Nasdaq et l'indice élargi S&P 500 ont respectivement pris 0,22% et 0,25%, pour établir chacun un nouveau sommet historique.

Les plus grosses pondérations du Dow Jones, UnitedHealth et Goldman Sachs (16% de l'indice au total), ont

brillé, de même que les capitalisations technologiques géantes côté Nasdaq. Pour Jack Ablin, de Cressey Capital, ce regain d'euphorie va être mis à l'épreuve des résultats de la superstar de l'IA, le concepteur de semi-conducteurs Nvidia, attendus mercredi après Bourse.

Les Bourses chinoises ouvrent à l'équilibre

Les Bourses chinoises ont ouvert mercredi sans direction fixe à l'ouverture, les investisseurs préférant rester prudents en attendant l'annonce attendue dans la journée des résultats du géant américain des semi-conducteurs, Nvidia.

Dans les premiers échanges à Hong Kong, l'indice Hang

Seng était quasi à l'équilibre (+ 4,65 points) à 19.225,26 points. De son côté, l'indice composite de la Bourse de Shanghai était stable, en baisse infime de 0,78 points à 3.457,19 points, tandis que la place de Shenzhen abandonnait 0,06% à 1.779,39 points.

La Bourse de Tokyo sur ses gardes avant les résultats de l'américain Nvidia

La Bourse de Tokyo reculait mercredi dans la matinée, lestée en particulier par le secteur des semi-conducteurs alors que les investisseurs préféraient rester prudent en attendant les résultats du géant du secteur, l'américain Nvidia. L'indice vedette Nikkei perdait 0,7% à 38.674,74 points et l'indice élargi Topix lâchait 0,44% à 2.747,45 points vers 09H40 GMT. "Les actions ja-

ponaises liées aux semi-conducteurs utilisent les résultats de Nvidia comme un indicateur", a commenté Ryuta Otusaka de Toyo Securities, cité par l'agence Bloomberg. "Après les résultats de Nvidia, la volatilité du marché est susceptible d'augmenter, ce qui rend difficile d'investir aujourd'hui."

Le dollar était stable à 156,18 yens vers 09H45 GMT contre 156,17 yens mardi à 21H00 GMT. L'euro s'appreciait

par rapport à la monnaie japonaise, à 169,60 yens contre 169,50 yens la veille. La devise européenne était quasi stable face au billet vert, à raison d'un euro pour 1,0860 dollar contre 1,0854 dollar mardi à 21H00 GMT. Les prix du pétrole reculaient en Asie: vers 09H40 GMT, le baril de WTI américain perdait 0,61% à 78,18 dollars et le baril de Brent de la mer du Nord cédait 0,51% à 82,46 dollars.

BRÉSIL

Suppression des taxes d'importation sur le riz après les inondations

Le Brésil a supprimé temporairement les taxes d'importation sur trois variétés de riz pour éviter une hausse des prix de cet aliment incontournable de l'assiette des Brésiliens, dont la production a été affectée par les terribles inondations dans le sud du pays.

Cette mesure est entrée en vigueur mardi, et jusqu'au 31 décembre, selon une publication du Journal officiel brésilien. L'Etat brésilien du Rio Grande do Sul, touché par des inondations historiques ces dernières semaines, produit à lui seul près de 70% du riz récolté

dans le pays. "En réduisant les taxes (d'importation) à zéro, nous visons à pallier tout problème d'approvisionnement et à éviter l'augmentation du prix (du riz) au Brésil, en raison de réduction de l'offre", a expliqué dans un communiqué le vice-président Geraldo Alckmin, qui est également ministre du Développement, de l'Industrie et du Commerce.

Jusqu'à présent, seuls les pays du Mercosur - marché commun qui comprend, en plus du Brésil, l'Argentine, l'Uruguay, le Paraguay, et l'Uruguay - bénéficiaient de

l'exemption de taxes d'importation.

Le ministre brésilien de l'Agriculture, Carlos Favaro, a dénoncé lors d'un entretien au site d'informations G1 une hausse "spéculatrice" d'environ 30% des tarifs du riz offerts pas les autres pays du Mercosur.

La mesure permet donc au Brésil de s'approvisionner à moindre coût dans d'autres pays. "Nous voulons montrer au Mercosur que, s'ils veulent spéculer, nous irons chercher (le riz) ailleurs", a déclaré M. Favaro.

Le gouvernement a indiqué que le Brésil pourrait

notamment s'approvisionner en Thaïlande, provenance de 18,2% des importations de riz jusqu'au mois d'avril. Face aux préoccupations des agriculteurs locaux, M. Favaro a garanti que le riz importé n'allait pas "entrer en concurrence" avec la production locale.

Les associations qui représentent les producteurs de riz dans le Rio Grande do Sul assurent qu'il n'y a "pas de risque d'approvisionnement", étant donné que les récoltes avaient été effectuées avant les inondations "dans 84% des zones de plantation" de la région.

FORUM ARABE DES RÉGULATEURS ÉLECTRICITÉ

Appel à la création d'un marché arabe pour l'électricité (Atelier)

Les participants à un workshop sur "le rôle des organismes de régulation dans la réalisation de la transition énergétique dans la région arabe" ont souligné, mardi à Alger, l'importance d'intensifier les efforts en vue de la création d'un "marché arabe pour l'électricité".

Les participants à l'atelier, organisé en partenariat entre la Commission nationale de régulation de l'électricité et du gaz (CREG) et le Forum arabe des régulateurs électriques, ont appelé au renforcement du raccordement électrique arabe et à le regrouper en un seul marché, afin d'assurer la sécurité énergétique dans la région et la poursuite et le renforcement de la production, notamment en matière d'énergies renouvelables. Les intervenants

arabes ont salué l'expérience algérienne en matière de transition énergétique, considérant que la stratégie élaborée par le secteur de l'énergie en Algérie jusqu'en 2050, permettra le parachèvement des plans établis dans les délais impartis. "L'Algérie a réalisé un taux important en matière de production des énergies renouvelables, ce qui lui permet de s'ériger en destination appropriée pour l'accompagnement scientifique du développement du système énergétique dans plusieurs pays arabes mais aussi en plateforme à même de promouvoir la utilisation du gaz arabe dans la production de l'énergie électrique" ont soutenu les participants.

La présidente de la commission de régulation de l'électricité (CREG),

Wassila Betata Atimene, a précisé que l'Algérie œuvrait à s'adapter au contexte international et à répondre à la demande croissante sur l'électricité, à travers la mise en œuvre d'une politique volontaire visant à protéger l'environnement et réaliser le développement durable.

"Aucune augmentation n'est planifiée à l'heure actuelle concernant les prix de l'électricité, et ce en préservation du pouvoir d'achat des citoyens", a rassuré la même responsable.

Concernant les recours, elle a indiqué que la Direction des consommateurs se chargeait des contentieux parvenant à la Commission à travers le portail électronique, après l'examen des recours qui sont principalement liés à la fac-

ture et au raccordement. Pour sa part, l'expertise en planification énergétique auprès de la Commission, Salima Merabet a évoqué la stratégie nationale relative au mix énergétique, les besoins du marché national et le programme de développement de l'hydrogène vert à l'horizon 2050. Elle a expliqué que les données disponibles sur la transition énergétique et son rôle dans la satisfaction des besoins énergétiques nationaux et la réduction des gaz à effet de serre à l'horizon 2050 seront mises à jour l'année prochaine, ce qui permettra de prévoir comment répondre aux besoins énergétiques à travers la production. La rencontre a connu la participation des cadres dirigeants de la CREG ainsi que des représentants et

des membres de l'AERF à savoir du Soudan, de l'Egypte, de la Jordanie, du Liban, du Qatar, de l'Irak, de la Somalie et de la Mauritanie, cette dernière ayant officiellement rejoint le forum hier lundi.

Cet atelier a été organisé dans le cadre de la 10e réunion du conseil d'administration et de la 2e Assemblée générale de l'AERF tenue lundi à Alger. L'AERF se veut une passerelle dans la région arabe pour promouvoir la coopération régionale et l'échange des connaissances et d'expertises entre les Etats membres afin de développer les capacités techniques et de recherche liées à la régulation de l'électricité et aux énergies renouvelables pour relever les défis communs.

APS

ROYAUME-UNI

L'économie rebondit "plus vite que prévu", selon le FMI

Le Fonds monétaire international (FMI) a amélioré mardi ses prévisions pour l'économie britannique, qui rebondit "plus vite que prévu", mais l'institution alerte sur des "choix difficiles" à l'horizon pour stabiliser la dette publique.

Avec une reprise de la croissance plus rapide que prévu, l'économie britannique se dirige vers un atterrissage en douceur, après une légère récession technique en 2023", a indiqué le FMI dans un rapport.

Le produit intérieur brut (PIB) du Royaume-Uni est désormais attendu en progression de 0,7% pour l'ensemble de 2024, en amélioration par rapport à une hausse estimée de 0,5% dans ses projections publiées en avril.

Selon des données britanniques officielles publiées début mai, le pays a connu une progression du PIB de 0,6% sur les trois premiers mois de l'année.

Après avoir atteint un pic à plus de 11% fin 2022, l'inflation au Royaume-Uni "a diminué plus rapidement que prévu l'année dernière et devrait revenir durablement début 2025" à l'objectif de 2% visé par la Banque d'Angleterre, a poursuivi le FMI.

L'institution prévoit que le PIB progressera de 1,5% en 2025, à mesure que la réduction de l'inflation soutiendra le pouvoir d'achat et que les conditions financières s'assoupliront.

Le ministre des Finances Jeremy Hunt a salué mardi un rapport qui "montre clairement (...) que l'économie britannique a franchi un cap".

Pour autant, "des choix difficiles devront être faits à moyen terme pour stabiliser la dette publique, compte tenu des pressions importantes sur les services publics et des besoins d'investissement critiques", a prévenu le FMI.

TOURISME

Au premier trimestre 2024, le tourisme international atteint 97% des niveaux d'avant la pandémie

Les arrivées de touristes internationaux ont atteint 97% des niveaux pré-pandémiques au premier trimestre 2024, les projections indiquant que les chiffres devraient dépasser ceux de 2019 sur le reste de l'année, a rapporté mardi l'ONU Tourisme.

Le rapport de l'organisation basée à Madrid montre que 283 millions de touristes ont effectué des voyages internationaux entre janvier et mars, soit une augmentation d'environ 20% par rapport à la même période en 2023. L'ONU Tourisme prévoit une "reprise complète du tourisme international" pour le reste de l'année, "avec une croissance des arrivées de 2% par rapport aux niveaux de 2019".

Les arrivées internationales dans la région Asie et Pacifique ont connu une hausse significative, passant de 63% des niveaux de 2019 au premier trimestre 2023 à 82% au cours de la même période de cette année.

Une forte croissance a également été observée au Moyen-Orient, où le tourisme international a augmenté de 36% par rapport aux niveaux d'avant la pandémie, tandis que l'Europe a accueilli 120 millions de touristes internationaux, ce qui représente également une augmentation de 1% par rapport à 2019.

L'Afrique a connu une augmentation de 5% au premier trimestre de cette année par rapport à la même période en 2023, tandis que le tourisme international dans les Amériques a atteint 99% de ses niveaux de 2019.

Se félicitant de ces résultats, le secrétaire général de l'ONU Tourisme, Zurab Pololikashvili, a souligné leur impact positif sur les économies locales.

IN-SALAH

Vers la valorisation de la source thermale "Tamezguida" à Foggaret-Ezzaouia (wilaya)

Des démarches sont entreprises pour valoriser la source thermale "Tamezguida" dans la commune de Foggaret-Ezzaouia, wilaya d'In-Salah, dans le cadre des efforts de promotion des potentialités touristiques que recèle la région, ont indiqué mardi les services de la wilaya.

Les autorités locales entendent par ces démarches exploiter cette source, localisée à 140 km nord du chef-lieu de la wilaya, et la mettre à la disposition des promoteurs touristiques dans le but de mettre à profit ce site à la satisfaction des visiteurs, diversifier les revenus de la commune et répondre aux préoccupations de la population de Foggaret-Ezzaouia, a indiqué la même source.

Lors d'une récente visite dans ce site, le wali d'In-Salah, Abdelkader Bendjima, a instruit les responsables de cette commune de prendre en charge cette future station thermale et sa réhabilitation pour répondre aux exigences des visiteurs de la région et hors-wilaya ralliant cette source pour des fins curatives. Cette source naturelle demeure en quête de potentiel investissement à même d'en faire une valeur économique ajoutée pour cette commune et susceptible

de servir de levier de développement local, à travers l'exploitation des diverses potentialités naturelles dont jouit la région, a soutenu le chef de l'exécutif de la wilaya.

Dans ce cadre, le wali a invité les opérateurs à conquérir le secteur du tourisme par la réalisation d'autres projets d'accompagnement pour diversifier les atouts de développement de cette nouvelle wilaya.

Dans l'optique de conférer plus d'attractivité à cette future station, le même responsable a, à ce titre, fait part de la projection des opérations d'ouverture des accès à ce site, dont la réalisation d'une longue de 90 kilomètres reliant le chef-lieu de la commune de Foggaret-Ezzaouia à cette source, l'équipement de la région en moyens de communication, encourager les projets d'investissement, à la faveur des facilités administratives, et im-

puler par conséquent la cadence de développement local. Le projet de la route reliant le Sud-est avec le Sud-Ouest, via la région de la source thermale "Tamezguida" constitue un axe socio-économique prometteur auquel sont fondés de larges perspectives, a souligné le même responsable, avant d'affirmer que la wilaya s'emploie à inscrire ce projet pour booster le développement dans la région. Cette tournée dans la région traduit l'intérêt qu'accordent les autorités locales à la valorisation de cette source thermale, après avoir avalisé l'ouverture de circuits touristique de "Hassil-Gouria" et "Tilehgamine", Sud-est d'In-Salah. Découverte durant les années cinquante du dernier siècle, cette source thermale draine de plus en plus de visiteurs de la région et d'autres wilayas aux fins curatives de diverses pathologies.

TIARET

Lancement du projet d'approvisionnement de la ville de Tiaret en eau potable à partir du bassin "Chott Chergui"

Les travaux de réalisation du projet d'approvisionnement de la ville de Tiaret en eau potable, à partir du bassin hydrographique "Chott Chergui" sur une distance de 45 km ont été lancés, a-t-on appris mardi du directeur des Ressources en eau de la wilaya, Khatir Mahmoudi.

M. Mahmoudi a indiqué que ce projet, qui sera prêt en juillet prochain, sera réalisé par quatre entreprises sous forme de lots, en plus d'un réservoir d'une capacité de 1.000 mètres cubes. Le projet, inscrit dans le cadre du programme sectoriel,

au titre de l'année en cours et dont le coût est estimé à 699 millions DA, permettra d'assurer une disponibilité quotidienne d'un volume de 10.000 mètres cubes d'eau au niveau du chef-lieu de wilaya et compensera 40 pour cent de l'eau fournie au chef-lieu de la wilaya par le barrage de "Bekhadda", qui connaît un tarissement de ses eaux en raison de la sécheresse, a fait observer le même responsable.

A noter que le bassin souterrain "Chott Chergui", situé entre les communes de Sidi Ab-

derrahmane (Tiaret) et Aïn Sokhna (Saida), à travers ses cinq puits, alimente en eau six villes de l'Ouest de la wilaya de Tiaret via un canal de 75 km de long, qui atteint actuellement les limites de la commune de Frenda, d'où sera lancé le nouveau projet, a ajouté M. Mahmoudi.

La ville de Tiaret connaît, depuis des mois, un déficit en matière de disponibilité de cette source vitale en raison de la sécheresse que vit la région, ce qui a engendré une baisse progressive du volume d'eau qu'offre le barrage de "Bekhadda", estimée à 17.000 litres par jour, en plus du tarissement des sources du bassin de Mina, qui a contraint les autorités compétentes à recourir à la mobilisation des eaux de puits profonds dans chacun des points suivants, à savoir les nappes de Tousnina et de Sidi Ouadah.

Une étude a été lancée, récemment, pour procéder au transfert des eaux du bassin

d'Oued Touil, dans la commune de Zmalat Emir Abdelkader,

sur une distance de 100 km, a-t-on affirmé de même source.

BEJAIA

Le projet d'extension de l'aérogare réceptionnée

Le projet d'extension de l'aérogare de Bejaia "Abane Ramdane-Soummam", a été réceptionné mardi en présence du ministre des Transports, Mohamed El-Habib Zahana. Inaugurée par le ministre, la partie de l agrandissement de l'aérogare de Bejaia a augmenté ses capacités d'accueil, et lui permet désormais des prestations et des services plus élevés à ses passagers grâce à de nouveaux équipements plus adaptés au terme de sécurité que de confort, selon les explications fournies sur place.

L'infrastructure globale qui traitait quelque 300.000 passagers, en réseau domestique et à l'international, va pouvoir envisager un achalandage plus important, notamment à l'international, à la faveur de

l'amélioration de son aire d'enregistrement et des points de contrôle ainsi que de la zone des douanes et de son système de traitement des bagages. M. Zahana qui s'est fortement intéressé au système de gestion numérisée adopté et aux plateformes développées à ce titre, insiste sur les performances à atteindre pour faire de cet aéroport un "modèle" à tout point de vue.

Par ailleurs, le ministre s'est enquis lors de sa visite, de la gestion du port de Bejaia, de son évolution et des efforts qui restent à fournir pour en faire un équipement exemplaire.

Il a souligné que les temps d'attente en rade ou à quai des navires, le transbordement des conteneurs de la plateforme vers

l'extérieur, "restent à parfaire", invitant tous les acteurs locaux, notamment les opérateurs économiques, l'entreprise du port et les douanes, à se "décloisonner" et à "fédérer leurs énergies pour plus de performances".

M. Zahana a, néanmoins, salué les progrès réalisés en terme de numérisation de la gestion du port. Le ministre a également inspecté des structures relevant de son département, notamment la gare maritime, le terminal à conteneur, relevant du port de Bejaia, l'Inspection régionale des douanes, et le Centre de formation de BMT (Bejaia Méditerranéen terminal) qui assure des formations d'excellence dans les domaines de gestion maritime.

GHARDAÏA

Appel à une campagne de sensibilisation préventive contre la triche durant les examens du BAC et BEM (Rencontre)

Les participants à une journée d'étude portant sur "la lutte contre la triche et la fraude lors des examens de fin de cycle moyen et secondaire" ont préconisé, mardi à Ghardaïa, l'organisation d'une campagne préventive de sensibilisation tous azimuts contre la triche durant ces examens".

Les intervenants à cette journée d'étude organisée par la Cour de justice de Ghardaïa en collaboration avec la direction locale de l'Education nationale, ont plaidé pour la mise en place d'une stratégie nationale de lutte contre les pratiques frauduleuses utilisées par les tricheurs durant la période des examens de fin de cycle moyen et secondaire en

diapason avec les moyens utilisés de plus en plus sophistiqués et qui échapperait à la vigilance du surveillant.

Saluant les efforts déployés par les autorités publiques, les services sécuritaires et les médias en vue d'assurer le déroulement de ces examens dans les meilleures conditions, les participants à cette rencontre ont appelé à intensifier des campagnes de sensibilisation dans les établissements scolaires, les mosquées, les radios locales et les réseaux sociaux ainsi qu'au sein des familles sur la triche et la fraude dans les examens.

Dans cette optique, le procureur général adjoint, Ahmed Kadari a mis en accent l'ampleur de ce fléau dans les différents cen-

tre d'examens, rappelant que durant l'année écoulée, plus d'une vingtaine de cas de tricherie a été enregistré et statué auprès des tribunaux affiliés à la Cour de justice de Ghardaïa. Cette rencontre transmise par le système de vidéo-conférence à travers les tribunaux affiliés à la Cour de Ghardaïa, s'est tenue en présence des autorités locales avec la participation des représentants des différents corps de sécurité, des magistrats, des responsables de l'Education nationale, des universitaires, des Imams et des représentants des associations des parents d'élèves, de l'organe national de prévention et de lutte contre les infractions liées aux TIC.

tres d'examens, rappelant que durant l'année écoulée, plus d'une vingtaine de cas de tricherie a été enregistré et statué auprès des tribunaux affiliés à la Cour de justice de Ghardaïa. Cette rencontre transmise par le système de vidéo-conférence à travers les tribunaux affiliés à la Cour de Ghardaïa, s'est tenue en présence des autorités locales avec la participation des représentants des différents corps de sécurité, des magistrats, des responsables de l'Education nationale, des universitaires, des Imams et des représentants des associations des parents d'élèves, de l'organe national de prévention et de lutte contre les infractions liées aux TIC.

SKIKDA

Saisie de 8.640 capsules psychotropes

La brigade mobile de la police judiciaire de la sûreté de wilaya de Skikda a saisi 8.640 capsules psychotropes et arrêté trois suspects, apprend-on mardi de la cellule de communication de ce corps de sécurité.

La même source a précisé qu'à la suite d'investigations de terrain et la surveillance des activités suspectes de deux personnes écoutant des psychotropes en utilisant un véhicule, la brigade a réussi à les arrêter au niveau d'un barrage de contrôle dressé par ses éléments dans un quartier de la commune de Hamadi Krouma (Sud de Skikda) et à saisir à bord du véhicule 8.640 capsules psychotropes.

La quantité de psychotropes a été découverte après une fouille minutieuse dans la malle du véhicule où elle était soigneusement cachée, selon la même source. La suite de l'enquête en coordination avec le parquet compétent du tribunal de Skikda a conduit à l'identification d'un autre suspect arrêté dans une des wilayas de l'Est au terme des procédures légales a-t-on détaillé.

Au terme de l'enquête, un dossier pénal pour "contrebande de produits pharmaceutiques d'origine étrangère hautement dangereux pour la santé publique, exercice illégal de profession de la santé par utilisation d'un moyen de transport" a été établi contre les mis en cause qui ont été placés sous mandat de dépôt par le parquet compétent près le tribunal de Skikda a-t-on conclu.

ALGER

Arrestation de deux individus pour trafic de psychotropes

Les éléments de la Gendarmerie nationale (GN) ont arrêté deux (2) individus s'adonnant au trafic de psychotropes dans la commune de Dar El Beida (Alger), avec la saisie de 1.640 comprimés psychotropes volés d'une usine de médicaments, a indiqué mardi un communiqué de ce corps de sécurité.

"Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée sous toutes ses formes et la préservation de l'ordre et de la sécurité publics, les éléments de la Brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Dar El Beida ont arrêté deux individus s'adonnant au trafic de psychotropes au niveau de la commune de Dar El Beida et des communes l'avoisinant", a précisé la même source. L'opération a été menée suite à l'exploitation d'informations parvenues via un appel téléphonique sur le numéro vert 1055 de la GN, faisant état d'un individu qui détient une quantité de comprimés psychotropes stockée dans son domicile, suite à quoi, un plan sécuritaire bien ficelé a été mis en place pour l'arrêter, selon le communiqué.

Après avoir établi que ces comprimés psychotropes ont été volés d'une usine de médicaments par un élément qui y travaillait, il a été procédé à l'arrestation des deux individus et à la saisie de 1.640 comprimés psychotropes et une somme d'argent estimée à 318.000 DA, outre deux véhicules.

"Après parachèvement des procédures légales, les individus arrêtés seront déférés devant les juridictions compétentes pour détentio

n de comprimés psychotropes à des fins de vente illégale", a conclu le communiqué.

APS

BRÉSIL**Le bilan des intempéries prolongées dans le sud s'élève à 161 morts**

La découverte de quatre nouveaux corps au cours des dernières heures a porté le nombre de morts des intempéries prolongées dans l'Etat brésilien du Rio Grande do Sul (sud) à 161, a annoncé mardi la Défense civile.

Des précipitations record ont dévasté l'Etat depuis le 29 avril, provoquant des inondations et des coulées de boue meurtrières dans 464 villes et affectant plus de 2,2 millions d'habitants dans les zones urbaines et rurales, y compris la capitale de l'Etat, Porto Alegre.

L'aéroport international de Porto Alegre ayant été fermé pour une durée indéterminée, le gouvernement fédéral a autorisé l'utilisation de la base aérienne de Canoas pour les vols commerciaux. Le bilan risque de s'alourdir dans les jours à venir, car 85 personnes sont tou-

jours portées disparues et 806 ont été blessées, selon l'agence.

Les forces de sécurité et les premiers intervenants ont secouru quelque 82.666 survivants dans l'Etat le plus méridional du Brésil, une puissance agricole limitrophe de l'Argentine et de l'Uruguay.

ORGANISATION INTERNATIONALE POUR LES MIGRATIONS**80.000 migrants illégaux volontairement rapatriés de Libye depuis 2015**

L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a rapporté mardi que 80.000 migrants illégaux avaient été volontairement rapatriés de Libye vers leur pays d'origine depuis 2015, avec le soutien du Programme d'aide au retour humanitaire volontaire (VHR) de l'OIM en Libye.

"L'OIM en Libye a aidé

80.000 migrants à rentrer chez eux volontairement et en toute sécurité depuis 2015 dans le cadre de son programme de retour humanitaire volontaire (VHR), qui continue d'être une bouée de sauvetage humanitaire pour les migrants bloqués en provenance de 49 pays différents d'Afrique et d'Asie, leur offrant un moyen sûr et digne

de rentrer chez eux et de reconstruire leur vie", a déclaré l'OIM dans un communiqué sur sa page Facebook.

Parmi les migrants rapatriés figurent 2.733 victimes de la traite des êtres humains, 843 enfants non accompagnés ou séparés de leur famille et 5.144 migrants ayant des besoins médicaux, indique le communiqué.

Les migrants rapatriés reçoivent une aide à l'accueil après leur arrivée dans les pays de retour ainsi qu'un soutien complet à la réintégration grâce à des programmes individuels d'aide à la réintroduction, comprenant un soutien économique, social et psychosocial, ajoute le communiqué.

ETATS-UNIS**Tornade meurtrière dans l'Iowa**

Une "tornade dévastatrice" a frappé une ville de l'Etat américain de l'Iowa mardi, faisant des morts et des blessés, a annoncé la police, sans fournir de décompte des victimes. Cette énorme tempête a "dévasté une bonne partie de" Greenfield, une ville d'environ 2.000 habitants située à 70 km au sud-ouest de Des Moines, la capitale de l'Etat, a déclaré le sergent Alex Dinkla, de la patrouille de l'Etat de l'Iowa, lors d'une conférence de presse.

"Plus tôt dans la journée, la ville de

Greenfield a été frappée par une tornade dévastatrice. Les services d'urgence locaux, du comté et de l'Etat ont rapidement lancé des opérations de recherche et de sauvetage après le passage de cette tornade dans la région", a déclaré le sergent Dinkla.

"Malheureusement, nous pouvons confirmer que cette tornade a fait des morts et des blessés parmi les habitants de la région de Greenfield", a-t-il ajouté. Il n'a pas indiqué le nombre de morts, mais a précisé qu'une douzaine de per-

sonnes avaient été transportées à l'hôpital. Après avoir effectué des recherches dans la zone, "nous pensons que tout le monde a été retrouvé", a-t-il déclaré. Des images publiées sur le site internet du Des Moines Register montrent des scènes de dévastation à Greenfield: de nombreuses maisons rasées, des arbres déracinés et des voitures renversées. La ville sera soumise à un couvre-feu de 22 heures à 7 heures mercredi, a indiqué M. Dinkla, ajoutant que le couvre-feu devrait "durer un certain temps".

VAGUE DE CHALEUR AU PAKISTAN
Plus de 1.000 refuges créés

Plus de 1.000 refuges ont été mis en place dans la province de Sindh, dans le sud du Pakistan, en prévision d'une vague de chaleur, ont déclaré mardi les autorités. Les températures devraient atteindre 50 degrés Celsius dans certaines parties de la province rurale du Sindh, selon le département météorologique du Pakistan. "Ces refuges ont été mis en place pour appuyer de l'aide aux personnes affectées et pour aider à réduire

les cas d'insolation et d'autres symptômes liés à la chaleur", a déclaré à l'AFP Ajay Kumar, directeur adjoint de l'Autorité provinciale de gestion des catastrophes (PDMA). "Ils sont également équipés de lieux de repos, d'eau et de glucosé à distribuer aux personnes qui en ont besoin", a-t-il ajouté. La vague de chaleur doit affecter une grande partie du pays et s'intensifier au cours de la semaine prochaine. Au Pakistan, les fortes

chaleurs s'accompagnent souvent d'un déficit d'approvisionnement en électricité, certaines régions subissant jusqu'à 15 heures de délestagement par jour, selon les médias locaux. Le Pakistan est de plus en plus vulnérable aux phénomènes météorologiques extrêmes, que les scientifiques associent au changement climatique. Les écoles de la province ont déjà rapporté les examens annuels prévus cette semaine, y compris dans la mégapole portuaire de Karachi, qui compte plus de 20 millions d'habitants. "Les femmes qui passent le plus clair de leur temps à la cuisine et dans les champs dans les zones rurales, sont les plus durement touchées", a fait valoir le météorologue en chef de la PDMA, Sardar Sarfaraz. La vague de chaleur soulève également des inquiétudes quant à la survie du bétail, a ajouté M. Kumar.

Le changement climatique menace un tiers (33%) des écosystèmes de mangroves évalués, en raison de la montée des eaux. Selon les estimations, au rythme actuel, 25% de la superficie mondiale des mangroves devrait être submergée dans les 50 prochaines années, indique l'UICN.

Les régions côtières de l'Atlantique Nord-Ouest, du nord de l'océan Indien, de la mer Rouge, de la mer de Chine méridionale et du golfe d'Aden devraient être particulièrement touchées.

"Les écosystèmes de mangrove sont exceptionnels pour leur capacité à fournir des services essentiels aux populations, notamment la réduction des risques de catastrophes côtières, le stockage et la séquestration du carbone et le soutien à la pêche", a souligné Angela Andrade, présidente de la Commission mondiale de gestion des écosystèmes à l'UICN.

"Leur disparition risque d'être désastreuse pour la nature et les populations du monde entier. C'est pourquoi cette évaluation est si importante", a-t-elle averti.

L'évaluation montre que le maintien des mangroves est essentiel pour atténuer les effets du changement climatique, des écosystèmes sains pouvant mieux faire face à l'élévation du niveau de la mer et offrant une protection à l'intérieur des terres contre les effets des ouragans, typhons et cyclones.

En l'absence d'amélioration significative d'ici 2050, le changement climatique et l'élévation du niveau de la mer entraîneront en revanche la perte de 1,8 milliard de tonnes de carbone stocké dans les mangroves.

Les mangroves stockent actuellement près de 11 milliards de tonnes de carbone, soit près de trois fois la quantité de carbone stockée par des forêts tropicales de même taille.

Maintenir une bonne circulation des sédiments et permettre aux mangroves de s'étendre à l'intérieur des terres les aideront à faire face à l'élévation du niveau de la mer, recommande l'organisation. L'UICN appelle aussi à restaurer les mangroves qui ont déjà disparu.

ENVIRONNEMENT**La moitié des écosystèmes de mangrove risquent de s'effondrer, selon une étude**

La moitié des écosystèmes de mangrove dans le monde risquent de s'effondrer, menacés notamment par le changement climatique, la déforestation ou la pollution, selon une étude publiée mercredi.

L'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), connue pour ses listes rouges d'espèces menacées, a pour la première fois fait un état des lieux des mangroves dans le monde, en évaluant 36 différentes zones.

"La première évaluation mondiale des écosystèmes de mangrove fournit des orientations essentielles qui soulignent le besoin urgent d'une conservation coordonnée des mangroves", a indiqué Grethel Aguilar, directrice générale de l'UICN, dans un communiqué.

Les mangroves, cet ensemble de végétation se développant à l'interface entre terre et mer, sont "des habitats cruciaux pour des millions de personnes appartenant à des communautés vulnérables dans le monde entier", a-t-elle ajouté.

Publiée à l'occasion de la Journée internationale de la biodiversité, l'étude montre que "50 % des écosystèmes de mangrove évalués sont menacés d'effondrement". Cela représente environ 50 % de la superficie mondiale des mangroves.

Environ 20 % d'entre eux sont classés "comme étant en danger ou en danger critique d'extinction", et sont donc gravement menacés d'affondrement.

Plusieurs menaces pèsent sur les mangroves: la déforestation, le développement, la pollution et la construction de barrages. Mais le risque pour ces écosystèmes augmente en raison de l'élévation du niveau de la mer et de la fréquence accrue des tempêtes violentes associées au changement climatique.

Environ 15 % des côtes dans le monde sont couvertes de mangroves, soit environ 150.000 km², et elles se situent principalement le long des côtes tropicales, subtropicales et sur certaines côtes tempérées chaudes du monde, selon l'UICN.

Le changement climatique menace un tiers (33%) des écosystèmes de mangroves évalués, en raison de la montée des eaux.

Selon les estimations, au rythme actuel, 25% de la superficie mondiale des mangroves devrait être submergée dans les 50 prochaines années, indique l'UICN.

Les régions côtières de l'Atlantique Nord-Ouest, du nord de l'océan Indien, de la mer Rouge, de la mer de Chine méridionale et du golfe d'Aden devraient être particulièrement touchées.

"Les écosystèmes de mangrove sont exceptionnels pour leur capacité à fournir des services essentiels aux populations, notamment la réduction des risques de catastrophes côtières, le stockage et la séquestration du carbone et le soutien à la pêche", a souligné Angela Andrade, présidente de la Commission mondiale de gestion des écosystèmes à l'UICN.

"Leur disparition risque d'être désastreuse pour la nature et les populations du monde entier. C'est pourquoi cette évaluation est si importante", a-t-elle averti.

L'évaluation montre que le maintien des mangroves est essentiel pour atténuer les effets du changement climatique, des écosystèmes sains pouvant mieux faire face à l'élévation du niveau de la mer et offrant une protection à l'intérieur des terres contre les effets des ouragans, typhons et cyclones.

En l'absence d'amélioration significative d'ici 2050, le changement climatique et l'élévation du niveau de la mer entraîneront en revanche la perte de 1,8 milliard de tonnes de carbone stocké dans les mangroves.

Les mangroves stockent actuellement près de 11 milliards de tonnes de carbone, soit près de trois fois la quantité de carbone stockée par des forêts tropicales de même taille.

Maintenir une bonne circulation des sédiments et permettre aux mangroves de s'étendre à l'intérieur des terres les aideront à faire face à l'élévation du niveau de la mer, recommande l'organisation. L'UICN appelle aussi à restaurer les mangroves qui ont déjà disparu.

CLIMAT**Le tribunal maritime de l'ONU tranche en faveur d'un collectif d'Etats insulaires**

Le tribunal international du droit de la Mer a tranché mardi en faveur d'un collectif de petits pays insulaires qui lui demandaient de renforcer les obligations climatiques des Etats signataires de la Convention de l'ONU sur les droits de la Mer. Ce traité, ratifié par 157 pays, et qui a créé le tribunal, impose une "obligation spécifique de prendre toutes les mesures nécessaires pour prévenir, réduire et maîtriser la pollution marine due aux émissions anthropiques de gaz à effets de serre", a indiqué cette juridiction basée à Hambourg, en Allemagne.

Les Etats devront tout faire pour "réduire leurs émissions", "protéger et préserver l'environnement marin des impacts du changement climatique et de l'acidification des océans", et "restaurer"

les écosystèmes détruits, a-t-il détaillé. Cette décision inédite analyse sous un nouveau jour la notion de "pollution marine" citée dans cette Convention, en intégrant les gaz à effets de serre. L'avis du tribunal, consultatif et non contraignant, influencera la façon dont les tribunaux nationaux des pays signataires, ainsi que la justice internationale, interpréteront le traité.

Des Etats insulaires (Antigua-et-Barbuda, Bahamas, Niue, Palao, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Tuvalu et Vanuatu), menacés par la montée des eaux, avaient saisi cette juridiction pour imposer aux pays pollueurs d'accélérer leur lutte contre le réchauffement climatique. Leurs dirigeants avaient plaidé

leur cause devant le tribunal à Hambourg en septembre dernier. Signée en 1982, la Convention de l'ONU sur les droits de la Mer impose aux Etats signataires de "prendre des mesures pour prévenir, réduire et contrôler la pollution du milieu marin, ainsi que protéger et préserver cet environnement".

Est définie comme "pollution marine" toute "introduction par l'homme, directement ou indirectement, de substances ou d'énergie dans le milieu marin (...) qui entraîne ou est susceptible d'entraîner des effets délétères", selon ce texte. Selon cette définition "les émissions de gaz à effets de serre constituent une pollution marine", a tranché mardi le tribunal dans sa décision.

APS

CONTRÔLE DES MÉDICAMENTS 1155 dossiers traités par l'ANPP depuis 2021 (DG)

Le Comité d'experts cliniciens (CEC) créé auprès de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP) a examiné et donné ses avis pour 1.155 dossiers relatifs à des produits pharmaceutiques pour être mis sur le marché, et ce depuis 2021, a indiqué mardi à Alger le directeur général de cette agence, Cherif Delih.

Pour le bilan du Comité d'experts cliniciens depuis sa création en 2021, il y a eu plus de 1.155 produits qui ont été expertisés, pour lesquels les membres ont donné des réponses. Concernant les dispositifs médicaux, il y a eu 547 dossiers soumis, dont 42 ont été traités", a précisé M. Delih lors de la cérémonie d'installation de la nouvelle composante de cette instance.

L'installation des nouveaux membres du Comité et de sa présidente, Mme Nadia Oumina, pour un mandat de trois ans, s'est déroulée en présence du ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun.

Chargeée notamment de la veille sur l'intérêt thérapeutique, l'efficacité, l'innocuité de tout produit pharmaceutique et la performance de tout dispositif médical, cette instance s'est dotée d'une plateforme numérique pour permettre le traitement des demandes d'enregistrement et d'homologation des produits pharmaceutique et des dispositifs médicaux, a souligné M. Delih.

Rappelant les missions de l'ANPP axées essentiellement sur l'enregistrement et le contrôle des produits pharmaceutiques et l'homologation des dispositifs médicaux, et éventuellement leur retrait et suspension, le directeur général a mis en avant l'importance du rôle du Comité qui contribue à promouvoir la production nationale en intervenant dans le choix du produit pharmaceutique à mettre sur le marché.

"Le CEC est en train d'axer son travail sur la promotion de la production locale, des génériques et des biosimilaires, tout en participant à l'orientation de l'investissement", explique-t-il.

Pour sa part, le directeur général de la production pharmaceutique au ministère, Bachir Allouache, qui a présenté le nouvel organigramme du département ministériel, a mis l'accent sur "le progrès considérable qu'enregistre la production pharmaceutique en Algérie, notamment pour les produits à forte valeur ajoutée".

Cette évolution, a-t-il affirmé, a permis de réaliser une progression du taux de couverture du besoin national en produits pharmaceutiques locaux à 72% avec l'objectif d'atteindre les 80 % à l'horizon 2025, dans le sillage de la dynamique imprémée sur l'activité de l'insuline et les médicaments d'oncologie.

Il a relevé, dans ce contexte, que l'Algérie disposait du "plus important tissu industriel dans le secteur pharmaceutique en Afrique et dans le monde arabe, avec 207 établissements sur les 700 laboratoires que compte le continent africain".

M. Allouache a également insisté sur l'impact attendu de la nouvelle réorganisation du ministère et qui devra permettre un meilleur suivi de la disponibilité du médicament sur le marché, notamment via la numérisation, tout en veillant sur l'aspect régulation dans une démarche globale visant à promouvoir l'industrie pharmaceutique nationale.

APS

SÉCURITÉ SANITAIRE

La Stratégie nationale de sécurité sanitaire 2025-2030 prête avant la fin de l'année (Sanhadji)

Le président de l'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSS), Pr. Kamel Sanhadji, a annoncé, mardi à Alger, que la Stratégie nationale de sécurité sanitaire 2025-2030 sera prête avant la fin de l'année en cours, permettant ainsi de renforcer les capacités nationales en matière de prévention des risques sanitaires.

Dans un exposé présenté devant la Commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la formation professionnelle de l'Assemblée populaire nationale (APN), Pr. Sanhadji a indiqué que l'Agence nationale de sécurité sanitaire "est en passe d'achever l'élaboration de la Stratégie nationale de sécurité sanitaire 2025-2030, qui devrait être prête avant la fin de l'année en cours", précisant qu'elle "permettra de renforcer les capacités nationales en matière de prévention des

risques sanitaires". La Commission permanente chargée du suivi et de l'évaluation de la Stratégie nationale de sécurité sanitaire, composée de 26 secteurs en lien avec la santé publique, "poursuit le travail entamé il y a environ un an pour formuler des recommandations pour l'élaboration du plan d'action de la prochaine étape", a-t-il dit. L'Agence, qui compte des médecins, des pharmaciens, des biologistes et des mathématiciens, "a mobilisé tous les moyens et les méca-

nismes qu'offrent les progrès scientifiques et l'intelligence artificielle pour le traitement des données et la détection des risques afin de prévenir de manière proactive les menaces potentielles sur la santé et d'y faire face en temps opportun", a ajouté Pr. Sanhadji.

Soulignant l'importance d'une vision prospective et proactive des risques potentiels, reposant sur la prévention en tant que facteur clé pour éviter les maladies et les risques potentiels afin que des décisions permettant de les éviter puissent être prises".

DIAGNOSTIC PRÉCOCE DU CANCER Mise en place de plus de 20 sous-commissions

Le président de la Commission nationale de prévention et de lutte contre le cancer, Pr. Adda Boumedjra a annoncé, mardi à Alger, la mise en place, en juin, de plus de 20 sous-commissions, en charge de l'étude des principales causes de cette pathologie et des facteurs de prévention.

Lors d'un exposé présenté devant la Commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la formation professionnelle à l'Assemblée populaire nationale (APN), Pr. Boumedjra a indiqué que "la Commission nationale de prévention et de lutte contre le cancer, tendait à réaliser ses objectifs, en focalisant sur la prévention du cancer, le diagnostic précoce de la pathologie, son dépistage précoce, l'amélioration du parcours du patient, ainsi que sur la consolidation de la recherche scientifique".

Pour Pr Boumedjra, l'Algérie "accuse un

certain retard en matière de diagnostic précoce de la maladie, lequel contribue à la réduction du taux de mortalité de 15 à 20%, ainsi que du coût du traitement".

Et d'annoncer à ce propos, "la mise en place de plus de 20 sous-commissions en juin, lesquelles se chargeront de l'étude des principales causes et des facteurs de prévention de cette pathologie", ajoutant que la priorité réside à présent, en "le renforcement du diagnostic précoce, en consultant les experts, en focalisant sur la prévention, en abstenant de fumer et de prendre de l'alcool, en se protégeant des virus, en incitant à une alimentation saine et en évitant les facteurs d'obésité".

Il s'agit aussi "d'améliorer le parcours du patient, à travers une prise en charge rapide de son cas, le suivi de son état de santé, l'amélioration du parcours du patient, ainsi que sur la consolidation de la recherche scientifique".

Il s'agit aussi "d'améliorer le parcours

du patient, à travers une prise en charge rapide de son cas, le suivi de son état de santé, l'amélioration du parcours du patient, ainsi que sur la consolidation de la recherche scientifique".

Il s'agit aussi "d'améliorer le parcours

CLINIQUE SPÉCIALISÉE EN CHIRURGIE ORTHOPÉDIQUE ET EN RÉÉDUCATION FONCTIONNELLE DE MISSERGHINE (ORAN) Visite d'une délégation du groupe hospitalier italien "San Donato"

La clinique spécialisée en chirurgie orthopédique et en rééducation fonctionnelle des victimes d'accidents de travail, mise à Misserghine (Oran), relevant de la tutelle de la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS), a reçu, mardi, une délégation du groupe hospitalier italien "San Donato", en vue d'explorer et d'identifier les moyens de coopération dans le domaine médical, de la chirurgie et de la formation. Le Directeur général-adjoint de la CNAS Khedidja Khaled a indiqué, dans une déclaration à la presse en marge de cette visite, que cette dernière intervient dans le sillage de la convention, signée lundi à Alger avec le groupe hospitalier italien, afin de "préparer un programme de travail commun pour la prise en charge médicale et chirurgicale de malades victimes de distorsion et de courbures de la colonne vertébrale des enfants".

"La distorsion et la courbure de la colonne vertébrale chez les enfants est l'une des pathologies qui revêt une grande importance au niveau des services de santé publique, sachant que les sujets affectés par cette maladie sont transférés à l'étranger

", a expliqué le même responsable, ajoutant que "notre vision prospective actuelle est de la traiter médicalement et chirurgicalement en Algérie, en collaboration avec le groupe italien". M. Khedidja a fait observer que la délégation italienne, constituée de spécialistes en chirurgie orthopédique et cardiaque, a visité, hier lundi, la clinique médico-chirurgicale infantile (CMCI) de Bousmail (Tipasa), relevant également de la CNAS, où elle s'est enquis des préparatifs devant précéder une première visite de travail au cours de laquelle elle devra effectuer, au niveau de cette même clinique, des opérations chirurgicales au profit d'une dizaine d'enfants qui devaient être transférés à l'étranger pour y être soignés".

Le même responsable a, d'autre part, déclaré que "cette démarche confirme qu'au niveau de la CNAS, nous œuvrons sérieusement à porter à la baisse le nombre de malades

transférés à l'étranger et à transférer, sur le terrain, la technologie entre des médecins algériens et des spécialistes du groupe hospitalier italien". Il a, par ailleurs, précisé que des dé-

marches sont actuellement menées pour "convertir" la clinique spécialisée en chirurgie orthopédique et en rééducation fonctionnelle des victimes d'accidents de travail de Misserghine en "centre de référence dans le domaine de la médecine et de la chirurgie orthopédique, ainsi que dans la formation des médecins et des spécialistes de cette branche médicale".

De son côté, M. James Georges, directeur des relations internationales du groupe hospitalier italien, a précisé que la visite de cette structure médicale "intervient dans le cadre du lancement du partenariat entre le groupe hospitalier italien de San Donato et la CNAS, ainsi que des structures hospitalières publiques algériennes, qui s'inscrit dans le long terme, dépassant les dix années". Il a encore précisé que l'objectif escompté à travers ce partenariat est de porter à la baisse le nombre de malades

"transférables" à l'étranger pour y être soignés, indiquant que cette démarche se traduira par la coopération internationale et par des programmes de formation au profit des médecins, aussi bien de la clinique de

Bousmail pour la chirurgie cardiaque, que pour leurs collègues de la clinique de Misserghine pour la chirurgie orthopédique.

M. James Georges a mis en relief l'importance de ces projets dans la consolidation de l'amitié algéro-italienne, dont nous les médecins sommes les acteurs, que nous espérons longue, solide et durable".

Pour sa part, Alessandro Frijona, directeur de l'Unité de chirurgie cardiaque infantile du groupe hospitalier "San Donato", a indiqué que la coopération algéro-italienne a été lancée "dans le cadre d'un projet national algérien, dans l'optique d'améliorer la prise en charge médicale et chirurgicale dans deux spécialités médicales importantes, à savoir la chirurgie cardiaque infantile et la chirurgie orthopédique". La même source a exprimé la disponibilité du staff médical italien à assurer, grâce à la coopération des compétences médicales algériennes, le succès de ce "noble partenariat", déclarant: "nous réaliserons ensemble beaucoup de projets, particulièrement dans les domaines de la chirurgie et de la formation".

ESPAGNE

Une alerte européenne à cause de poissons infectés par des parasites provenant du Maroc

Du poisson provenant du Maroc, infecté par des parasites, a donné lieu à une alerte à l'échelle européenne, indiquent des médias basés en Espagne, pays dont les autorités ont détecté, lundi, les produits infectés et qui ont qualifié la situation de "grave".

Le Système d'Alerte Râpide pour les denrées alimentaires et les aliments pour animaux de l'Union européenne (Rasff) a émis une "nouvelle alerte alimentaire" concernant la présence du parasite Anisakis dans du poisson en provenance du Maroc et destiné au marché espagnol, indique le quotidien espagnol "La Razón".

Il s'agit d'œufs de merlu contaminés par le parasite, précise le journal qui ex-

plicite que le poisson infecté a été détecté lors d'un contrôle frontalier, ajoutant que le Rasff a qualifié l'incident de "grave".

Rasff est un dispositif ayant pour mission de permettre un échange rapide d'informations entre les pays européens sur les risques sanitaires liés aux produits alimentaires. Une alerte émise dans ce cadre implique le retrait, le rappel, la confiscation ou le rejet des produits incriminés.

"L'échange rapide d'informations permet à tous les membres du Rasff de vérifier en temps réel si ils sont également concernés et si une action urgente est nécessaire. Les autorités des pays touchés ont la responsabilité de prendre les mesures d'urgence nécessaires, notamment en informant directement le public, en rappelant les produits du marché et en effectuant des contrôles sur place", explique

La Razón. Anisakis est un parasite qui peut toucher les poissons et qui est susceptible d'affecter les humains. Il peut provoquer de fortes douleurs abdominales, des nausées, des vomissements et des gastro-entérites. Rasff a déjà émis des alertes concernant des produits alimentaires marocains. Il s'agit, notamment de produits agricoles comportant des risques sur la santé des consommateurs.

BRÉSIL

Plus de 5 millions de cas de dengue enregistrés

Le Brésil a dépassé le chiffre record de cinq millions de cas de dengue depuis le début de l'année, avec près de 3.000 décès dus à la maladie, a déclaré mardi le ministère brésilien de la Santé.

Selon les données les plus récentes,

5.145.295 cas probables de dengue ont été recensés dans le pays, causant 2.899 décès. Cette année, le Brésil connaît la plus grande épidémie de dengue de son histoire, qui s'étend à certains pays voisins.

Selon le ministère, l'augmentation du nombre de cas cette année est liée à des facteurs tels que le changement climatique et la circulation de plusieurs sérotypes du virus de la dengue.

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Près de 15.000 cas de coqueluche, dont 6 décès depuis le début de l'année

La République tchèque a enregistré près de 15.000 cas de coqueluche, dont six mortels depuis le début de cette année, selon l'Institut national de la santé (SZU). Dans son rapport sur la situation épidémiologique publié lundi, le SZU indique que le pays d'Eu-

rope centrale a signalé une augmentation des cas de coqueluche, une maladie respiratoire très contagieuse, depuis le début de l'année, avec des cas hebdomadaires dépassant les 1.000 pendant neuf semaines consécutives depuis le 18 mars. Au cours de

la semaine du 13 au 19 mai, 1.383 cas ont été enregistrés, ce qui porte le nombre total à 14.832. Selon les médias locaux, l'épidémie de cette année dans ce pays de 10,9 millions d'habitants est la plus grave depuis les années 1960, ce qui est principalement à cause de vac-

cins moins efficaces pour les adolescents et de la diminution des taux de vaccination. Selon le SZU, sur le total de 14.832 cas, 4.200 étaient des jeunes âgés de 15 à 19 ans, 1.112 n'étaient pas vaccinés et le statut vaccinal de 2.573 autres personnes était inconnu.

PANDEMIES

Premier pas en vue d'une révision du règlement sanitaire international (OMS)

L'OMS a annoncé samedi que les 196 Etats parties au règlement sanitaire international (RSI), en vigueur depuis 2007 pour répondre aux urgences de santé publique dans le monde, ont fait samedi un premier pas pour améliorer son efficacité après l'échec de la crise du Covid-19. Les Etats "ont donné leur accord de principe sur un ensemble important et novateur d'amendements au RSI", a annoncé l'Organisation mondiale de la santé (OMS) dans un communiqué.

C'est un événement historique", a déclaré le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus. Le RSI régule notamment la déclaration d'une urgence sanitaire de portée internationale - le plus haut niveau d'alerte de l'OMS - et comprend des mesures particulières dans les ports et les aéroports, ainsi qu'aux postes-frontières afin de limiter la propagation des risques. La ré-

vision du RSI doit permettre de renforcer les capacités des pays à détecter les crises sanitaires susceptibles de prendre une dimension internationale et à y réagir, à mieux prendre en compte la notion de pandémie, tout en soulignant les principes d'"équité et de solidarité".

Après la pandémie de Covid-19, plusieurs voix avaient remis en question l'efficacité du RSI, estimant qu'il n'avait ni prévu, ni jugulé la crise. Ce processus de révision du RSI, lancé en 2022, se déroule parallèlement aux négociations sur l'élaboration d'un accord mondial sur la prévention et la lutte contre les pandémies. L'objectif de ce projet de traité est de mieux coordonner la réponse internationale, avec en son cœur la question épingle d'un accès équitable aux vaccins, traitements et outils de dépistage. Les négociateurs du RSI doivent finaliser leurs travaux la semaine

prochaine. Les amendements devront être validés lors de l'Assemblée mondiale de la santé, du 27 mai au 1er juin à Genève, date à laquelle l'OMS espère également conclure le traité sur les pandémies.

"Le RSI a bien servi le monde pendant près de 20 ans, mais notre expérience collective de l'utilisation de cet outil vital pour la gestion de multiples urgences de santé publique, y compris la pandémie de Covid-19, a mis en évidence d'importants domaines dans lesquels il pourrait être renforcé", a souligné le Dr Tedros.

"Amender le RSI reflète le besoin critique de renforcer nos défenses collectives contre les risques actuels et futurs pour la santé publique, tout en adhérant fermement au principe de la souveraineté nationale et en respectant l'équité", a souligné le Dr Abdullah Assiri, chargé de piloter les discussions.

FRANCE

85 cas de choléra à Mayotte

Le nombre de cas de choléra à Mayotte s'élève désormais à 85, selon un nouveau bilan communiqué vendredi par l'agence sanitaire française. "Au 15 mai 2024, 85 cas de choléra ont été signalés à Mayotte depuis le premier cas le 18 mars 2024, dont 68 sont des cas autochtones", indique Santé publique France dans un point épidémiologique hebdomadaire. Un précédent bilan, livré par le ministre délégué à la Santé Frédéric Valletout mardi après-midi à l'Assemblée nationale, faisait état de 76 cas. L'épidémie a fait un mort, une fillette de

trois ans, et sept cas nécessitant des soins de réanimation. La grande majorité des cas (61) ont été détectés dans la commune de Kougou, dans un quartier précaire avec des difficultés d'accès à l'eau potable et des défauts d'assainissement, principaux risques de diffusion de la maladie, rappelle Santé publique France. "Cette transmission communautaire du choléra à Kougou et le risque d'imposition de nouveaux cas de choléra des Comores exposent Mayotte à un risque de transmission locale sur tout le territoire, en particulier

dans d'autres quartiers précaires", souligne cette source.

Un nouveau foyer a ainsi été signalé il y a trois jours sur la commune de M'tzangamouji. Un protocole pour éviter la propagation de la maladie prévoit la désinfection du foyer du malade, l'identification et le traitement des cas contacts et une vaccination "en anneaux", élargie progressivement.

Au 13 mai, 4.456 cas contacts avaient été vaccinés sur l'île, précise l'agence, qui participe notamment à l'acquisition et à l'envoi de vaccins depuis la métropole. Les

premiers cas de choléra à Mayotte ont été recensés mardi chez des personnes revenant des Comores voisines, où l'épidémie flambait. Les premiers cas chez des patients n'ayant pas quitté l'île sont apparus fin avril.

Le choléra, maladie bactérienne pouvant provoquer des diarrhées aiguës et entraîner la mort par déshydratation en un à trois jours, est en forte recrudescence dans le monde, affectant prioritairement pays pauvres et zones en guerre. Il existe des vaccins et des traitements efficaces.

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ

Les maladies cardiovasculaires tuent 10.000 personnes par jour en Europe

Les maladies cardiovasculaires sont à l'origine de quatre décès sur dix en Europe, soit 10.000 décès par jour et 4 millions par an, rapporte mercredi l'Organisation mondiale de la santé (OMS), enjoignant les Européens à manger moins salé.

"La mise en œuvre de politiques ciblées visant à réduire la consommation de sel de 25% pourrait permettre de sauver environ 900.000 vies dues aux maladies cardiovasculaires d'ici à 2030", a affirmé Hans Kluge, directeur régional de l'OMS Europe cité dans un communiqué.

Sur le Vieux continent, un adulte sur trois entre 30 et 79 ans souffre d'hypertension, et c'est souvent à cause de sa consommation de sel. Cinquante-et-un des 53 pays de la région ont une consommation quotidienne moyenne de sel supérieure au niveau maximum recommandé par l'OMS de cinq grammes (une cuillère à café), principalement à cause de la nourriture transformée et du grignotage.

Une forte consommation de sel augmente la tension artérielle, qui est l'un des principaux facteurs de risque des maladies cardiovasculaires telles que les crises cardiaques et les accidents vasculaires cérébraux (AVC)", a souligné l'OMS.

L'Europe a la prévalence de la pression artérielle la plus élevée au monde. D'après l'organisation, les hommes de la région - qui s'étend jusqu'à l'Asie centrale - ont un risque plus que double de mourir d'une maladie cardiovasculaire que les femmes.

En outre, le clivage est aussi géographique : la probabilité de mourir jeune (entre 30 et 69 ans) d'une maladie de ce type est presque cinq fois plus élevée en Europe orientale et en Asie centrale qu'en Europe occidentale.

MADAGASCAR

Campagne de vaccination contre la poliomyélite

Le ministère malgache de la Santé publique se prépare à lancer une nouvelle campagne nationale de vaccination contre la poliomyélite, visant plus de 12 millions d'enfants de moins de 15 ans, a indiqué lundi le Comité opérationnel d'urgence contre la polio (COUP) de la région malgache d'Analambana. La vaccination peut toujours être recommandée même après avoir reçu des doses précédentes, car cela contribue à renforcer le système immunitaire, a déclaré la responsable de la communication et de la mobilisation sociale du COUP de la région d'Analambana, le Dr Mevasoa Razanatiaray.

Elle a cependant souligné qu'il était important de respecter la périodicité des vaccins, soit un mois après la dernière injection de vaccin contre la poliomyélite avant d'en recevoir une nouvelle. Cette campagne de masse, qui débute mardi, s'étendra sur quatre jours à travers tout le pays.

L'objectif principal de cette initiative est d'éliminer la poliomyélite, après la découverte de nouveaux cas en 2023, notamment deux cas paralytiques signalés chez des adultes le 28 janvier 2023, ainsi que les 287 cas confirmés en novembre dernier, a déclaré l'UNICEF dans un récent communiqué. Dès lors, quatre campagnes de vaccination à grande échelle ont été menées en 2023, dont le premier cycle en mai qui a permis de vacciner plus de cinq millions d'enfants de moins de cinq ans, avec un taux de couverture de 99,8 %, selon la même source. Les résultats des précédentes campagnes de vaccination sont encourageants, aucun nouveau cas de poliomyélite n'ayant été enregistré au cours des six derniers mois, rappellent des observateurs locaux.

APS

PROTECTION SOLAIRE Quoi de neuf ?

Le soleil tant attendu est enfin là... Pour en profiter sans danger (coups de soleil, photovieillissement, allergie, taches pigmentaires...), on s'expose en prenant de bonnes habitudes, avec des crèmes protectrices qui agissent contre l'ensemble du rayonnement solaire.

"Le message le plus important reste qu'il faut se protéger contre le photovieillissement et les cancers de la peau, dont le mélanome (cancer cutané le plus dangereux, en augmentation en Europe)", avertit le Dr Thierry Passeron, dermatologue. Si les UVB sont responsables des coups de soleil, les UVA sont plus dangereux, notamment sur les enfants (risque de mélanome à l'âge adulte). Il faut donc les protéger contre les UVB et les UVA."

Pour cela, doit figurer sur le paquetage à côté du SPF (indice protecteur contre les UVB) un cercle avec la mention UVA. Ce qui signifie qu'un ratio UVA/UVB d'un tiers est respecté selon les recommandations européennes. "Cependant, plus ce ratio est en faveur des UVA, mieux on est protégé", précise le spécialiste. Les rayons UVA sont plus présents l'été et durant les heures chaudes. Tandis que les UVB sont présents toute l'année. Leur rôle dans le cancer cutané est démontré, il faut donc se prémunir de ces rayons en portant une bonne protection anti-UVB chaque jour, surtout quand on vit dans des régions très ensOLEILLées.

LES PRODUITS SOLAIRES DÉVIENNENT PLUS TECHNIQUES
Certaines marques ont reformulé leurs produits solaires pour avoir une protection plus large, notamment contre tous les UVA (courts et longs). Et, de plus en



plus, "des antioxydants sont ajoutés dans les formules pour protéger des radicaux libres; ce sont les vitamines C et E, ainsi que des molécules spécifiques connues pour leur pouvoir antioxydant, comme le glutathion", précise Emmanuel Questel, photobiologiste.

Moins connus que les UV, les autres rayons du soleil ont aussi

d'effets sur la peau (et les yeux), qui sont aujourd'hui étudiés par les spécialistes. Ces rayons composent la majorité du rayonnement : les UV ne représentent que 10 % de l'ensemble, contre 45 % pour la lumière visible et 45 % pour les infrarouges (transmissibles ou non) et l'ultraviolet à court de longueur d'onde.

Ce que confirme le Dr Passeron : "On connaît bien les effets des UVs depuis dix ans maintenant. Mais l'étude de l'impact de la lumière visible et des infrarouges n'est qu'à ses débuts." Le spécialiste ajoute : "On sait toutefois, mais pas de manière précise, que les différentes couleurs de la lumière visible jouent un rôle dans le vieillissement cutané. Idem pour les infrarouges. Car, en pénétrant dans le derme, ces différents types de rayonnement induisent une

baisse du collagène dans la peau."

ON ÉVITE LES FILTRES HYDROSOLUBLES

De six ou sept filtres, certaines marques sont passées à quatre. Tout en offrant la même protection. Ce qui permet de faire moins de dégâts dans l'environnement. On évite, pour les mêmes raisons, les filtres hydrosolubles. Et certains ingrédients comme les siliciums sont remplacés par des substances biodegradables et inertes, moins nocives pour la flore et la faune sous-marine.

Protections solaires : le bon mode d'emploi • On applique la bonne dose

Soit 2 mg/cm² de peau : difficile à évaluer. Et le plus souvent on met bien moins ! Pour être bien protégé, on préfère l'équivalent de 12 cuillerées à café de crème solaire pour le corps et 1 cuillerée à café pour le visage.

• On renouvelle l'application

Au minimum toutes les deux heures si on est toujours au soleil. Et après chaque baignade, même si le produit solaire est résistant à l'eau.

• On adapte son indice

La protection choisie dépend à la fois du phototype (clair, intermédiaire ou foncé) et de l'endroit

où l'on passe ses vacances : plus on est au sud, plus on doit se protéger.

LES RECOMMANDATIONS DU DERMATO

• Rester à l'ombre en milieu de journée. Adultes et enfants ne doivent pas aller au soleil aux heures les plus chaudes (entre 12 et 16 heures), du déjeuner jusqu'au goûter...

• Porter des T-shirts anti-UV. Ils sont très utiles pour protéger la peau. Mais aussi les lunettes de soleil sont indispensables. La casquette, la capeline ou le chapeau de paille protègent également la tête, la chevelure, la nuque et le visage !

• Ne rien oublier ! Mettre de la crème sur les zones où on a souvent tendance à négliger : oreilles, cou, genoux, arrière des cuisses, dessous des pieds...

• Choisir la bonne crème. Impossible de connaître la même à tout le monde : l'écran universel n'existe pas ! Néanmoins, si on ne connaît pas de meilleure protection pour la famille, on opte pour l'indice le plus élevé : un soin protecteur SPF 50+ bien équilibré en UVA et UVB, avec une texture la plus agréable possible pour en remettre souvent.

• En appliquer suffisamment. La quantité est importante si l'on veut être bien protégé : mieux vaut donc mettre un indice 30 en couche épaisse qu'un 50 en couche fine, par exemple.

DB 22°C À 34°C EN 30 MINUTES

Un revêtement placé sur une poussette peut créer une "chaleur de four" en raison de l'absence de flux d'air.

"Il fait extrêmement chaud dans la poussette. Cela crée un effet de fournaise comme dans une serre", déclare Svante Norrgren, au journal suédois Svenska Dagbladet. "Il y a aussi une mauvaise circulation de l'air et il est difficile de voir le visage du bébé avec une couverture sur la poussette."

Pour confirmer ses dires, il a mené une expérience avec deux poussettes, l'une couverte d'un linge et l'autre nue. Au bout d'une demi-heure au soleil, la température à l'intérieur de la poussette est passée de 22°C à 34°C, contre une constante de 22°C pour la poussette non-couverte !

Après une heure, la température avait grimpé à 37°C.

"Les parents devraient toujours être conscients du risque de coup de chaleur dans un environnement thermique. Si ces médicaments font partie de votre routine à prendre, il faut les prendre à distance de la chaleur", rappelle l'ANSM, qui préconise plutôt de demander conseil au médecin ou au pharmacien. Enfin, votre corps n'est pas le seul à souffrir de la chaleur : les médicaments, eux aussi, peuvent prendre un coup de chaud.

Conservez-les dans un endroit frais et si vous devez les transporter, enfermez-les par exemple dans un sac à glace. "Il faut alors les laisser entrer dans votre sac à main en plein soleil, ou dans la boîte à gant de votre voiture, qui ressemble de plus en plus à une étuve.

© Reportage photo

Jeudi 23 mai 2024

Canicule : comment protéger bébé du coup de chaleur

Bébé est particulièrement sensible à la chaleur. En cette période de canicule, certaines précautions s'imposent pour lui éviter déshydratation et coup de chaleur. Les conseils du Dr Béatrice Di Mascio pour préserver votre enfant en période de fortes chaleurs.

L'exposition à une chaleur excessive provoque chez les tout-petits une élévation de la température et une perte rapide en eau de leur organisme (60 %) qui peut entraîner une grave déshydratation.

Même si le coup de chaleur est possible en hiver (à cause d'un chauffage excessif), c'est pendant la période estivale que les situations sont les plus courantes. "Si votre bébé souffre déjà d'une diarrhée ou de vomissements, c'est-à-dire qu'il est déjà en perte hydrique, il est dangereux de multiplier les risques", rappelle le Dr Béatrice Di Mascio.

Extrême vigilance en voiture

Lorsque vous circulez en voiture, déplacez-vous de préférence en dehors des grands départs et des heures les plus chaudes de la journée. Bébé ne sait pas encore réclamer à boire, aussi proposez-lui régulièrement de petites quantités d'eau. Protégez-le du soleil à l'aide d'un chapeau et d'une paréo - solaire.

Cela augmente la température à l'intérieur de la poussette et multiplie le risque de coup de chaleur.

Quand il fait chaud, protéger votre bébé installé dans sa poussette en la recouvrant d'un linge n'est pas une si bonne idée que cela, selon un pédiatre suédois. Cette technique augmenterait la température de l'habitacle et empêcherait l'air de circuler, exposant le nourrisson au risque de coup de chaleur.

Choisissez une poussette qui a été conçue pour l'été, avec un abri solaire intégré et qui protège le bébé de la chaleur.

Recouvrir la poussette de bébé avec un linge pour le protéger du soleil provoque l'effet inverse de celui escompté.

Recouvrir la poussette de bébé avec un linge pour le protéger du soleil provoque l'effet inverse de celui escompté.

Recouvrir la poussette de bébé avec un linge pour le protéger du soleil provoque l'effet inverse de celui escompté.

Recouvrir la poussette de bébé avec un linge pour le protéger du soleil provoque l'effet inverse de celui escompté.

Recouvrir la poussette de bébé avec un linge pour le protéger du soleil provoque l'effet inverse de celui escompté.

Recouvrir la poussette de bébé avec un linge pour le protéger du soleil provoque l'effet inverse de celui escompté.

Recouvrir la poussette de bébé avec un linge pour le protéger du soleil provoque l'effet inverse de celui escompté.

Recouvrir la poussette de bébé avec un linge pour le protéger du soleil provoque l'effet inverse de celui escompté.

Recouvrir la poussette de bébé avec un linge pour le protéger du soleil provoque l'effet inverse de celui escompté.

Recouvrir la poussette de bébé avec un linge pour le protéger du soleil provoque l'effet inverse de celui escompté.

Recouvrir la poussette de bébé avec un linge pour le protéger du soleil provoque l'effet inverse de celui escompté.

Recouvrir la poussette de bébé avec un linge pour le protéger du soleil provoque l'effet inverse de celui escompté.

Recouvrir la poussette de bébé avec un linge pour le protéger du soleil provoque l'effet inverse de celui escompté.

Recouvrir la poussette de bébé avec un linge pour le protéger du soleil provoque l'effet inverse de celui escompté.

Recouvrir la poussette de bébé avec un linge pour le protéger du soleil provoque l'effet inverse de celui escompté.

Recouvrir la poussette de bébé avec un linge pour le protéger du soleil provoque l'effet inverse de celui escompté.

Recouvrir la poussette de bébé avec un linge pour le protéger du soleil provoque l'effet inverse de celui escompté.

Recouvrir la poussette de bébé avec un linge pour le protéger du soleil provoque l'effet inverse de celui escompté.

Recouvrir la poussette de bébé avec un linge pour le protéger du soleil provoque l'effet inverse de celui escompté.

Recouvrir la poussette de bébé avec un linge pour le protéger du soleil provoque l'effet inverse de celui escompté.

Recouvrir la poussette de bébé avec un linge pour le protéger du soleil provoque l'effet inverse de celui escompté.

Recouvrir la poussette de bébé avec un linge pour le protéger du soleil provoque l'effet inverse de celui escompté.

Recouvrir la poussette de bébé avec un linge pour le protéger du soleil provoque l'effet inverse de celui escompté.

Recouvrir la poussette de bébé avec un linge pour le protéger du soleil provoque l'effet inverse de celui escompté.

Recouvrir la poussette de bébé avec un linge pour le protéger du soleil provoque l'effet inverse de celui escompté.

Recouvrir la poussette de bébé avec un linge pour le protéger du soleil provoque l'effet inverse de celui escompté.

Recouvrir la poussette de bébé avec un linge pour le protéger du soleil provoque l'effet inverse de celui escompté.

Recouvrir la poussette de bébé avec un linge pour le protéger du soleil provoque l'effet inverse de celui escompté.

Recouvrir la poussette de bébé avec un linge pour le protéger du soleil provoque l'effet inverse de celui escompté.

Recouvrir la poussette de bébé avec un linge pour le protéger du soleil provoque l'effet inverse de celui escompté.

Recouvrir la poussette de bébé avec un linge pour le protéger du soleil provoque l'effet inverse de celui escompté.

Recouvrir la poussette de bébé avec un linge pour le protéger du soleil provoque l'effet inverse de celui escompté.

Recouvrir la poussette de bébé avec un linge pour le protéger du soleil provoque l'effet inverse de celui escompté.

Recouvrir la poussette de bébé avec un linge pour le protéger du soleil provoque l'effet inverse de celui escompté.

Recouvrir la poussette de bébé avec un linge pour le protéger du soleil provoque l'effet inverse de celui escompté.

Recouvrir la poussette de bébé avec un linge pour le protéger du soleil provoque l'effet inverse de celui escompté.

Recouvrir la poussette de bébé avec un linge pour le protéger du soleil provoque l'effet inverse de celui escompté.

Recouvrir la poussette de bébé avec un linge pour le protéger du soleil provoque l'effet inverse de celui escompté.

Recouvrir la poussette de bébé avec un linge pour le protéger du soleil provoque l'effet inverse de celui escompté.

Recouvrir la poussette de bébé avec un linge pour le protéger du soleil provoque l'effet inverse de celui escompté.

Recouvrir la poussette de bébé avec un linge pour le protéger du soleil provoque l'effet inverse de celui escompté.

Recouvrir la poussette de bébé avec un linge pour le protéger du soleil provoque l'effet inverse de celui escompté.

Recouvrir la poussette de bébé avec un linge pour le protéger du soleil provoque l'effet inverse de celui escompté.

Recouvrir la poussette de bébé avec un linge pour le protéger du soleil provoque l'effet inverse de celui escompté.

Recouvrir la poussette de bébé avec un linge pour le protéger du soleil provoque l'effet inverse de celui escompté.

Recouvrir la poussette de bébé avec un linge pour le protéger du soleil provoque l'effet inverse de celui escompté.

Recouvrir la poussette de bébé avec un linge pour le protéger du soleil provoque l'effet inverse de celui escompté.

Recouvrir la poussette de bébé avec un linge pour le protéger du soleil provoque l'effet inverse de celui escompté.

Recouvrir la poussette de bébé avec un linge pour le protéger du soleil provoque l'effet inverse de celui escompté.

Recouvrir la poussette de bébé avec un linge pour le protéger du soleil provoque l'effet inverse de celui escompté.

Recouvrir la poussette de bébé avec un linge pour le protéger du soleil provoque l'effet inverse de celui escompté.

Recouvrir la poussette de bébé avec un linge pour le protéger du soleil provoque l'effet inverse de celui escompté.

Recouvrir la poussette de bébé avec un linge pour le protéger du soleil provoque l'effet inverse de celui escompté.

Recouvrir la poussette de bébé avec un linge pour le protéger du soleil provoque l'effet inverse de celui escompté.

Recouvrir la poussette de bébé avec un linge pour le protéger du soleil provoque l'effet inverse de celui escompté.

Recouvrir la poussette de bébé avec un linge pour le protéger du soleil provoque l'effet inverse de celui escompté.

Recouvrir la poussette de bébé avec un linge pour le protéger du soleil provoque l'effet inverse de celui escompté.

Recouvrir la poussette de bébé avec un linge pour le protéger du soleil provoque l'effet inverse de celui escompté.

Recouvrir la poussette de bébé avec un linge pour le protéger du soleil provoque l'effet inverse de celui escompté.

Recouvrir la poussette de bébé avec un linge pour le protéger du soleil provoque l'effet inverse de celui escompté.

Recouvrir la poussette de bébé avec un linge pour le protéger du soleil provoque l'effet inverse de celui escompté.

Recouvrir la poussette de bébé avec un linge pour le protéger du soleil provoque l'effet inverse de celui escompté.

Recouvrir la poussette de bébé avec un linge pour le protéger du soleil provoque l'effet inverse de celui escompté.

Recouvrir la poussette de bébé avec un linge pour le protéger du soleil provoque l'effet inverse de celui escompté.

Recouvrir la poussette de bébé avec un linge pour le protéger du soleil provoque l'effet inverse de celui escompté.

Recouvrir la poussette de bébé avec un linge pour le protéger du soleil provoque l'effet inverse de celui escompté.

Recouvrir la poussette de bébé avec un linge pour le protéger du soleil provoque l'effet inverse de celui escompté.

Recouvrir la poussette de bébé avec un linge pour le protéger du soleil provoque l'effet inverse de celui escompté.

Recouvrir la poussette de bébé avec un linge pour le protéger du soleil provoque l'effet inverse de celui escompté.

Recouvrir la poussette de bébé avec un linge pour le protéger du soleil provoque l'effet inverse de celui escompté.

Recouvrir la poussette de bébé avec un linge pour le protéger du soleil provoque l'effet inverse de celui escompté.

Recouvrir la poussette de bébé avec un linge pour le protéger du soleil provoque l'effet inverse de celui escompté.

Recouvrir la poussette de bébé avec un linge pour le protéger du soleil provoque l'effet inverse de celui escompté.

Recouvrir la poussette de bébé avec un linge pour le protéger du soleil provoque l'effet inverse de celui escompté.

Recouvrir la poussette de bébé avec un linge pour le protéger du soleil provoque l'effet inverse de celui escompté.

Recouvrir la poussette de bébé avec un linge pour le protéger du soleil provoque l'effet inverse de celui escompté.

Recouvrir la poussette de bébé avec un linge pour le protéger du soleil provoque l'effet inverse de celui escompté.

Recouvrir la poussette de bébé avec un linge pour le protéger du soleil provoque l'effet inverse de celui escompté.

Recouvrir la poussette de bébé avec un linge pour le protéger du soleil provoque l'effet inverse de celui escompté.

Recouvrir la poussette de bébé avec un linge pour le protéger du soleil provoque l'effet inverse de celui escompté.

Recouvrir la poussette de bébé avec un linge pour le protéger du soleil provoque l'effet inverse de celui escompté.

Recouvrir la poussette de bébé avec un linge pour le protéger du soleil provoque l'effet inverse de celui escompté.

Recouvrir la poussette de bébé avec un linge pour le protéger du soleil provoque l'effet inverse de celui escompté.

Recouvrir la poussette de bébé avec un linge pour le protéger du soleil provoque l'effet inverse de celui escompté.

Recouvrir la poussette de bébé avec un linge pour le protéger du soleil provoque l'effet inverse de celui escompté.

Recouvrir la poussette de bébé avec un linge pour le protéger du soleil provoque l'effet inverse de celui escompté.

Recouvrir la poussette de bébé avec un linge pour le protéger du soleil provoque l'effet inverse de celui escompté.

Recouvrir la poussette de bébé avec un linge pour le protéger du soleil provoque l'effet inverse de celui escompté.

Recouvrir la poussette de bébé avec un linge pour le protéger du soleil provoque l'effet inverse de celui escompté.

Recouvrir la poussette de bébé avec un linge pour le protéger du soleil provoque l'effet inverse de celui escompté.

Recouvrir la poussette de bébé avec un linge pour le protéger du soleil provoque l'effet inverse de celui escompté.

Recouvrir la poussette de bébé avec un linge pour le protéger du soleil provoque l'effet inverse de celui escompté.

Recouvrir la poussette de bébé avec un linge pour le protéger du soleil provoque l'effet inverse de celui escompté.

Recouvrir la poussette de bébé avec un linge pour le protéger du soleil provoque l'effet inverse de celui escompté.

Recouvrir la poussette de bébé avec un linge pour le protéger du soleil provoque l'effet inverse de celui escompté.

Recouvrir la poussette de bébé avec un linge pour le protéger du soleil provoque l'effet inverse de celui escompté.

Recouvrir la poussette de bébé avec un linge pour le protéger du soleil provoque l'effet inverse de celui escompté.

Recouvrir la poussette de bébé avec un linge pour le protéger du soleil provoque l'effet inverse de celui escompté.

Recouvrir la poussette de bébé avec un linge pour le protéger du soleil provoque l'effet inverse de celui escompté.

Recouvrir la poussette de bébé avec un linge pour le protéger du soleil provoque l'effet inverse de celui escompté.

Recouvrir la poussette de bébé avec un linge pour le protéger du soleil provoque l'effet inverse de celui escompté.

Recouvrir la pousset

AGRICULTURE EN AFRIQUE

Des experts africains plaident à Alger pour l'encouragement de l'entrepreneuriat et l'innovation

Des experts et universitaires africains ont plaidé, mardi à Alger, pour l'encouragement de l'entrepreneuriat et l'innovation dans le secteur de l'Agriculture en Afrique, permettant de tracer la voie vers la sécurité alimentaire du continent.

Ils s'exprimaient lors de la Conférence panafricaine sur le débat alimentaire (The Panafrican Food debate - Algiers Edition), réunissant des experts africains pour discuter des solutions aux défis des changements climatiques et la sécurité alimentaire de la région, organisée dans le cadre de la 22e édition du Salon international de l'agriculture de l'élevage et de l'Agro-industrie "SIPSA-FILAHA" (20 au 23 mai courant).

A cet effet, Dr Halima Oumarou, de l'Université Abdou Moumouni du Niger a estimé que "l'encouragement et l'orientation des jeunes vers l'entrepreneuriat agricole est capital pour garantir la sécurité alimentaire", assurant que "les jeunes peuvent stimuler la croissance économique, réhabiliter les métiers de la terre et réduire la pauvreté en Afrique".

L'universitaire a également appelé à assurer à ces jeunes des formations et des programmes de soutien financier afin de contribuer à renforcer la résilience des systèmes alimentaires du

continent et créer des emplois durables.

Assurant que la femme paysanne appuie la sécurité alimentaire dans beaucoup de pays africains, le président de l'Union interprofessionnelle des semences du Sénégal, Thiam Modou, a appelé, pour sa part, à appuyer l'apport des femmes dans le secteur agricole, préconisant leur accompagnement dans le développement de leurs petites exploitations à travers un soutien financier.

De son côté, le membre de l'Académie d'agriculture de France, Omar Besdouf, a souligné l'importance de l'orientation des politiques publiques, dans des pays africains, en faveur de l'entrepreneuriat et l'innovation, à travers l'intégration des petits exploitants sur le marché et leur faciliter l'accès aux technologies numériques pour renforcer le secteur.

Quant à la représentante de la FAO en Algérie, Irina Buttoud, elle a évoqué les défis de la sécurité alimentaire en

Afrique, notamment le stress hydrique, appelant à conjuguer les efforts et augmenter l'échange commercial interafricain pour réduire son impact.

Intervenant à la même occasion, la Commissaire à l'agriculture, au développement rural, à l'économie bleue et à l'environnement durable de l'Union Africaine (UA), Mme Josefa Sacko, a mis en avant la nécessité d'établir des programmes et construire des projets de développement pratiques, au niveaux régional et sous régional, pour renforcer la sécurité alimentaire, permettant de promouvoir la prospérité dans les pays du continent.

Plusieurs délégations de pays africains, notamment du Burkina Faso, Mali, Sénégal, Mauritanie, Niger, République arabe sahraouie démocratique (RASD) et Côte d'Ivoire participent à cette conférence africaine qui devra être clôturée par l'adoption de la Déclaration d'Alger et l'annonce de l'instauration permanente du Panafrican Food Debate.

NIGERIA

Une quarantaine de morts dans l'attaque d'un village

Des hommes armés à moto ont tué une quarantaine de personnes et brûlé plusieurs maisons en attaquant un village du centre-nord du Nigeria, a déclaré mardi le gouvernement local.

Cet assaut survenu lundi soir dans la circonscription de Wase, dans l'Etat du Plateau, est le dernier en date

dans une région qui est depuis longtemps le théâtre de conflits fonciers et ministériels et d'explosions de violence intercommunautaire.

Cette région est connue pour ses importantes réserves d'étain, de zinc et de plomb, où ont investi des entreprises nigériennes et étrangères. Les activités minières illégales y sont très répan-

dues et donnent lieu à de fréquentes tensions et violences intercommunautaires.

Le Plateau est également souvent le théâtre de flambées de violence déclenchées par des conflits entre éléments nomades et agriculteurs pastoraux.

Le changement climatique a également contribué à l'escalade des tensions au

tour de l'accès aux ressources (terres, eau et métaux notamment).

Certaines régions du nord-ouest et du centre-nord du Nigeria sont également terrorisées par des gangs criminels lourdement armés qui pillent les villages et organisent des enlèvements massifs pour obtenir des rançons.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Des dizaines de personnes tuées lors d'affrontements intercommunautaires (ONU)

Des dizaines de civils ont été tués depuis le début du mois dans des affrontements intercommunautaires pour des terres en République démocratique du Congo (RDC), a déclaré mardi le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA). Le bureau a indiqué que les travailleurs

humanitaires aidaient les blessés et les déplacés des affrontements meurtriers dans la province de la Tshopo, dans le nord-est du pays. Depuis février 2023, les affrontements ont tué 740 civils et déplacé 75.000 personnes à Kisangani, la capitale de la Tshopo, selon OCHA. Selon le bureau, une équipe d'évalu-

tion dirigée par OCHA a constaté que la nourriture, les abris et les soins de santé sont les besoins les plus urgents pour les personnes déplacées. Il a appelé toutes les parties concernées à travailler ensemble pour mettre fin à la violence, protéger les civils et trouver une solution durable au conflit dans le pays.

TOGO

Démission du gouvernement

La Première ministre du Togo, Victoire Sidémého Tomégah-Dogbé, a présenté mardi "conformément aux usages républicains" la démission du gouvernement au président Faure Gnassingbé, qui l'a acceptée, selon un communiqué officiel. "Le président de la République a félicité la Première ministre et les membres du gouverne-

ment pour la qualité du travail accompli au service de la nation, et leur a demandé d'assurer le traitement des affaires courantes jusqu'à la nomination d'un nouveau gouvernement", poursuit le communiqué. La démission du gouvernement Dogbé est consécutive aux élections législatives du 29 avril dernier, remportées par le parti au

pouvoir Union pour la République (UNIR) avec 108 sièges sur les 113 en jeu, face à des indépendants et des partis d'opposition. C'est dans un contexte où le Togo s'est doté d'une nouvelle Constitution qui l'a basculé du régime parlementaire et où la nouvelle Assemblée nationale avec les députés issus des dernières

législatives a fait sa rentrée parlementaire mardi. Selon cette Constitution, le président de la République sera désormais élu pour un mandat de quatre ans renouvelable une fois. "Le président du Conseil des ministres", qui fera office de Premier ministre, sera élu pour un mandat de six ans, selon le même texte.

ENVIRONNEMENT

Le Rwanda et la BAD lancent un projet visant à augmenter la couverture forestière

Le Rwanda, en coopération avec la Banque africaine de développement (BAD), a inauguré mardi à Kigali, capitale rwandaise, une initiative de 30 millions de dollars américains visant à conserver et à étendre la couverture forestière à travers le pays. Le projet quinquennal se concentrera sur les régions du sud et du nord du Rwanda, selon le

ministère de l'Environnement. Les fonds seront alloués à la lutte contre l'érosion des sols, à l'agroforesterie, au soutien à la diversification des espèces d'arbres dans les systèmes agroforestiers et à la diffusion de technologies auprès de ménages agricoles ciblés afin de réduire la pression exercée sur les arbres plantés, entre autres interventions.

Selon le ministère, la province du Sud, qui se caractérise par des paysages gravement dégradés et une grande vulnérabilité aux effets des changements climatiques, est l'une des principales cibles de cette initiative. Actuellement, les forêts couvrent 30,4 % de la superficie du Rwanda, soit 724.695 hectares, d'après les dernières données du ministère.

MAURITANIE

Sept candidats retenus à la présidentielle

La présidentielle en Mauritanie du 29 juin mettra aux prises le sortant Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani et six autres hommes, indique la liste définitive des candidats publiée lundi par le Conseil constitutionnel.

M. Ghazouani, 67 ans, à la tête depuis 2019 de ce vaste pays d'environ 4,5 millions d'habitants à la charnière entre l'Afrique du Nord et l'Afrique subsaharienne, part favori pour un deuxième mandat.

Le Conseil constitutionnel n'a pas retenu la candidature de son prédécesseur Mohamed Ould Abdel Aziz. Parmi les autres candidats figurent le leader du parti d'opposition Tewasoul, Hamadi Ould Sid' El Moctar, et le militant des droits humains Biram Ould Abeid, deuxième de la présidentielle de 2019.

BURKINA FASO

Plusieurs terroristes éliminés durant le weekend dernier dans quatre régions

Plusieurs terroristes ont été éliminés entre vendredi et lundi dans des opérations menées par les forces de défense et de sécurité burkinabé, dans les régions du Nord, du Centre-Nord, du Centre-Est et du Sahel, rapporte mardi l'agence de presse burkinabé AIB.

L'armée burkinabé, selon l'Agence AIB, a indiqué que des terroristes venus en grand nombre ont pris d'assaut lundi les positions des forces de défense et de sécurité à Kossouka, dans la région du Sahel, et que plusieurs assaillants ont été éliminés dans la riposte.

Dans le centre-est du pays, plusieurs autres terroristes ont été tués dimanche, selon l'AIB, qui ajoute que samedi une opération similaire a été effectuée avec succès dans la localité de Seytenga, dans la région du Sahel.

Les forces de défense et de sécurité burkinabé, appuyées par des soutiens aériens ont neutralisé vendredi des terroristes dans la zone de Lemmnoogo, dans la région du Nord, et à Nassoumbo de la région du Sahel, a précisé l'AIB. Les images de ces opérations ont également été diffusées par la télévision burkinabé.

ELECTIONS EN AFRIQUE DU SUD

L'ex-président Zuma déclaré inéligible (Cour constitutionnelle)

La Cour constitutionnelle, plus haute juridiction d'Afrique du Sud, a déclaré lundi l'ex-président Jacob Zuma inéligible en raison d'une condamnation à la prison en 2021, et prononcé son exclusion des élections générales prévues dans neuf jours.

"M. Zuma a été reconnu coupable d'une infraction et condamné à une peine d'emprisonnement de plus de 12 mois", a déclaré la juge, Leonia Theron, à la lecture de la décision. "Par conséquent, il ne peut être membre de l'Assemblée nationale et ne peut se présenter aux élections", a-t-elle ajouté. Cette décision peut faire l'objet d'un appel. Fin mars, la commission électorale (IEC) avait exclu Jacob Zuma du scrutin, après avoir été condamné en 2021 à quinze mois de prison pour "outrage à la justice". Cette décision avait été renversée en avril par un tribunal électoral. L'IEC a finalement saisi la Cour constitutionnelle le mois dernier. Plus de 27,5 millions de Sud-Africains sont appelés le 29 mai à élire leurs députés, qui désigneront ensuite le prochain président. M. Zuma, 82 ans, qui n'était pas présent à la Cour, était candidat à un siège de député, tête de liste du mouvement Umkhonto We Sizwe ("Lance de la nation" en zoulou).

APS

PALESTINE

L'Irlande reconnaît l'Etat de Palestine

L'Irlande a annoncé mercredi la reconnaissance d'un Etat de Palestine, y voyant "le seul chemin crédible vers la paix et la sécurité".

"Aujourd'hui, l'Irlande, la Norvège et l'Espagne annoncent que nous reconnaissions l'Etat de Palestine", a déclaré le chef du gouvernement centriste Simon Harris lors d'une conférence de presse.

"Chacun d'entre nous va à présent entreprendre les étapes nécessaires pour donner effet à cette décision", a-t-il ajouté, saluant un "jour historique et important pour l'Irlande et pour la

Palestine". Comme la Norvège et l'Espagne, l'Irlande reconnaîtra un Etat palestinien à partir du 28 mai, a précisé le ministre des Affaires étrangères Micheal Martin.

Il s'agit d'une déclaration de soutien sans équivoque à une solution à deux Etats, seul chemin crédible vers la paix et la sécurité (...)", a fait valoir le Premier ministre irlandais. La reconnaissance des deux Etats est "la pierre angulaire

sur laquelle la paix doit être bâtie", a-t-il poursuivi. "Nous espérons offrir espoir et encouragement au peuple de Palestine lors de l'une de leurs périodes les plus sombres", a souligné Simon Harris. "Nous, en Irlande, vous voyons, nous vous reconnaissons, nous vous respectons, nous continuerons à travailler pour que vous et vos enfants puissiez avoir l'avenir meilleur que vous méritez (...")."

L'Espagne annonce la reconnaissance de l'Etat de Palestine pour le 28 mai

Le gouvernement espagnol a annoncé mercredi, que l'Espagne va reconnaître l'Etat de Palestine le 28 mai. "Mardi prochain, le 28 mai, l'Espagne adoptera en conseil des ministres la reconnaissance de l'Etat palesti-

nien", a déclaré le Premier ministre espagnol devant les députés. Il a également accusé l'entité sioniste, de mettre "en danger" la solution à deux Etats avec sa politique de "douleur et de destruction" dans la bande de Gaza. En avril,

à l'occasion d'une visite du Premier ministre espagnol en Norvège et en Irlande, Madrid, Oslo et Dublin s'étaient dits prêts à reconnaître un Etat palestinien "en étroite coordination". En mars à Bruxelles, le Premier mi-

nistre espagnol avait aussi publié avec les chefs des gouvernements de l'Irlande, de la Slovénie et de Malte un communiqué commun dans lequel les quatre pays faisaient part de leur volonté de reconnaître l'Etat de Palestine.

La Norvège va reconnaître l'Etat de Palestine à compter du 28 mai (PM)

La Norvège va reconnaître l'Etat de Palestine à compter du 28 mai, a annoncé mercredi le Premier ministre norvégien Jonas Gahr Store. "Le gouvernement a décidé de reconnaître l'Etat de Palestine", a dit M. Store lors d'une conférence de presse à Oslo, en précisant que la décision serait effective à compter du 28 mai. Le Premier ministre norvégien a lancé par la même occa-

sion "un appel fort" à l'adresse d'autres pays pour qu'ils fassent de même. D'après le décompte du gouvernement palestinien, 142 pays des 193 Etats membres de l'ONU ont jusqu'à présent fait partie de leur reconnaissance d'un Etat palestinien.

En avril, à l'occasion d'une visite du Premier ministre espagnol en Norvège et en Irlande, Madrid, Oslo et Dublin s'étaient dits prêts à re-

connaître un Etat palestinien "en étroite coordination", selon les mots de M. Store.

En mars à Bruxelles, le Premier ministre espagnol avait aussi publié avec les chefs des gouvernements de l'Irlande, de la Slovénie et de Malte un communiqué commun dans lequel les quatre pays faisaient part de leur volonté de reconnaître l'Etat de Palestine.

ONU

Contre les armes dans l'espace: un texte russe rejeté par le Conseil de sécurité

Le Conseil de sécurité de l'ONU a rejeté lundi un projet de résolution russe contre la militarisation de l'espace. Fin avril, les Etats-Unis et le Japon avaient présenté devant le Conseil un projet de texte appelant tous les pays à "contribuer activement à la réalisation de l'objectif qui consiste à utiliser l'espace à des fins pacifiques et à prévenir la course aux armements dans l'espace". Le projet de résolution présenté par la Russie et la Chine, qui reprenait en partie le texte bloqué en avril, appelaient en plus tous les Etats membres, "surtout ceux qui ont des capacités spatiales", à prendre "des mesures urgentes pour empêcher à jamais le pla-

cement d'armes dans l'espace et la menace ou l'utilisation de la force dans l'espace".

Avec sept voix pour et sept contre (notamment Etats-Unis, Royaume-Uni, France) et une abstention (Suisse), il n'a pas rassemblé les neuf votes nécessaires pour être adopté. Une situation récurrente pour les textes proposés par la Russie.

"Nous sommes globalement satisfaits du résultat du vote", a commenté l'ambassadeur russe, estimant qu'il avait permis de "démasquer" les Occidentaux qui "avancent vers la militarisation de l'espace" et qui selon lui sont désormais "isolés" au Conseil.

AIEA

Appel à la "vigilance" contre les vols de matières nucléaires

L'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) a appelé à la "vigilance" lundi contre le trafic et le vol de matières nucléaires (uranium, plutonium et thorium) et autres matières radioactives, afin d'éviter qu'elles "ne tombent entre de mauvaises mains". La réurrence de ces incidents confirme la nécessité de faire preuve de vigilance et d'améliorer la surveillance pour contrôler, sécuriser et élimi-

ner correctement les matières radioactives", a déclaré dans un communiqué Elena Buglova, responsable de la division sécurité nucléaire de l'instance onusienne. Depuis le début de la collecte de données en 1993, 145 Etats ont signalé 4.243 incidents à l'AIEA, dont 350 liés ou susceptibles d'être liés à un trafic ou à une utilisation malveillante (détonation illégale, mise en vente et contrebande). C'est pen-

dant le transport que se produisent plus de la moitié des vols. Les matières radioactives sont "particulièrement exposées aux menaces de sécurité au moment de leur transit", souligne Mme Buglova, appelant à "renforcer les mesures de sécurité". Mais la très grande majorité des problèmes constatés relèvent plutôt de la négligence, de la part d'individus utilisant et acheminant ces matières sans autorisation.

IRAN

L'élection présidentielle fixée au 28 juin

L'élection présidentielle en Iran aura lieu le 28 juin, a rapporté lundi la télévision iranienne, à la suite du décès du président Ebrahim Raïssi et de son entourage dans un crash d'hélicoptère.

"Le calendrier électoral a été approuvé lors de

la réunion des chefs du pouvoir judiciaire, du gouvernement et du Parlement", a indiqué la télévision. "Avec l'accord du Conseil des gardiens, il a été décidé que la 14e élection présidentielle se tiendra le 28 juin", a-t-

elle précisé. Pour rappel, l'hélicoptère, qui transportait le Président Raïssi, le ministre des Affaires étrangères, Hossein Amir-Abdollahian, le gouverneur de la province de l'Azerbaïdjan oriental, Malek Rahmati, ainsi que d'autres res-

ponsables, s'était écrasé dimanche dans la province de l'Azerbaïdjan oriental au nord-ouest du pays. Suite à cet accident, le Guide suprême iranien, Ali Khamenei, a annoncé cinq jours de deuil.

APS

SLOVAQUIE

La vie du Premier ministre n'est plus en danger

La vie du Premier ministre slovaque Robert Fico n'est plus en danger, a déclaré dimanche à la presse le vice-Premier ministre Robert Kalinak, quatre jours après l'attentat dont le chef du gouvernement a été la cible.

"Il n'y a plus de danger immédiat pour sa vie, mais son état reste grave et nécessite des soins intensifs", a déclaré M. Kalinak, le plus proche allié politique de M. Fico. Le Premier ministre est hospitalisé depuis mercredi, date à laquelle un homme a ouvert le feu sur lui, l'atteignant de plusieurs balles, notamment à l'abdomen. Il a subi une opération de cinq heures mercredi et une autre, plus courte, vendredi, toutes deux dans un hôpital de la ville de Banska Bystrica, dans le centre de la Slovaquie.

"Nous pouvons considérer que son état est stable et que le pronostic est positif", a déclaré M. Kalinak à l'extérieur de l'hôpital. "Nous nous sentons tous un peu plus détendus maintenant", a-t-il ajouté, en précisant que M. Fico restait hospitalisé pour le moment.

L'assaillant, identifié par les médias slovaques comme étant le poète Juraj Cintula, âgé de 71 ans, a tiré cinq coups de feu sur Robert Fico, le touchant à quatre reprises. Il a été présenté samedi devant le tribunal de Pezinok au nord-est de Bratislava, qui a ordonné son maintien en détention provisoire.

M. Fico, 59 ans, occupe son poste depuis que son parti centriste, le Smer-SD, a remporté les élections législatives à l'automne dernier. Il exerce son quatrième mandat en tant que Premier ministre.

PRÉSIDENTIELLE EN RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

Le sortant Abinader réélu dès le premier tour

Le chef d'Etat dominicain sortant Luis Abinader a été réélu dès le premier tour de la présidentielle pour un nouveau mandat de quatre ans. "Le peuple s'est exprimé clairement (...) J'accepte la confiance que j'ai reçue et l'obligation de ne pas décevoir. Je ne vous décevrai pas", a-t-il lancé à ses partisans.

"Je suis et je serai le président de tous les Dominicains et Dominicaines", a insisté M. Abinader qui était le grand favori des sondages. Il avait fait de la lutte contre l'immigration haïtienne, souvent associée à la criminalité, un des chevaux de bataille de sa présidence.

Les résultats complets ne sont pas connus mais selon les recensements partiels du Conseil national électoral (CNE, Junta central electoral) à 23H30 locale (3H30 GMT) avec 25,52% de suffrages comptabilisés, M. Abinader a recueilli 58,87% des voix contre 27,25% à l'ancien président Leonel Fernandez. Abel Martinez arrive troisième avec 10,60% des voix, les six autres candidats étant loin derrière.

"Ce soir, j'ai téléphoné au président Luis Abinader pour saluer sa victoire électorale et lui souhaiter beaucoup de succès dans son administration", a écrit M. Fernandez sur les réseaux sociaux. Au siège de campagne du président, quelque 200 militants et partisans de M. Abinader ont crié leur joie, tapé dans leurs mains, convaincus de la victoire.

La formation politique de M. Abinader, le Parti révolutionnaire moderne (PRM) qui avait déjà remporté 120 des 150 municipalités en février, devrait aussi obtenir la majorité des sièges des 190 députés et 32 sénateurs en jeu.

A surveiller notamment, le vote de la diaspora, majoritairement installée aux Etats-Unis. Elle représente 11% des votants et ses transferts de fonds vers la mère patrie ont pesé pour 9,1% du PIB en 2022, selon la Banque mondiale.

VIETNAM

To Lam, ministre de la Sécurité publique, confirmé comme président

L'Assemblée nationale vietnamienne a confirmé mercredi la nomination du ministre de la Sécurité publique To Lam au poste de président du pays, après que son nom a été proposé par le parti communiste au pouvoir. A bulletin secret, 472 des 473 députés vietnamiens ont approuvé ce choix, selon la télévision d'Etat, à l'issue de la démission forcée du président sortant dans le cadre d'une vaste campagne anticorruption.

SALON NATIONAL DES ÉTUDIANTS DES ARTS ET DU PATRIMOINE À ALGER **Mouloudji préside la cérémonie d'ouverture**

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a présidé, mardi à Alger, l'ouverture officielle de la 2e édition du Salon national des étudiants des arts et du patrimoine, et ce, dans le cadre de la commémoration du 68e anniversaire de la Journée de l'étudiant, célébrée le 19 mai de chaque.

Placée sous le thème "L'entrepreneuriat et son rôle dans la relance de l'économie culturelle", la cérémonie d'ouverture du Salon à Riadh El-Fath, dont les activités se dérouleront trois jours durant, a vu la présence du ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El-Mahdi Oualid, ainsi que des responsables d'établissements de formation relevant du secteur de la Culture et des Arts.

Dans son allocution d'ouverture, Mme Mouloudji a affirmé que ce Salon constitue "un rendez-vous annuel durant lequel nous célébrons chaque année les réalisations des étudiants, et nous soutenons leurs idées et leurs visions", ajoutant que cet événement "s'inscrit dans le cadre de l'intérêt particulier" qu'accorde le secteur de la Culture et des Arts à la formation artistique, ajoutant qu'il s'agissait également d'une opportunité pour les étudiants des arts et du patrimoine des différentes écoles et instituts supérieurs des arts et du patrimoine, ainsi que des établissements de formation régionaux, d'échanger leurs créations et leurs expertises en matière de création, de musique et de théâtre" à travers leurs différentes présentations au Salon.

Ce Salon reflète "la volonté du secteur de concrétiser les orientations du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a appelé à l'appui de l'entrepreneuriat et de la numérisation", et ce, à travers l'ouverture sur l'entrepreneuriat pour soutenir et orienter les étudiants du secteur vers la création de Start-up et de micro-entreprises, dans le but de relancer l'économie nationale", a ajouté la ministre.

Dans le même contexte, Mme Mouloudji s'est félicitée de l'adoption des textes de loi fixant l'organisation et le fonctionnement des instituts supérieurs relevant de son secteur, qui viennent de se doter de l'institut national supérieur du cinéma créé en application des orientations du Président de la République, pour "réunir les conditions idoines au lancement d'une industrie cinématographique efficiente". Elle a également salué les dernières initiatives des établissements de formation sous tutelle, notamment "la volonté d'ouvrir la formation du troisième cycle", outre "les efforts majeurs" consentis pour la révision et l'unification des programmes de formation, au niveau des écoles régionales.

TÉBESSA **Ouverture du 16^{ème} Salon national des arts plastiques**

La 16^{ème} édition du Salon national des arts plastiques s'est ouverte mardi à la maison de la culture Mohamed Chebouki de la ville de Tébessa en présence de nombreux adeptes de cet art. Cette manifestation, traditionnellement organisée par la maison de la culture, a été ouverte par le wali de Tébessa Saïd Khelli qui a visité les différentes galeries du Salon et s'est entretenu avec les plasticiens venus de plusieurs wilayas du pays. Cette édition qui se tient sous le slogan "The-vête par les couleurs d'un artiste" réunit 54 artistes de 12 wilayas dont : Adrar, Tiaret, Constantine et Oum El Bouaghi qui traitent dans leurs œuvres divers thèmes dont la nature, le patrimoine culturel algérien et des personnalités nationales, a déclaré à l'APS Mounir Moussi, directeur de la maison de la culture.

Au total 90 demandes de participation ont été soumises à la commission chargée d'évaluer et de sélectionner les œuvres participantes et composée du Dr. Hamza Triki de la faculté des arts et culture de l'université Constantine-3, du Pr. Adel Djessasse de la faculté des lettres et des arts de l'université de Mostaganem et de Abdellatif Rechach, cadre de la maison de la culture organitrice, a précisé la même source.

Le programme de cette manifestation de trois jours comprend aussi l'organisation d'un concours de dessin des figures et personnalités de la ville de Tébessa et d'un autre pour enfants sur le thème de la cause palestinienne, a souligné le même responsable.

HAUT CONSEIL DE LA LANGUE ARABE **Célébration de la littérature pour enfants à l'occasion de la Journée mondiale de la diversité culturelle**

Le Haut Conseil de la langue arabe (HCLA) a organisé, mardi à Alger, un colloque national sur "la traduction de la littérature pour enfants et ses programmes, entre diversité culturelle et invasion culturelle", lors duquel les participants ont mis en avant la nécessité de préserver les caractéristiques linguistiques et culturelles de l'Algérie et leur ancrage auprès des générations à venir. Organisé dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale pour la diversité culturelle, le dialogue et le développement, le 21 mai de chaque année, l'ouverture de ce colloque a connu la présence du président du Haut conseil islamique (HCI), Bouabdallah Ghalmallah, de la Déléguée nationale à la protection de l'enfance, Meriem Cherfi, en sus de représentants des corps de sécurité et d'instances nationales et de plus de chercheurs universitaires. Le président du HCLA, Salah Belaid a affirmé, dans son allocution d'ouverture, que la littérature pour enfant "œuvre à rationaliser les besoins des enfants et à lier à leur patrimoine et à leur authenticité", à même de fonder leur vision d'avenir pour l'enseignement, l'instruction, le divertissement et le développement des sentiments nationaux sincères, dans l'objectif de concrétiser l'équilibre psychique et intellectuel des enfants dans les étapes de leur croissance et de leur maturité". Estimant que la littérature pour enfants "puise son importance de l'avec et de l'imprégnation linguistique et culturelle" qui aguise l'esprit de l'enfant avec des écrits rédigés par des spécialistes de la littérature pour enfant, le même responsable a affirmé que cette littérature constitue "un phénomène constitué d'atouts artistiques qui doivent tenir compte de chaque étape parmi les étapes d'évolution de l'enfant". L'intervenant a appelé à "la nécessité d'élaborer une nouvelle feuille de route adaptée aux développements et qui répond aux besoins de l'enfant en fonction de son niveau scolaire et du son environnement général", à travers de "nouvelles" œuvres artistiques supervisées par des spécialistes en mesure de "produire des thématiques de littérature pour enfants conformément aux exigences de cette catégorie, à commencer par l'adoption d'un langage sobre pour aider cette catégorie à s'exprimer et développer son estime de soi pour réaliser la créativité, l'éducation morale et religieuse et l'intégration au sein de la société". M. Belaid a également appelé les auteurs de livres pour enfants et les traducteurs à prendre "au sérieux" la question de la créativité afin de "produire des contenus qui tiennent compte des spécificités de la société et de ses valeurs". Pour sa part, la déléguée nationale à la protection de l'enfance, Meriem Cherfi, a souligné l'importance accordée par l'Etat algérien à l'enfant à travers la Constitution et les textes juridiques qui "garantisent à cette catégorie un environnement sûr et une protection nécessaire pour son bien-être, car l'enfant est l'avenir du pays". Mme Cherfi a mis en avant l'importance d'aborder la question de la diversité culturelle à travers la littérature pour enfants et la traduction", et ce avec "la contribution collective de toutes les franges de la société pour assurer la transmission de la bonne information à l'enfant dans le cadre du principe de protection et conformément à notre culture nationale et aux valeurs de notre religion". Les interventions des chercheurs universitaires participant à cette rencontre se sont articulées autour de plusieurs thèmes, dont "le rôle de la traduction de la littérature pour enfants dans la consolidation des valeurs nationales", "les valeurs dans la littérature traduite pour enfants, entre préservation de l'identité et dimension culturelle" et "les dessins animés doublés en arabe, entre enrichissement et appauvrissement du vocabulaire linguistique".

MEDIAS **Ministère de la Communication: le 2 juin, date butoir du dépôt des dossiers pour adaptation aux lois sur l'Information et la presse écrite et électronique**

Le ministère de la Communication a rappelé, lundi dans un communiqué, à la presse écrite et à la presse électronique, à été fixé au 02 juin 2024. Deux copies du dossier doivent être déposées au niveau de la Direction des médias au ministère de la Communication, siège au 7^e étage, bureau 701, ou adressées par courriel à: d.media@ministerecommunication.gov.dz, presseecrite@ministerecommunication.gov.dz. Le formulaire de la Déclaration et les documents à fournir sont téléchargeables sur le site officiel du ministère de la Communication: https://www.ministerecommunication.gov.dz

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Moulood MAMMERI de Tizi-Ouzou

Avis D'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 01/UMMTO/VRDPO/2024 INF: 408 020 000 150 039
L'UMMTO lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour : l'*'Acquisition et installation d'un Data Center au profit de l'Université Moulood Mammeri, Tizi-Ouzou'*; Lot unique : Aquisition et installation d'une solution Data Center HPC/AI(Cloud Privé). Les candidats intéressés peuvent retirer le cahier des charges, sous format numérique, auprès de l'UMMTO, au VRDPO 5^{ème} étage, Tour rectoriale, Hasnaoua I ou en envoyant une demande à l'adresse électronique : equipement.vrdpx@ummtto.dz

CONDITIONS D'ELIGIBILITE

1. Capacités techniques : avoir réalisé au moins une fois l'objet du cahier des charges ou un objet similaire, justifié par Attestation de bonne exécution établie par un maître d'ouvrage public ;
2. Capacités financières : avoir un chiffre d'affaires moyen des trois (03) meilleures années réalisés durant les cinq (05) dernières années de vingt millions de dinars (20 000 000.00 DA) ou plus.

Les offres doivent parvenir sous pli cacheté et anonyme dans une même enveloppe sous forme de trois dossiers séparés dans trois enveloppes scellées et cachetées portants, respectivement : **Le dossier de candidature** contient : la déclaration de candidature, la déclaration de probité, les statuts pour les sociétés, documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise, les bilans financiers des cinq (05) derniers exercices comptables, approuvés par les services des impôts, et les références bancaires, références professionnelles,

Une offre technique : qui contient : Une déclaration à sousscrire, Un mémoire technique justificatif contenant : Le descriptif des équipements et leur origine; leurs caractéristiques techniques et leurs performances; Description détaillée de la solution technique alignée sur une architecture de référence certifiée par le constructeur des équipements et/ou l'éditeur de logiciels ; Présentation détaillée de la méthode, le planning et le délai de réalisation du projet ; Description de la méthode de déploiement et de gestion de l'infrastructure conforme aux exigences décrites au descriptif contenu dans le cahier des charges (annexe I) ; La garantie des équipements, le service après-vente, le délai de livraison, d'installation et de mise en marche, la formation (selon les modèles joints en annexes du cahier des charges); Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « **je l'ai accepté** ».

Une offre financière : qui contient : la lettre de soumission ; le bordereau des prix unitaires ; le devis quantitatif et estimatif. L'enveloppe principale scellée ne doit comporter aucune inscription extérieure autre que les mentions suivantes : Université Moulood Mammeri, Hasnaoua I, Tizi-Ouzou ; « A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres » ; Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°01/UMMTO/VRDPO/2024, **OBJET** : « **Acquisition et installation d'un Data Center au profit de l'Université Moulood Mammeri, Tizi-Ouzou** ». Lot unique : Aquisition et installation d'une solution Data Center HPC/AI(Cloud Privé).

Le délai de préparation des offres est fixé à trente (30) jours à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres sur les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

La date et l'heure limite de dépôt des offres aura lieu le dernier jour de la durée de préparation des offres à 10 h 30 minutes et si le dernier jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le dépôt des offres est prorogé jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les offres doivent être déposées au niveau du VRDPO 5^{ème} étage, Tour rectoriale, Hasnaoua I de l'UMMTO.

L'ouverture des plis est fixée au dernier jour coïncidant avec la date limite de dépôt des offres à 11 h 00.

La durée de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentée de 3 mois à compter de la date d'ouverture des plis.

ACADEMIE ALGERIENNE DES SCIENCES ET DES TECHNOLOGIES

Journée nationale en hommage aux Algériennes ayant excellé dans le domaine de la science

L'Académie algérienne des Sciences et des Technologies (AAST), a organisé, mardi à Alger, la 1ère Journée nationale en hommage à nombre de "Femmes de sciences", parmi les algériennes qui se sont distinguées par leurs contributions et leurs réalisations dans le développement des sciences et des technologies, aux niveaux national et international.

A cet égard, l'Académie a rendu hommage aux figures féminines, dont la chahida Hassiba Ben Bouali, l'ancienne ministre de la Santé, la défunte professeure Zahia Chentouf-Mentouri, autre, la première savante algérienne en sciences de l'océan, Rabia Seridji, et la Directrice générale de l'Institut de Pasteur à Paris, Mme Yasmine Belkaid.

A cette occasion, le président de l'Académie, Kara Hicham, a affirmé que cette journée de distinction avait été consacrée aux femmes qui ont marqué les différents domaines du savoir, relevant qu'il s'agissait d'"une reconnaissance envers toutes les femmes ayant contribué au développement scientifique et technologique de l'Algérie".

L'intervenant a estimé que la politique de promotion de la femme était clairement confirmée par "le 10e engagement du président de la République, qui s'est concrétisé sur le terrain à travers le rôle majeur accordé aux femmes dans le développement national, par leur participation à la relance économique et leur protection de toutes les formes de violence, et ce, à travers un cadre législatif mis en place conformément aux constantes nationales et aux engagements internationaux" de l'Algérie.

Dans une allocution lue en son nom par la député Farida Ilimi, le président de l'Assem-

blée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, a affirmé que "la femme fait partie intégrante du processus d'éducation civилиsationnelle, sur laquelle la société s'appuie pour réaliser ses objectifs".

Cette Académie a renforcé cette tendance eu égard aux compétences féminines qu'elle recèle" a-t-il rappelé, saluant, à cet effet, "le soutien du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune à la femme" en mettant en avant "son rôle efficace" au fil des années.

De son côté, la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouter Krikou, a rappelé les "acquis importants réalisés par la femme dans le domaine scientifique et technologique, grâce notamment à l'importance majeure qu'accorde le Président de la République à "l'implication de la femme dans tous les domaines" affirmant que son secteur "accompagne tout ce qui concerne l'association de la femme à tous les domaines scientifiques".

A noter que cette cérémonie s'est déroulée en présence du conseiller du Président de la République chargé des organisations non gouvernementales et des droit de l'Homme, M. Hamid Lounaoui, du ministre de la Communication, M. Mohamed Laagab, des représentants des instances consultatives et des parlementaires.

APS

ORAN

Lancement prochain des travaux de réalisation du Village scientifique de "Dhaya Morsli" à Es-Senia

Le projet de réalisation du Village scientifique sera lancé prochainement au niveau de Dhaya Morsli, communément appelé "Sebkha", dans la commune d'Es-Senia (Oran), a-t-on appris, mardi, auprès des services de la wilaya.

Le projet, inscrit au titre de l'année 2024, est en phase d'étude, actuellement en voie d'achèvement, avant l'élaboration du cahier des charges et le lancement prochain des travaux, et ce dès la finalisation des procédures administratives, a fait savoir la même source, ajoutant que le futur Village scientifique sera mis à la disposition de l'Université d'Oran, dès son entrée en exploitation.

Les travaux projetés par les initiateurs du projet portent, notamment, sur la réalisation d'espaces verts, d'aires de détente et d'autres réservées à la pratique sportive, des structures commerciales, ainsi que 5 bâtiments devant être dédiés à diverses activités.

Le futur Village scientifique, dont la conception est inspirée du patrimoine architecturale de la capitale de l'Ouest, sera le premier du genre à l'échelle nationale, indique-t-on.

Par ailleurs, la même source a affirmé que, préalablement au lancement des travaux de réalisation de cet espace de détente et de loisirs, il sera procédé à l'assainissement et à l'aménagement de son site d'implantation, Dhaya Morsli, une zone humide et un espace de biodiversité, dont le plan d'eau chevauche les territoires des communes "voisines" d'Oran et d'Es-Senia.

Dès son entrée en exploitation, le Village scientifique constituera un espace supplémentaire de loisirs et de détente pour les familles oranaises et les visiteurs, qui s'ajoutera aux autres infrastructures similaires réalisées ou lancées en cours de réalisation dans la capitale de l'Ouest, ces dernières années, et dont certaines seront réceptionnées avant la prochaine saison estivale, à l'instar du jardin citadin d'Es-Seddikia, le Plateau de Sidi M'hamed et le jardin méditerranéen, dont la réalisation a fortement contribué à conférer un look esthétique certain à la ville d'Oran et à consolider son attractivité.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DE L'HABITA DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

DIRECTION DE L'URBANISME, DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION DE LA WILAYA DE BENI ABBES

Mise en Demeure N° 01

La direction de l'urbanisme et de l'architecture et de la construction de la wilaya de Beni Abbes met en demeure L'E.T.B MEDDAH BOUMDIENE e dont LA siège social est situé lotissement 92/102 lots n 61 Abdala wilaya de Bechar. Titulaire du marché N° 16/2023 relatif au projet du travaux des VRD des lotissement à travers les commune de la wilaya de beni abess.

Lot 07 : réalisation du génie civil des 27 poste transformateur aux commune des Ouidad khodire et ksabi.

Visée par le contrôleur budgétaire sous le N° 68 en date de 14/12/2023

Vu l'ODS dé commencent des travaux du 30/01/2024

Vu le non – respect des engagements pris par l'entreprise en ce qui concerne l'avancement des travaux.

Vu l'absence de mains- d'œuvre qualifiée dans le chantier.

Vu l'incompatibilité de l'avancement des travaux et les délais traité

Vu le manque des moyens matériels sur chantier.

L'E.T.B MEDDAH BOUMDIENE est mise en demeure de renforcer le chantier en moyens humains et matériels d'activer la cadence des travaux au niveau du projet suscité dans les (08) huit jours qui suivent sous peine de se voir exposer à la réalisation de son marché à ses torts exclusifs conformément à la réglementation en vigueur.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA : MEDEA

DAIRA : SEGHOUANE

COMMUNE : TLETAT ED DOUAIR

N° FISCAL : 098426455028025

Avis d'appel d'offres ouvert avec exigences de capacités minimales N°04/2024

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de la commune de Tletat ed Douair lance un avis d'Appel d'Offres ouvert avec exigence de capacités minimales N° 04 / 2024 pour l'opération suivante : " Acquisition retro chargeur au profit de la commune Tletat Ed Douair "

Seules les fournisseurs ou les établissements dans le domaine fabrication ou vente du matériel travaux publics qui vont participer peuvent retirer les cahiers des charges auprès du bureau de mandat de la commune Contre un paiement de la somme de cinq mille DA (5.000,00DA) au caissier inter communal seghouane.

La date limitée de dépôt des offres est fixée à (15)quinze jours à partir de la première parution du présent avis dans la presse ou le BOMOP.

Les offres devront être obligatoirement accompagnées des pièces réglementaires suivantes:

A. Contenu de candidature:

- La déclaration de candidature dûment remplie avec date, cachet et signature .
- La déclaration probité dûment remplie avec date, cachet et signature.
- Une copie du statut particulier de l'entreprise par un notaire.
- Une copie relative au pouvoir habilitant les personnes à engager ou une copie du registre de commerce électronique.

Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats:

A-capacités professionnelles: un agrément délivré par le ministre de l'industrie ou toute pièce permet d'exercer l'activité en cours de validité.

*Une copie du registre de commerce électronique (fabrication ou vente).

B-capacités financière: Bilan financières des trois dernières années (2020 – 2021 – 2022) ou (2021-2022-2023) approuvé par les services des impôts accompagné par C20 dont le chiffre d'affaire des trois dernières années est égal ou plus 12 000 000,00DA (douze millions dinars algériens).

C-capacités techniques: Attestations de références professionnelles des fournitures similaires pour les dernières années (2018-2019-2020-2021-2022-2023), le fournisseur doit avoir 01 attestations de bonne exécution ou plus dans les dernières années demandées.

- Fiche technique du matériel à fournir;
- copie du extrait de rôle apparu avec echancier valide.
- Copie de la carte d'immatriculation fiscale.
- CASNOS en cours de validité.

B. Contenu de l'offre technique

- La déclaration à sousscrire dûment remplie avec date, cachet et signature.
- Mémoire technique justificative avec date, cachet et signature.
- Le cahier des charges portant à la dernière page la mention "J'ai lu et accepté".
- Certificat de garantie.
- Certificat après vente .
- Planning d'approvisionnement avec date, cachet et signature.

C. Contenu de l'offre financière

- la déclaration à sousscrire la lettre de soumission dûment signée.
- les documents des prix unitaires dûment renseignés et signés.
- le détail quantitatif et estimatif dûment renseignés et signés.
- Quittance de la participation à l'appel d'offre.

les offres établies devront parvenir au bureau de secrétariat général de la commune de Tletat ed Douair

"l'enveloppe extérieure anonyme et scellée ne devra comporter que la mention

"A ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres"

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES N°04/2024

" ACQUISITION RETRO CHARGEUR AU PROFIT DE LA COMMUNE TLETAT ED DOUAIR "

La date limitée de dépôt des offres est fixée le dernier jour de délai de préparation des offres avant 11:00 h ; cet annonce

a parut dans les quotidiens nationaux est le BOMOP

les soumissionnaires peuvent assister le jour d'ouvertures des plis à 11:00 h

-les fournisseurs soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour une durée de 90 jours à compter de la date limitée de dépôt des offres.

VOLLEY-BALL - NATIONALE 1

MESSIEURS

Le programme du deuxième tournoi play-off à Blida

Programme du deuxième tournoi play-off du Championnat d'Algérie de volleyball, Nationale 1 messieurs, prévu jeudi, vendredi et samedi à Blida.

Jeudi 23 mai / 4e journée :**Au Palais des sports :**PO Chlef - ES Sétif (17h00)
ASV Blida - MC Alger (19h00)**Salle OMS Mustapha-Tchaker :**ES El Eulma - ES Tadjenane (15h00)
JS Messelmoun - OMK El Milia (17h00)

WA Tlemcen - JSC Ouled Adouane (19h00)

Vendredi 24 mai / 5e journée :**Au Palais des sports :**ES Tadjenane - PO Chlef (17h00)
OMK El Milia - ASV Blida (19h00)**Salle OMS Mustapha-Tchaker :**JSC Ouled Adouane - ES El Eulma (15h00)
MC Alger - WA Tlemcen (17h00)

ES Sétif - JS Messelmoun (19h00)

Samedi 25 mai / 6e journée :**Au Palais des sports :**

ES El Eulma - PO Chlef (15h00)

ASV Blida - ES Sétif (17h00)

Salle OMS Mustapha-Tchaker :WA Tlemcen - OMK El Milia (13h00)
JS Messelmoun - ES Tadjenane (15h00)

JSC Ouled Adouane - MC Alger (17h00)

Classement :

	Pts	J
1. WA Tlemcen	9	3
2. MC Alger	8	3
-- JSC Ouled Adouane	8	3
4. ES Sétif	7	3
5. OMK El Milia	6	3
6. ASV Blida	3	3
7. ES Tadjenane	2	3
8. ES El Eulma	1	3
-- JS Messelmoun	1	3
10. PO Chlef	0	3

NB : A l'issue des trois tournois play-off, les quatre premières équipes au classement disputeront un tournoi dénommé le "Carré d'AS" (en aller simple).

A l'issue de ce tournoi, le premier et le deuxième joueront la finale pour le titre de champion d'Algérie de la saison 2023/2024.

BASKET - COUPE

D'ALGÉRIE 2024 (1/4 FINALE - MESSIEURS)

Le NA Hussein-Dey et le TRA Draria qualifiés au dernier carré

Le NA Hussein-Dey et le TRA Draria se sont qualifiés en demi-finales de la Coupe d'Algérie de basket-ball 2024, seniors messieurs, en s'imposant respectivement devant le MC Alger (75-64) et le M Ouled Chebel (88-79), en quarts de finale disputés mardi à Alger.

Le NAHD et le TRAD rejoignent ainsi le WO Boufarik (tenant) tombeur du NB Staoueli (81-78) et l'USM Alger vainqueur devant le CSC Gué de Constantine (73-58), lors des deux premiers quarts de finale disputés lundi.

Le Tirage au sort des demi-finales de la Coupe d'Algérie 2024 aura lieu le dimanche 26 mai au siège de la Fédération algérienne de la discipline (FABB).

Résultats des quarts de finale de la Coupe d'Algérie de basket-ball 2024, seniors messieurs, disputés lundi et mardi :

Lundi :USM Alger - CSC Gué de Constantine 73-58
WO Boufarik - NB Staoueli 81-78**Mardi :**M Ouled Chebel - TRA Draria 79-88
NA Hussein-Dey - MC Alger 75-64.

APS

CYCLISME - TOUR D'ALGÉRIE 2024

Un bilan positif pour les coureurs algériens, estime le DTN

Le directeur technique national (DTN) de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC), Ismail Douzi, a qualifié de "positif et mérité" le bilan des coureurs algériens après le sacre de Nassim Saïdi, de la formation "Madar Pro Team", détenteur du maillot jaune du Tour d'Algérie 2024 (TAC-2024).

"Nous avons réalisé de très bons résultats que je considère positifs et satisfaisants, notamment lors de la dixième et dernière étape, au cours de laquelle nous avons pu reconquérir le maillot jaune et remporter le TAC-2024. Les coureurs algériens ont également remporté sept (7) étapes sur dix, ce qui est un résultat très positif", a déclaré Ismail Douzi à l'APS.

Nessim Saïdi a triomphé à la 24e édition du Tour d'Algérie cycliste 2024 (TAC-2024), à l'issue de la dixième et dernière étape, courue mardi entre Annaba-Guelma-Annaba (148,5 km), avec un temps total de 30h49m31sec, devant le Néerlandais, Lars Quaevileg, (30h49m39sec) et le Mauricien, Christopher Rougier Lagane, (30h51m12sec). "Nous avons également dominé le classement du maillot vert, grâce à Hamza Yacine, sans oublier que la formation algérienne Madar Pro Team s'est classée première par équipes, et cela grâce au travail d'équipe des coureurs", a ajouté M. Douzi en expliquant que "même si l'équipe nationale érythréenne a réussi à contrôler le maillot jaune pendant trois étapes, notre espoir était grand de le récupérer



et nous l'avons fait". Les coureurs algériens avaient conservé le maillot jaune de leader lors des cinq premières étapes, grâce d'abord à Hamza Yacine, qui l'a porté lors des deux premières étapes, avant de le céder à son compatriote Ayoub Sahri, pendant trois étapes, avant de le perdre, lors des sixième, septième et huitième étapes, au profit de l'Erythréen, Meron Hagos. Le Tour d'Algérie a été également l'occasion pour l'éclat de Hamza Yacine qui a remporté à lui seul quatre étapes sur sept victoires algériennes, en plus de conserver le maillot vert du cycliste le plus rapide, pour la deuxième année consécutive, après l'avoir porté en neuf étapes sur 10 dans cette 24e édition.

Le TAC-2024, une occasion de préparer les jeunes coureurs

Concernant les conclusions de ce tour pour

l'équipe nationale, Ismail Douzi a révélé que "quatre jeunes cyclistes algériens ont été découverts et c'est l'objectif de la participation des équipes algériennes au TAC-2024. Ces jeunes coureurs faisaient partie de la catégorie Juniors la saison dernière et c'est pour la première fois de leur carrière qu'ils arrivent à parcourir plus de cinq étapes. Nous leur avons demandé de poursuivre le parcours et se frotter aux meilleurs cyclistes étrangers présents lors de cette 24e édition".

Parmi les athlètes algériens qui se sont distingués lors de cette édition, figurent le cycliste du NR Dély Ibrahim, Ayoub Sahri (23 ans), qui a pu porter le maillot jaune lors de trois étapes (Mostaganem-Ténès, Chlef-Blida et Blida-Bouira), sans oublier ses coéquipiers du club, Ferhat Asheraf, Essemiani Nasserallah et Mohamed Amella, de la catégorie des moins de 23 ans, ainsi que le cycliste ap-

partenant à l'équipe du Centre mondial de la Fédération internationale, Ayoub Farous (21 ans), vainqueur de la septième étape entre Sétif et Constantine sur une distance 129,4 km.

Grâce à leurs performances lors du Tour d'Algérie-2024, ces jeunes coureurs participeront à deux compétitions internationales : le Tour de Libye-2024, qui comprend sept étapes durant la période du 1er au 7 juin, puis le Tour de Maurice, qui se déroulera en quatre étapes (11-14 juin), selon le directeur technique national.

Au classement général par équipes, la formation algérienne "Madar Pro Team" a pris la première place grâce aux cyclistes: Hamza Yacine, Nassim Saïdi, Azzedine Lagab, Islam Mansouri et Hamza Amari, avec un temps total de 92h35m23s, soit 2m15s d'avance sur l'équipe malaisienne de Terengganu (92h37m38s) et la solide équipe nationale d'Erythrée (92h39m38s).

Inscrit au calendrier de l'Africa Tour de l'UCI, le Tour d'Algérie est régi par les règlements de la FAC et ceux de l'Union Cycliste Internationale. Il est placé sous le contrôle d'un commissaire de course et d'un inspecteur antidopage.

L'Algérien Nassim Saïdi triomphe à la 24e édition

L'Algérien, Nassim Saïdi, de la formation "Madar Pro Team" a triomphé à la 24e édition du Tour d'Algérie cycliste 2024 (TAC-2024), à l'issue de la dixième et dernière étape, courue mardi entre Annaba-Guelma-Annaba (148,5 km), avec la participation de 59 coureurs issus de 16 équipes.

Dans une ambiance festive et en présence d'un public annabi venu nombreux sur le cours de la Révolution, Saïdi s'est emparé du maillot jaune du vainqueur du TAC-2024, ex-primant sa joie de gagner cette 24e édition devant des concurrents érythréens et rwandais très redoutables, mais la volonté de triompher devant le public algérien était tellement grande que la victoire finale lui a ouvert ses bras.

"Tout d'abord, je dédie cette victoire au public algérien et au peuple palestinien opprimé. Comme vous le savez, nous avons vécu une 24e édition très épisante et ardue en dix étapes dont certaines ont été très difficiles, notamment la 9e étape au cours de laquelle la course a été neutralisée suite à la chute massive d'environ 30 cyclistes au sein du peloton due aux conditions météorologiques difficiles, avant sa reprise", a déclaré, tout heureux, le grand vainqueur de la 24e édition du TAC.

Saïdi (29 ans), a terminé le Tour-2024 qui s'est déroulé sur plus de 1400 km, en tête du classement général final avec un temps de 30h49m31sec, devant le Néerlandais, Lars Quaevileg, (30h49m39sec) et le Mauricien, Christopher Rougier Lagane,

(30h51m12sec). "Je remercie mes collègues de l'équipe Madar de m'avoir fait confiance et pour leur soutien total jusqu'au dernier moment pour arracher le maillot jaune, ainsi que le staff technique et tous les collaborateurs de l'équipe, car ce sacre est le résultat des efforts conjugués de tous sans exception. Je remercie également certaines des équipes algériennes qui ont travaillé avec nous de manière collective", a-t-il ajouté.

De son côté, Hamza Yacine a remporté le maillot vert du cycliste le plus rapide du Tour d'Algérie 2024, réussissant à le conserver après l'avoir porté lors du TAC-2023.

L'Algérien de 27 ans a exprimé sa satisfaction après sa belle performance lors de cette édition : "Avec mon succès pour la deuxième année consécutive, ainsi que ma contribution avec mon équipe pour la victoire du maillot jaune, car ma victoire sans la victoire de l'Algérie n'a pas une grande importance".

Lors de la 10e et dernière étape, les coureurs algériens, emmenés par les coureurs du "Madar Pro Team", ont adopté une stratégie tactique basée sur le travail du groupe afin de fatiguer le porteur du maillot jaune, l'Erythréen Meron Hagos, en lançant des attaques depuis le coup de starter de l'étape, ce qui l'a fait tomber dans le piège.

L'Erythréen a dû faire énormément d'efforts pour surveiller les Algériens, qui ont délibérément laissé Saïdi à l'aise jusqu'aux derniers kilomètres, avant de mener l'attaque finale qui lui a permis de remporter la première

place au classement général. De son côté, le doyen du Tour, Azzedine Lagab, (38 ans), vainqueur du maillot rouge du meilleur cycliste algérien, a déclaré : "La victoire de Saïdi est l'aboutissement du grand travail que nous avons accompli depuis le début du tour, car nous avons su mener à bien notre mission qui n'a pas été facile à cause des pannes et de la chute de Saïdi, qui a été blessé, mais finalement nous sommes parvenus à notre but", soulignant qu'il a assumé sa responsabilité de chef d'équipe dans le but de prendre la tête du classement général". Le maillot à pois du grimpeur est revenu à l'Erythréen, Aweet Aman, (Centre International de l'UCI) avec un total de 53 points, d'autant qu'il a porté ce maillot lors des six dernières étapes. Le Rwandais Masengesh a remporté le maillot blanc du meilleur jeune (moins de 23 ans), avec un temps de 30h53m29sec, devançant l'Erythréen, Michael Melkias, (deuxième en moins de deux minutes), qu'il portait depuis la première étape. La journée de mercredi verra le déroulement du Grand Prix international d'Annaba dans un circuit fermé de 1,5 km à parcourir 50 fois et enfin le Grand Prix international d'Alger, vendredi, long de 1,620 km à parcourir 50 fois.

Inscrit au calendrier de l'Africa Tour de l'UCI, le Tour d'Algérie est régi par les règlements de la FAC et ceux de l'Union Cycliste Internationale. Il est placé sous le contrôle d'un commissaire de course et d'un inspecteur antidopage.

LIGUE 1 MOBILIS (MISE À JOUR/ 22^E J) Le MCO bat l'USMA (1-0) et n'est plus relégable

Le MC Oran a réalisé une belle opération dans la course au maintien, en battant mardi soir l'USM Alger (1-0, mi-temps : 1-0) au stade Ahmed-Zabana (Oran), en match comptant pour la mise à jour de la 22e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football.

L'unique but de la partie a été inscrit peu avant la pause sur une tête de Merouane Dahar (39e). L'entraîneur espagnol de l'USMA Juan Carlos Garrido a été expulsé à la 20e minute de jeu pour contestation de décision de l'arbitre.

A la faveur de ce succès, les Oranais s'emparent provisoirement de la 14^e place, de premier non-relégable, avec 29 points, et relèguent ainsi l'ES Ben Aknoum à la 15^e position de premier relégable (26 pts). L'ESBA compte un match en retard à disputer à domicile face à l'USMA (23e journée).

Il s'agit de la deuxième victoire de rang pour le MCO, après celle décrue vendredi à la maison face à l'ES Sétif (4-1), et enchaîne un quatrième match sans défaite. En revanche, le club algérois, qui stagnie à la 5^e place (39 pts), concède un deuxième revers de suite, après celui face à son rival le MC Alger (1-0), résultant qui compromet les chances des "Rouge et Noir" de terminer la saison sur le podium.

Outre le match face à l'ESBA, l'USMA jouera un autre match de mise à jour en déplacement face au CS Constantine (24e journée). La 27^e journée du championnat se jouera les samedi 25 et dimanche 26 mai, et sera marquée par un duel à distance pour la place de dauphin, entre le CR Belouizdad et le CS Constantine, alors qu'en bas du tableau le choc des mal-classés entre le MCO et l'ESBA sera certainement décisif pour maintien.

MC Oran - USM Alger 1-0

Classement : Pts J

1). MC Alger	60	26	Champion 2023-2024
2). CR Belouizdad	46	26	
3). CS Constantine	45	25	
4). ES Sétif	41	26	
5.). USM Alger	39	24	
6). Paradou AC	36	26	
--). JS Kabylie	36	26	
--). JS Saoura	36	26	
9). ASO Chlef	34	26	
10). NC Magra	33	26	
--). US Biskra	33	26	
12). MC El Bayadh	32	26	
--). USM Khenchela	32	26	
14). MC Oran	29	26	
15). ES B. Aknoum	26	25	
16). US Souf	7	26	Reléguée en L2.

LIGUE 1 MOBILIS (27^E JOURNÉE) USMA-ASO avancé au samedi 25 mai (LFP)

Le match USM Alger-ASO Chlef, programmé initialement le dimanche 26 mai, a été avancé au samedi 25 mai au stade du 5-juillet (18h00), pour le compte de la 27^e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, a annoncé la Ligue de football professionnel (LFP) mardi sur son site officiel.

L'enceinte olympique abritera un autre match 24 heures plus tard, le dimanche 26 mai, entre le CR Belouizdad et le MC El-Bayadh. Les autres rencontres se joueront également dimanche à la même heure (16h45).

Cette 27^e journée sera marquée par un duel à distance pour la place de dauphin entre le CRB (2e, 46 pts) et le CSC (3e, 45 pts), alors que la course pour le maintien amorcera un nouveau virage important dans l'autre duel, du bas du tableau, entre l'ES Ben Aknoum et le MC Oran, qui se partagent la 14^e position avec 26 points chacun.

Le MC Alger s'est adjugé officiellement son 8^e titre de champion de son histoire, en battant son rival éternel l'USM Alger (1-0), vendredi au stade du 5-juillet, pour le compte de la 26^e journée. Le "Doyen" a scellé définitivement son sacré à l'issue du match nul entre le CSC et le CRB (1-1). Le Mouloudia, qualifié pour la finale tant attendue face au CRB, caracole en tête avec 60 unités, à quatre journées de l'épilogue et ne peut plus être rejoints.

Voici par ailleurs le programme de la 27^e journée :

Samedi, 25 mai :

USM Alger - ASO Chlef 18h00
Dimanche, 26 mai (16h45) :
USM Khenchela - JS Saoura
Paradou AC - US Souf
ES Sétif - NC Magra
JS Kabylie - MC Alger
CR Belouizdad - MC El-Bayadh
US Biskra - CS Constantine
MC Oran - ES Ben Aknoum.

SÉLECTION ALGÉRIENNE (U20) Première séance d'entraînement des Verts à Abidjan

La sélection algérienne des moins de 20 ans (U20) a effectué mardi soir sa première séance d'entraînement sur la pelouse du Lycée Classique d'Abidjan, en vue de la double confrontation amicale contre son homologue ivoirienne, a annoncé la Fédération algérienne de football (FAF).

Sous une chaleur accablante et un taux d'humidité élevé, les joueurs ont eu un avant-goût des conditions climatiques sévères de la capitale ivoirienne, une expérience enrichissante

Moussaoui, préparant les joueurs pour une séance tactique intensive orchestrée par le sélectionneur national Yacine Manaa et son adjoint Mohamed Samadi.

Les gardiens de but ont également travaillé

dans le cadre des matchs.

L'échauffement a

été mené par Ahmed

Chouaib Bouabelou.

Ces deux rencontres amicales sont prévues pour le jeudi 23 mai et le dimanche 26 mai 2024, à 16h00 heure algérienne.

Pour rappel, la sélection algérienne prépare le tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF), prévu en Tunisie en octobre prochain, qua-

lificatif pour la phase finale de la CAN-2025 de la catégorie.

L'équipe nationale a pris part en mars dernier à un tournoi international disputé à Alger, au cours duquel les "Vert" se sont imposés face à l'Egypte (2-1) et la Mauritanie (3-1), contre une défaite devant la Tunisie (2-3).

DIRECTION NATIONALE DE L'ARBITRAGE

Séminaire "FIFA MA" pour les instructeurs techniques et physiques des arbitres (FAF)

La direction nationale de l'arbitrage organise en collaboration avec le département de l'arbitrage de la FIFA, un séminaire destiné aux instructeurs techniques et physiques des arbitres du 20 au 25 mai 2024 au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, a indiqué mardi l'instance fédérale. Ce séminaire qui entre dans le cadre du programme

de formation et de développement de l'arbitrage, est marqué par la présence de Athanase Nkubito, responsable du développement de l'arbitrage au niveau africain, précise la même source.

Les cours théoriques et pratiques sont assurés par les instructeurs FIFA en l'occurrence, Lim Kee Chong (Maurice) pour le volet tech-

nique et Nasser eddine Cherifi (Algérie) pour le volet physique. 35 instructeurs participent à ce séminaire (23 instructeurs techniques et 12 instructeurs physiques).

L'ouverture de ce séminaire a été assuré par le Directeur national de l'arbitrage Mehdi Abid Charef, qui a souhaité la bienvenue aux instructeurs FIFA ainsi qu'aux participants.

COLLÈGE TECHNIQUE NATIONAL DE LA FAF Rabah Saadane nommé coordinateur général

L'ex sélectionneur national, Rabah Saadane, a été nommé Coordinateur général du collège technique national, a indiqué la Fédération algérienne (FAF) sur son site officiel. Cette nomination intervient suite à la décision du président de la Fédération algérienne de football, Walid Sadi pour sa confiance. Je serai honoré d'apporter mon expérience pour aider au développement du football algérien. L'installation de ce collège technique est une excellente chose pour notre football et tous ensemble on fera le nécessaire pour contribuer à sa progression", a déclaré

heureux de pouvoir servir une nouvelle fois mon pays. Je remercie encore une fois le président de la FAF, Walid Sadi pour sa confiance. Je serai honoré d'apporter mon expérience pour aider au développement du football algérien. L'installation de ce collège technique est une excellente chose pour notre football et tous ensemble on fera le nécessaire pour contribuer à sa progression", a déclaré

le doyen des entraîneurs algériens, Rabah Saadane. De son côté, le directeur technique national, Ameur Mansoul a déclaré à propos de cette nomination : "Nous sommes heureux à la direction technique de pouvoir compter sur l'un des monuments du football algérien, en l'occurrence, Rabah Saadane. Je suis convaincu qu'il apportera beaucoup à notre football de par ses

connaissances, ses expériences et son vécu. Le football algérien a besoin de lui et nous sommes honorés de l'avoir parmi nous".

Le collège technique national a tenu sa deuxième réunion mardi portée essentiellement sur la présentation du projet sur les dispositions réglementaires ainsi que sur la gestion des championnats des jeunes catégories pour la saison à venir.

Nécessite de mettre en avant les compétences algériennes (conclusions)

Les participants au collège technique national de la Fédération algérienne de football (FAF), réunis mardi à Alger, ont mis en évidence dans leurs conclusions la nécessité de passer à l'action et mettre en avant les compétences algériennes, notamment chez les jeunes catégories.

Le collège technique national a tenu sa deuxième réunion mardi portée, essentiellement sur la présentation du projet sur les dispositions réglementaires ainsi que sur la gestion des championnats des jeunes catégories pour la saison à venir.

Le vice-président de la FAF chargé de la gestion de la Ligue de football professionnel (LFP), Mohamed El Amine Mesloug a indiqué dans son allocution que "le football évolue à une vitesse importante et nous devons aller vers la concertation avec l'ensemble des acteurs pour suivre

cette évolution". "Notre rôle à la fédération, c'est la gestion, et le développement c'est de votre ressort, vous les techniciens. Désormais, on doit passer à l'action, aller sur le terrain et obtenir des résultats concrets, notamment chez les jeunes catégories et pour cela, nous devons mettre en avant les compétences", a-t-il dit.

A l'ouverture des travaux, le secrétaire général de la FAF, Nadir Bouzenad a profité de cette occasion pour transmettre le message du président de la FAF, Walid Sadi, qui a insisté pour la tenue de ce collège technique national.

"Nous voulons réellement instaurer un environnement de confiance avec nos techniciens et nos experts pour assurer le développement de notre football. On doit absolument privilégier la communication entre les différents acteurs du football national. Tout jeune joueur de

notre pays a le droit d'avoir de l'espoir. Notre rôle c'est de créer cet espoir et le rendre possible", a relevé Bouzenad.

Près d'une soixantaine de techniciens ont pris part à cette réunion importante qui a regroupé les différents sélectionneurs nationaux, les directeurs techniques régionaux, les directeurs techniques de wilayas, les directeurs sportifs des 16 clubs de l'élite, les experts techniques ainsi que les stagiaires de la première promotion pour l'obtention de la licence CAF Pro.

Sous la direction du Directeur technique national (DTN), Ameur Mansoul, cette réunion fut très riche en enseignements et les conclusions tirées vont désormais être présentées à l'occasion de la prochaine réunion du bureau fédéral prévue vendredi 24 mai pour validation, a conclu la FAF.

APS

LIGUE 2 (28E J)

L'ES Mostaganem en danger à l'Arbaâ, duels décisifs pour le maintien dans les deux groupes

Le leader du groupe Centre-Ouest de la Ligue 2 de football amateur, l'ES Mostaganem, sera mis à rude épreuve à l'occasion de la 28e journée prévue vendredi (16h00), lors de son déplacement chez le RC Arbaâ qui lutte pour le maintien, alors que dans le groupe Centre-est plusieurs équipes joueront leur survie en Ligue 2 après l'accession de l'Olympique Akbou.

A trois journées de la fin de la saison, l'ES Mostaganem (66 pts) se doit de maintenir sa série d'invincibilité (14 victoires, 1 nul), pour tenir à distance son principal rival dans la course à l'accession, le RC Kouba (61 pts) qui accueillera à huis clos le CR Témouchent (4e, 43 pts).

De son côté, le RC Arbaâ (11e, 32 pts) aura à cœur d'engranger les trois points de la victoire à domicile pour s'éloigner de la zone de relégation.

Toujours dans la lutte pour le maintien, le NA Hussein-Dey et le WA Boufarik, qui occupent conjointement le 11e rang avec l'Arbaâ, évolueront en déplacement respectivement chez le MCB Oued Sly (8e, 35 pts) et le SC Mécheria (9e, 34 pts), tout comme la JSM Tiaret (10e, 33 pts) qui se déplacera chez le GC Mascara (4e, 43 pts).

De son côté, l'ASM Oran, premier relégable Oran, avec 31 points, recevra le SKAF Khemis Miliana avec la ferme intention de renouer avec le succès après son match nul (1-1) contre la JSM Tiaret le week-end dernier.

La dernière rencontre du groupe Centre-Ouest opposera deux clubs qui ont déjà leur sort scellé, à savoir, la JS Guir Abadla (16e, 12 pts) et l'Olympique Médéa (15e, 15 pts).



Groupe Centre-Est : plusieurs duels décisifs pour le maintien

Dans le groupe Centre-Est, plusieurs équipes joueront leur survie en Ligue 2, à commencer par l'E Sour Ghozlane (15e, 28 pts) en déplacement chez le leader l'Olympique Akbou, qui a déjà acté son accession en Ligue 1 depuis deux journées.

Sour El-Ghozlane est dans l'obligation de l'emporter tout en espérant un faux pas du HB Chelghoum Laid (14e, 30 pts) face à l'AS Khroub (7e, 37 pts), pour garder des

chances de maintien avant les deux dernières journées.

Toujours dans la lutte pour le maintien, l'AS Ain M'lila (12e, 31 pts) et l'Olympique Magrane (11e, 33 pts) s'affronteront dans un duel décisif pour leur survie en Ligue 2, tout comme l'USM Annaba également 12e, qui défiera l'IB Khemis Khechna (6e, 38 pts).

La bataille risque d'être féroce entre ces clubs lors des prochaines journées afin d'éviter d'accompagner le MC El Eulma (16 pts).

LE PROGRAMME DE LA 28^e JOURNÉE

Groupe centre-Est

Programme de la 28e journée du Championnat de Ligue 2 de football amateur, groupe Centre-Est, prévue vendredi (16h00):

MO Constantine - MSP Batna
JS Bordj Ménâel - USM El Harrach
Olympique Magrane - AS Ain M'lila
USM Annaba - IB Khemis Khechna
HB Chelghoum Laid - AS Khroub
Olympique Akbou - E Sour Ghozlane
CA Batna - NRB Teleghma
MC El Eulma - IRB Ouargla (Huis clos)

Groupe centre-Ouest

Programme de la 28e journée du Championnat de Ligue 2 de football amateur, groupe Centre-Ouest, prévue vendredi (16h00):

WA Mostaganem - ESM Koléa
MCB Oued Sly - NA Hussein-Dey
GC Mascara - JSM Tiaret
ASM Oran - SKAF Khemis Miliana
RC Arbaâ - ES Mostaganem
SC Mécheria - WA Boufarik
RC Kouba - CR Témouchent (Huis clos)
JS Guir Abadla - Olympique Médéa

Classement :	Pts	J
1). Olympique Akbou	64	27 accède en Ligue 1
2). MSP Batna	52	27
3). CA Batna	42	27
--). MO Constantine	42	27
5). JS Bordj Ménâel	39	27
6). IB Khemis Khechna	38	27
7). AS Khroub	37	27
8). IRB Ouargla	35	27
--). NRB Teleghma	35	27
--). USM El Harrach	35	27
11). O. Magrane	33	27
12). AS Ain M'lila	31	27
--). USM Annaba	31	27
14). HB Chelghoum Laid	30	27
15). ES Ghozlane	28	27
16). MC El Eulma	16	27.

Classement :	Pts	J
1). ES Mostaganem	66	27
2). RC Kouba	61	27
3). WA Mostaganem	49	27
4). GC Mascara	43	27
--). CR Témouchent	43	27
6). ESM Koléa	38	27
7). SKAF El Khemis	36	27
8). MCB Oued Sly	35	27
9). SC Mécheria	34	27
10). JSM Tiaret	33	27
11). RC Arbaâ	32	27
--). NA Hussein-Dey	32	27
--). WA Boufarik	32	27
14). ASM Oran	31	27
15). O. Médéa	15	27
16). JS Guir Abadla	12	27.

LIGUE 1

Menacé de relégation, le MC Oran 2^e meilleure équipe de la phase retour

Le MC Oran a porté à 20 son total-points au cours de cette deuxième partie du championnat de Ligue 1 de football après sa victoire à domicile face à l'USM Alger (1-0), mardi soir en match en retard, poursuivant avec succès son opération de sauvetage pour éviter la relégation.

Seul le MC Alger, qui a été sacré, vendredi dernier, champion d'Algérie à quatre journées de la fin de l'épreuve, a fait mieux que le MCO au cours de cette seconde tranche de la compétition en récoltant 24 points en 11 rencontres.

Le club oranais n'a d'ailleurs concédé qu'une seule défaite en cette phase retour du championnat, lorsqu'il était battu sur le terrain de la JS Kabylie (3-1), le 16 avril dernier, dans le cadre de la 23^e journée. Il est parvenu, en revanche, à réaliser cinq victoires et cinq matchs nuls, dont quatre à l'extérieur.

Malgré cette résurrection des "Hamraoua", qui avaient obtenu neuf points seulement en 15 matches de la phase aller, ils n'ont pas encore assuré leur maintien parmi l'élite, même si leur succès contre l'USMA leur a permis de se hisser à la 14^e place, laissant la 15^e, synonyme de premier relégable, à l'ES Ben Aknoune, qui compte 26 points, et un match en moins à livrer face à l'USM Alger.

L'entraîneur de la formation d'Al-Bahia, Youssef Bouzidi, en poste depuis janvier dernier, s'est dit, à l'issue de la rencontre face à l'USMA, "réjoui" par le fait que ses protégés ont réussi à se défaire de la "guigne" qui les a poursuivis à domicile pendant la phase aller ou ils se sont inclinés à quatre reprises au stade Ahmed-Zabana.

Il a, en outre, qualifié de "finales" les quatre matchs qui restent au menu de son équipe, dont le prochain qui sera à "six points". Les Oranais accueillent, dimanche 26 mai, l'ES Ben Aknoune, un concurrent direct dans la bataille du maintien, avant de se rendre à Constantine pour affronter le CSC (7 juin), qui lutte pour la deuxième place qualificative pour la Ligue des champions africaine.

Lors des deux dernières journées du championnat, les "Hamraoua" accueillent le MC El Bayadh (11 juin) et se déplacent à Alger pour affronter le MCA au titre de la 30^e et ultime journée programmée pour le 15 juin.

L'entraîneur Abdelhak Belaid de retour au MC El Bayadh

Le technicien Abdelhak Belaid a fait son retour à la tête de la barre technique du MC El Bayadh, après quelques mois de son départ de cette équipe pensionnaire de la Ligue 1 de football, a-t-on appris, mercredi, auprès de la direction du club.

Belaid (34 ans), qui avait succédé à Abdennour Hamici lors des premières journées du championnat, a remplacé cette, fois-ci, Larbi Morsli qui n'a pas fait long feu à la barre technique de la formation du Sud-ouest du pays.

Morsli, qui a débuté l'exercice en cours à l'ASM Oran (Ligue 2), a jeté l'éponge à l'issue du précédent match à domicile contre la JS Kabylie (1-1) pour le compte de la 26^e journée. Il avait, à son tour, pris le relais de son collègue Hadi Khezzar, dont le passage avec le MCEB n'a duré que l'espace de quelques semaines.

La principale mission confiée au revenant Belaid, qui avait démissionné peu avant la fin de la phase aller pour des raisons de santé, est de sauver les Bleu et Blanc de la relégation, précise-t-on de même source.

Le "Mouloudia", qui en est à sa deuxième saison parmi l'élite, occupe la 12e place au classement avec 32 points, devançant de six unités le 15e et avant-dernier, l'ES Ben Aknoune (premier potentiel relégable) qui compte néanmoins un match en retard à livrer face à l'USM Alger.

Lors de la prochaine journée, les protégés de Belaid rendront visite, dimanche 26 mai, au CR Belouizdad, deuxième au classement et qui lutte pour le second billet qualificatif à la Ligue des champions africaine.

BAYERN KOMPANY, C'EST BIEN SÉRIEUX

Le Bayern Munich pense à l'entraîneur de Burnley Vincent Kompany. D'après les informations du journaliste de Sky Allemagne Florian Plettenberg, le technicien belge représente bel et bien une option concrète pour le club bavarois, toujours à la recherche d'un manager afin de prendre la succession de Thomas Tuchel.

Pour le moment, les dirigeants munichois continuent de discuter avec l'ancien défenseur de Manchester City, mais n'ont pas pris une décision définitive. Pour rappel, Kompany, sous contrat jusqu'en juin 2028, vient de connaître une relégation en Championship avec les Clares.

LIVERPOOL

SALAH, UN INDICE POUR SON FUTUR ?

Sous contrat jusqu'en juin 2025, l'ailier de Liverpool Mohamed Salah (31 ans, 32 matches et 18 buts en Premier League cette saison) a été souvent présenté sur le départ pour l'Arabie saoudite à l'approche du prochain mercato d'été. Mais sur les réseaux sociaux, l'international égyptien s'est projeté sur la saison à venir avec les Reds.

"Nous savons que ce sont les trophées qui comptent et nous ferons tout notre possible pour que cela se produise la saison prochaine. Nos fans le méritent et nous nous battons comme des diables", a promis l'ancien joueur de l'AS Roma. Sauf surprise, Salah devrait donc être présent à Liverpool sous les ordres du nouveau manager Arme Slot en 2024-2025.

BENFICA PRIX REVU À LA BAISSE POUR A. SILVA

Considéré comme un jeune talent prometteur, le défenseur central Antonio Silva (20 ans, 30 matches et 2 buts en Liga Sagres cette saison) a de grandes chances de quitter le Benfica Lisbonne à l'occasion du prochain mercato d'été. Alors que l'international portugais, sous contrat jusqu'en juin 2027, dispose d'une clause libératoire fixée à 100 millions d'euros, le club lisboète pourrait négocier son départ contre un chèque estimé entre 60 et 70 millions d'euros, selon les informations du média A Bola ce mardi.

Conscient que la valeur du Lusitanien a baissé en raison des résultats collectifs décevants de l'équipe cette saison, Benfica espère profiter de l'exposition de l'Euro pour faire grimper les enchères. Actuellement, Silva serait dans les petits papiers du Paris Saint-Germain, de Manchester United et de Liverpool.



BARCELONE FLICK VEUT ABSOLUMENT VENIR

Sur la selette en raison de ses relations tendues avec Joan Laporta, Xavi n'est pas certain de rester au FC Barcelone. Selon Mundo Deportivo, Hans-Dieter Flick s'est d'ores et déjà positionné pour prendre le relais du coach de 44 ans. En stand-by depuis son éviction de la Nationalmannschaft, en septembre dernier, l'ancien entraîneur du Bayern Munich a fait de son arrivée en Catalogne sa priorité absolue, à tel point qu'il a déjà fait part de son souhait de ne pas répondre favorablement à une approche de Chelsea, qui vient de séparer de Mauricio Pochettino.

CHELSEA POCHETTINO, C'EST CONFIRMÉ

Comme attendu l'entraîneur Mauricio Pochettino, initialement sous contrat jusqu'en juin 2025, quitte officiellement Chelsea ce mardi. Dans un communiqué, le club londonien a annoncé une séparation "d'un commun accord" entre les deux parties.

"Je remercie le groupe de propriétaires de Chelsea et les directeurs sportifs de m'avoir donné l'occasion de faire partie de l'histoire de ce club de football. Le club est désormais bien placé pour continuer à progresser en Premier League et en Europe dans les années à venir", a sobrement commenté le technicien argentin.

Pour rappel, Chelsea a terminé la saison 2023-2024 à la 6e place du classement en Premier League.

CAMEROUN ETO'O VIRE LE SÉLECTIONNEUR

Un peu plus d'un mois après sa nomination et sans avoir pu diriger le moindre match, Marc Brys a été débarqué de son poste de sélectionneur du Cameroun. En effet, la FECAFOOT, qui a vu la Chambre de conciliation et d'arbitrage du comité national olympique et sportif du Cameroun suspendre le staff choisi par Samuel Eto'o, a décidé de se séparer du technicien belge.

"La conséquence immédiate de ces décisions prises en violation de toutes les dispositions légales et réglementaires est la suspension avec effet immédiat du staff des Lions Indomptables, avec à sa tête Monsieur Marc Brys, entraîneur-sélectionneur, indique la fédération dans un communiqué. La FECAFOOT se réserve le droit de transmettre à la FIFA ces décisions qui constituent un frein au processus de préparation des prochains rendez-vous sportifs. Le Comité d'Urgence de la FECAFOOT va se réunir sans délai pour donner une suite appropriée à ces actes."

Pour rappel, les Lions Indomptables défièrent le Cap-Vert, le 3 juin, et l'Angola, le 10 juin, lors des éliminatoires de la Coupe du monde 2026.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Édité par la S.A.R.L.
DK NEWS

Gérant
Fayçal Laouar
Directeur de publication
Smail Oulebsir

Délégué de la rédaction

Smail Oulebsir

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 »
FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 /
E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TEL : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

CONSEIL DES MINISTRES**Tebboune préside une réunion**

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, préside, mercredi, une réunion du Conseil des ministres consacrée à un projet de loi relatif aux assurances et à des exposés se rapportant à plusieurs secteurs, indique un communiqué de la Présidence de la République.

"Monsieur Abdelmadjid Tebboune, président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, préside, ce jour, une réunion du Conseil des ministres consacrée à un projet de loi relatif aux assurances et à des exposés, notamment sur le financement des start-up, le suivi de l'état d'avancement des projets de ligne ferroviaire

minière Béchar-Tindouf-Gara Djebilet et de la ligne Bled El Hadba-Oued Kebrir-Port de Annaba, l'état d'avancement des projets de réalisation de silos de stockage de céréales, les préparatifs de la saison estivale et les dispositions d'accueil de notre communauté établie à l'étranger", lit-on dans le communiqué de la Présidence de la République.

**ALGERIE - IRAN****Chargé par le président de la République, Boughali assiste aux funérailles du président iranien**

Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, assiste aux funérailles du président de la République islamique d'Iran, feu Ebrahim Raïssi, et des personnes qui l'accompagnaient, a indiqué mercredi un communiqué de la chambre basse du Parlement. "Chargé par

le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le président de l'Assemblée populaire nationale, M. Brahim Boughali, s'est rendu mardi à Téhéran pour assister aux funérailles du président de la République islamique d'Iran, feu Ebrahim Raïssi, et des personnes qui l'accompagnaient", lit-on dans le communiqué. A son arrivée à l'aéroport

international de Téhéran, "M. Boughali a été accueilli par le président de la Commission de la sécurité nationale et de la politique étrangère au Parlement iranien, M. Abolfazl Amouei, et l'ambassadeur d'Algérie auprès de la République islamique d'Iran, M. Ali Arroujd".

Le président de l'APN est accompagné du ministre des Moudjahidines et des

Ayants-droit, M. Laïd Rebiga, du vice-président de l'APN et président du Groupe parlementaire d'amitié Algérie-Iran, M. Moussa Kherfi, et du président de la Commission des affaires étrangères, de la coopération internationale et de la communauté algérienne à l'étranger au Conseil de la nation, M. Mohamed Amroune, selon la même source.

M. Attaf s'entretient au téléphone avec le ministre iranien par intérim des Affaires étrangères

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf a eu mardi soir, un entretien téléphonique avec le ministre des Affaires étrangères par intérim de la République islamique d'Iran, Ali Bagheri Kani, lui assurant sa disposition à poursuivre le travail avec lui afin de promouvoir la coopération bilatérale, à la hauteur des aspirations et ambitions des deux pays et peuples frères, indique un communiqué du ministère. Dans ce cadre, le ministre a renouvelé les

condoléances de l'Algérie à la République islamique d'Iran, comme exprimées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans le message de condoléances qu'il a envoyé, suite à l'accident tragique ayant causé la mort du Président Ebrahim Raïssi et du ministre des Affaires étrangères, Amir-Abdollahiana, ajoute la même source.

M. Attaf a rappelé les qualités du défunt Hossein Amir Abdollahian, ainsi que le travail inlassable et la concerta-

tion étroite qui les ont réunis en vue de développer les relations bilatérales et soutenir les causes de la nation musulmane, en tête desquelles, la cause palestinienne, affichant sa disposition à poursuivre le travail avec le nouveau responsable de la diplomatie iranienne, sur la même voie, "afin de promouvoir la coopération bilatérale à de niveaux plus importants, à la hauteur des aspirations et ambitions des deux pays et peuples frères", conclut le communiqué.

ALGERIE - PORTUGAL**M. Attaf s'entretient au téléphone avec son homologue portugais**

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf a eu, mardi soir, un entretien téléphonique avec son homologue portugais, M. Paulo Rangel, dans lequel ils ont évoqué les prochaines échéances bilatérales concernant la mise en œuvre des conclusions de la visite d'Etat effectuée par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au Portugal l'année dernière.

nière, ayant donné une impulsion aux relations bilatérales, a indiqué un communiqué du ministère.

M. Attaf a passé en revue, avec son homologue, "les prochaines échéances bilatérales s'inscrivant dans le cadre de la mise en œuvre des conclusions ayant sanctionné la visite d'Etat effectuée par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au Portugal l'année dernière, ainsi que la dy-

namique que cette visite a insufflée aux relations entre les deux pays", tout en réitérant ses félicitations à M. Rangel "pour sa nomination à la tête de la diplomatie de son pays ami", précise le communiqué.

Les deux ministres ont échangé les vues et les analyses sur les questions internationales et régionales d'intérêt commun, en tête desquelles, la situation aux territoires palestiniens occupés, sur fond de l'agres-

sion sioniste continue contre la bande de Ghaza. M. Attaf a exprimé la considération de l'Algérie, vis-à-vis de la position honorable de la République du Portugal concernant la cause palestinienne, "se félicitant de son vote en faveur de la résolution de l'Assemblée Générale (AG) relative à l'admission de la Palestine comme Etat membre de plein droit à l'Organisation des Nations Unies (ONU)", conclut le communiqué.

ORGANISATION AFRICAINE DES PRODUCTEURS DE PÉTROLE (APPO)**M. Arkab souligne le soutien de l'Algérie aux efforts africains de formation et de développement des nouvelles techniques dans le domaine pétrolier**

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a souligné mardi à Brazzaville (République du Congo), le soutien de l'Algérie aux efforts de l'Organisation africaine des producteurs de pétrole (APPO) en matière de formation et de développement des nouvelles techniques dans le domaine pétrolier, indique un communiqué du ministère.

En visite au siège du Secrétariat général de

l'Organisation africaine des producteurs de pétrole, dans le cadre de sa visite de travail en République du Congo (20-22 mai), M. Arkab a indiqué que l'Algérie soutenait la mobilisation de tous les moyens nécessaires au développement de l'Afrique en matière de formation et de nouvelles techniques dans le domaine pétrolier.

A cette occasion, le ministre a mis en avant le rôle de l'Algérie dans les réformes en cours au sein de

l'organisation, à travers ses infrastructures et son développement technologique et en matière de formation dans le domaine pétrolier, ajoute le communiqué.

A noter que M. Arkab et la délégation l'accompagnant dans cette visite ont été accueillis par la représentante du Secrétaire général de l'Organisation africaine des producteurs de pétrole.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME**Douze éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés en une semaine**

Douze (12) éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) lors d'opérations distinctes à travers le territoire national, durant la période allant du 15 au 21 mai, indique un bilan opérationnel rendu public mercredi par le ministère de la Défense nationale (MDN).

"Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée, et "en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité lors d'opérations

lisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national", précise la même source.

"Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'ANP ont arrêté (12) éléments de soutien aux groupes terroristes, lors d'opérations distinctes à travers le territoire national", relève le communiqué du MDN.

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, et "en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité lors d'opérations

exécutées à travers les Régions militaires, 91 narcotraiquants, et ont mis en échec des tentatives d'introduction de 780 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 49 kilogrammes de cocaïne et 1044943 comprimés psychotropes ont été saisis".

A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam, des détachements de l'ANP ont arrêté 314 individus et saisi 56 véhicules, 335 groupes électrogènes, 164 martyrs-piqueurs, 3 détecteurs de métaux, ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres, d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpailage illicite", ajoute le communiqué. De même, "35 autres indi-

vidus ont été interceptés et 1 pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, 13 fusils de chasse, 71437 litres de carburant, 50 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation et 40 quintaux de tabac ont été saisis lors d'opérations distinctes à travers le territoire national".

Par ailleurs, les Garde-côtes "ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine de 25 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 577 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national", conclut le communiqué du MDN.

APS